



**Le présent document a été conservé et  
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



# Mise à jour des **projections économiques et budgétaires**

12 NOVEMBRE 2014



**©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2014)**  
**Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire  
ce document doit être adressée au ministère des Finances Canada.

*This publication is also available in English.*

No de cat. : F1-37/2014F-PDF



# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Faits saillants</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>Chapitre 1 - Créer des emplois, favoriser la croissance et soutenir les familles dans une économie mondiale fragile</b> ..... | <b>7</b>  |
| Soutenir les familles canadiennes .....  | 11        |
| Soutenir les entreprises.....  | 14        |
| Rétablir l'équilibre budgétaire.....   | 15        |
| <b>Chapitre 2 - Évolution et perspectives économiques</b> .....  | <b>19</b> |
| Introduction.....  | 19        |
| Évolution et perspectives de l'économie mondiale.....  | 20        |
| Évolution des marchés financiers .....   | 27        |
| Prix des produits de base.....   | 29        |
| Performance économique du Canada.....  | 33        |
| Perspectives de l'économie canadienne – Prévisions du secteur privé .....  | 44        |
| Ajustement apporté à l'enquête de septembre<br>auprès d'économistes du secteur privé .....                                       | 48        |
| Évaluation du risque .....   | 49        |
| Hypothèses de planification.....   | 52        |
| <b>Chapitre 3 - Situation et perspectives budgétaires</b> .....  | <b>53</b> |
| Hypothèses de planification budgétaire.....  | 53        |
| Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2014 .....  | 54        |
| État sommaire des opérations .....   | 58        |
| Perspectives concernant les revenus budgétaires.....   | 61        |
| Perspectives concernant les charges de programmes .....  | 65        |
| Risques associés aux projections budgétaires.....  | 69        |
| Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques.....   | 69        |
| <b>Annexe - Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme</b> .....  | <b>73</b> |





# Faits saillants

- ✓ Depuis 2006, le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour stimuler l'emploi et la croissance au Canada a avant tout porté sur la création d'emplois et la croissance économique, le maintien des impôts et des taxes à un niveau peu élevé, et le soutien aux familles canadiennes.
- ✓ Cinq ans après la récession mondiale, et en dépit de l'incertitude persistante et d'une économie mondiale fonctionnant à un rythme inégal, le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour stimuler l'emploi et la croissance continue de produire des résultats concrets pour les Canadiennes et les Canadiens.
- ✓ En effet, l'économie canadienne a non seulement affiché une bonne performance depuis 2009, surpassant celle de la plupart des autres pays du Groupe des Sept (G-7), mais le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoient que la croissance de l'économie canadienne sera l'une des plus fortes du G-7 cette année et l'an prochain.
- ✓ Le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour stimuler l'emploi et la croissance repose sur un bilan de saine gestion des finances publiques et un plan en vue de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Le gouvernement est en bonne voie d'atteindre cet objectif.
- ✓ Toutefois, l'atteinte de l'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un moyen de relever davantage le potentiel économique du Canada, d'améliorer les possibilités d'emploi des Canadiens, et d'augmenter le niveau de vie au pays.
- ✓ Au moment où le rétablissement de l'équilibre budgétaire est à portée de main, le gouvernement peut continuer de remplir son engagement d'alléger davantage le fardeau fiscal des familles et des entreprises canadiennes.
- ✓ Le 30 octobre dernier, le gouvernement a annoncé son intention de bonifier la Prestation universelle pour la garde d'enfants et d'en élargir la portée, d'instaurer la baisse d'impôt pour les familles, et d'augmenter les plafonds de la déduction pour frais de garde d'enfants, et ce, afin d'accorder des allègements fiscaux additionnels et une bonification des prestations aux familles canadiennes qui travaillent fort. Plus tôt en octobre, le gouvernement avait annoncé son intention de doubler le montant du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et d'en faire un crédit remboursable, permettant ainsi aux familles canadiennes d'inscrire leurs enfants à des activités physiques à un coût plus abordable.
- ✓ Prises ensemble, ces initiatives proposées récemment représentent près de 27 milliards de dollars en allègements fiscaux et en prestations supplémentaires à l'intention des familles au cours de cette année et des cinq suivantes.
- ✓ Le gouvernement demeure également déterminé à aider les entreprises à prospérer et à créer des emplois bien rémunérés pour les Canadiens. À cette fin, il a proposé, en septembre, d'instaurer le nouveau crédit pour l'emploi visant les petites entreprises, qui facilitera l'embauche de nouveaux travailleurs ou l'investissement en formation supplémentaire visant à aider les entrepreneurs à faire croître leur entreprise.



- ✓ Ce n'est qu'en raison de son engagement soutenu d'assurer une gestion responsable des finances publiques que le gouvernement est maintenant en mesure de mettre en œuvre ces initiatives, et ce, sans avoir augmenté les impôts ni réduit les transferts aux particuliers ou aux autres administrations, tout en prévoyant de dégager un excédent de 1,9 milliard de dollars en 2015-2016, lequel devrait s'accroître progressivement pour atteindre 13,1 milliards en 2019-2020.
- ✓ Le gouvernement a jugé bon de continuer de maintenir une réserve de 3,0 milliards de dollars par année entre 2014-2015 et 2019-2020 pour parer aux imprévus. Si ces fonds ne sont pas utilisés, ils serviront à réduire la dette fédérale.
- ✓ En outre, le gouvernement est sur la bonne voie pour remplir son engagement de réduire le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) à 25 % d'ici 2021. En fait, ce ratio devrait être ramené d'ici 2017 à un niveau inférieur à celui constaté avant la récession, ce qui contribuera à garantir que la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada continuera de diminuer pour demeurer la plus faible parmi les pays du G-7.



# Chapitre 1

## Créer des emplois, favoriser la croissance et soutenir les familles dans une économie mondiale fragile

Cinq ans après le début de la reprise à la suite de la récession mondiale, le Canada est toujours exposé à une économie mondiale fragile et inégale. Le ralentissement de la croissance observée en Chine et la stagnation de la croissance dans la zone euro ont incité les prévisionnistes à réviser de nouveau à la baisse les perspectives de croissance de l'économie mondiale, et à reporter à 2015 leurs attentes d'un retour à une trajectoire de croissance mondiale plus vigoureuse.

Des préoccupations au sujet du caractère durable de la croissance mondiale ont aussi entraîné une importante volatilité des marchés financiers mondiaux au début du mois d'octobre, assortie de fortes baisses enregistrées parmi les principaux marchés boursiers, d'une chute du rendement des obligations dans les économies avancées et d'un accroissement des primes de risque. La turbulence des marchés financiers est également venue accentuer les préoccupations quant à l'offre excédentaire sur les marchés du pétrole brut, ce qui a donné lieu à des baisses marquées des prix des produits de base. Bien que les marchés se soient grandement stabilisés depuis, cette volatilité met en évidence l'incertitude continue liée à la reprise mondiale.

Confronté à la persistance de cette incertitude et à la faiblesse de la conjoncture extérieure, le gouvernement demeure fidèle aux principes sur lesquels il a fondé ses interventions depuis 2006 et qui permettent de créer des emplois, de favoriser la croissance, de maintenir les impôts bas et de soutenir les familles et les entreprises canadiennes.

Tout au long de la reprise économique, le gouvernement a maintenu sans relâche ses efforts afin de créer des emplois et de favoriser la croissance, grâce à des mesures visant à :

- jumeler les Canadiennes et les Canadiens aux emplois disponibles, et leur permettre d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail;
- soutenir la recherche de pointe et l'innovation afin de favoriser une culture entrepreneuriale dynamique dans laquelle les nouvelles idées se traduisent par l'arrivée d'entreprises, de produits et de services nouveaux sur le marché;
- réduire les formalités administratives et alléger le fardeau réglementaire pour les entreprises;
- contribuer à conserver le patrimoine naturel du Canada et à développer les ressources naturelles du pays de façon responsable et sécuritaire;
- aider les entreprises canadiennes à prospérer dans l'économie mondiale en encourageant les échanges commerciaux et l'investissement étranger et en soutenant le secteur manufacturier du pays;
- investir dans l'infrastructure publique, notamment en réalisant le Nouveau Plan Chantiers Canada, soit le plus important investissement fédéral à long terme dans l'infrastructure de l'histoire du Canada.



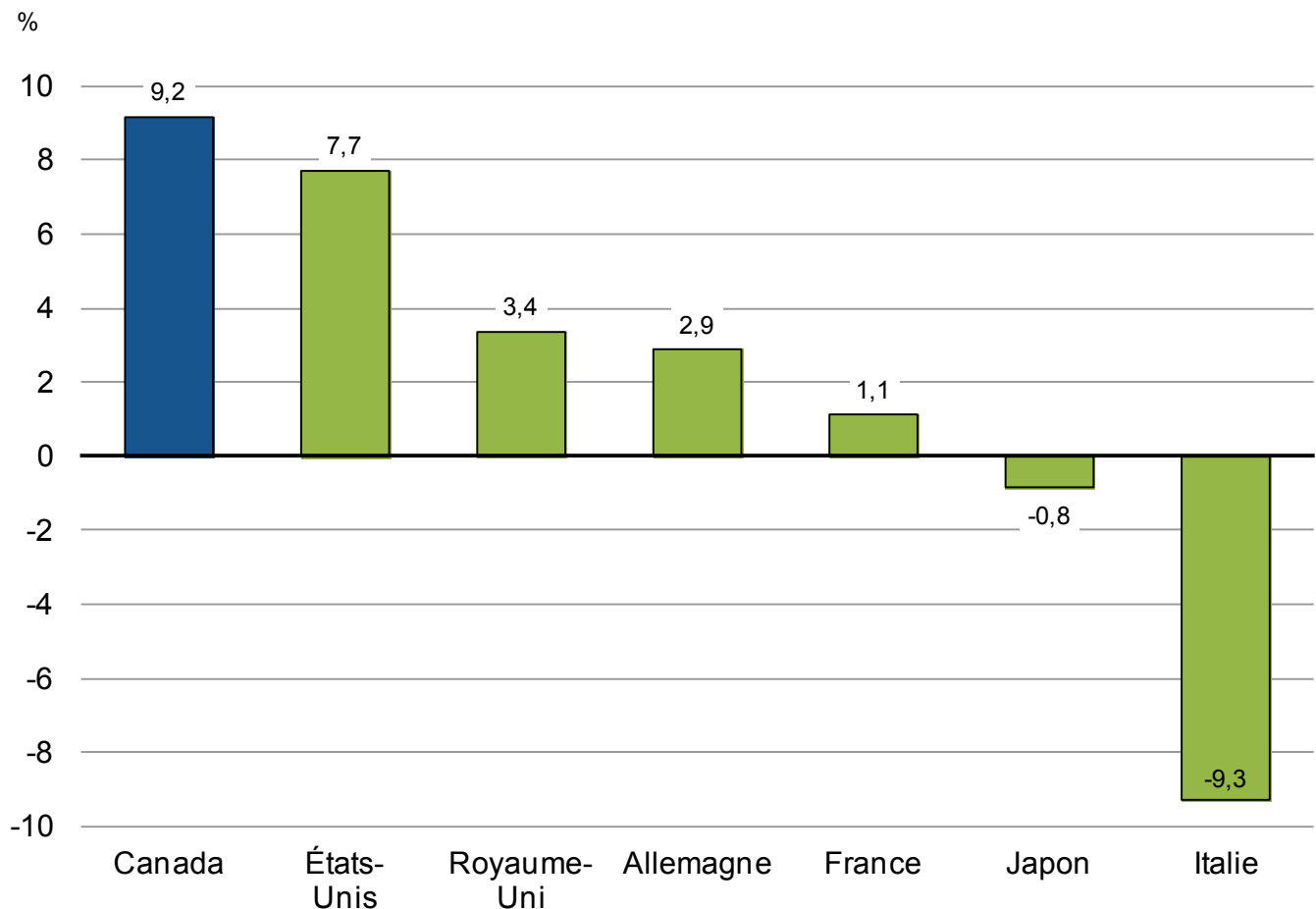


De même, le gouvernement a consenti des allègements fiscaux importants aux particuliers, aux familles et aux entreprises, contribuant ainsi davantage à façonner un environnement dans lequel les Canadiens peuvent réussir et où les entreprises canadiennes peuvent prendre de l'expansion, créer des emplois bien rémunérés et être plus compétitives sur la scène internationale. Aujourd'hui, malgré des années d'incertitude économique mondiale, le plan du gouvernement du Canada axé sur des impôts bas et la saine gestion des finances publiques portent leurs fruits. Le produit intérieur brut (PIB) réel est considérablement supérieur à ce qu'il était avant la récession, l'économie canadienne ayant été l'une des plus performantes parmi les pays du Groupe des Sept (G-7) au cours de la reprise (graphique 1.1).

### L'économie du Canada a affiché une meilleure performance que celle des autres pays du G-7

Graphique 1.1

#### Croissance du PIB réel par rapport au niveau enregistré avant la récession



Nota – Le sommet atteint avant la récession correspond au 4<sup>e</sup> trim. de 2007 pour les États-Unis, au 1<sup>er</sup> trim. de 2008 pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon et l'Italie, et au 3<sup>e</sup> trim. de 2008 pour le Canada. Le dernier point de données correspond au 2<sup>e</sup> trimestre de 2014 pour tous les pays à l'exception des États-Unis et du Royaume-Uni (3<sup>e</sup> trim. de 2014).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances



Le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoient tous deux que le Canada fera partie des pays du G-7 dont la croissance économique sera la plus forte cette année et l'an prochain. Plus de 1,2 million de Canadiens de plus travaillent maintenant par rapport au début de la reprise, en juillet 2009, ce qui correspond à une hausse de 7,3 %. Il s'agit là de l'une des meilleures performances en matière de création d'emplois parmi les pays du G-7.

Les mesures prises par le gouvernement actuel afin de réduire le fardeau fiscal des familles et des particuliers ont contribué à faire en sorte que les Canadiens peuvent conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné. Les mesures d'allègement fiscal instaurées depuis 2006, sans tenir compte des mesures récemment annoncées, ont permis de réduire le fardeau fiscal d'une famille moyenne à deux revenus avec deux enfants d'environ 3 400 \$ en 2014. En outre, plus de 1 million de Canadiens à faible revenu – dont 380 000 aînés – ne paient plus d'impôt fédéral sur le revenu.

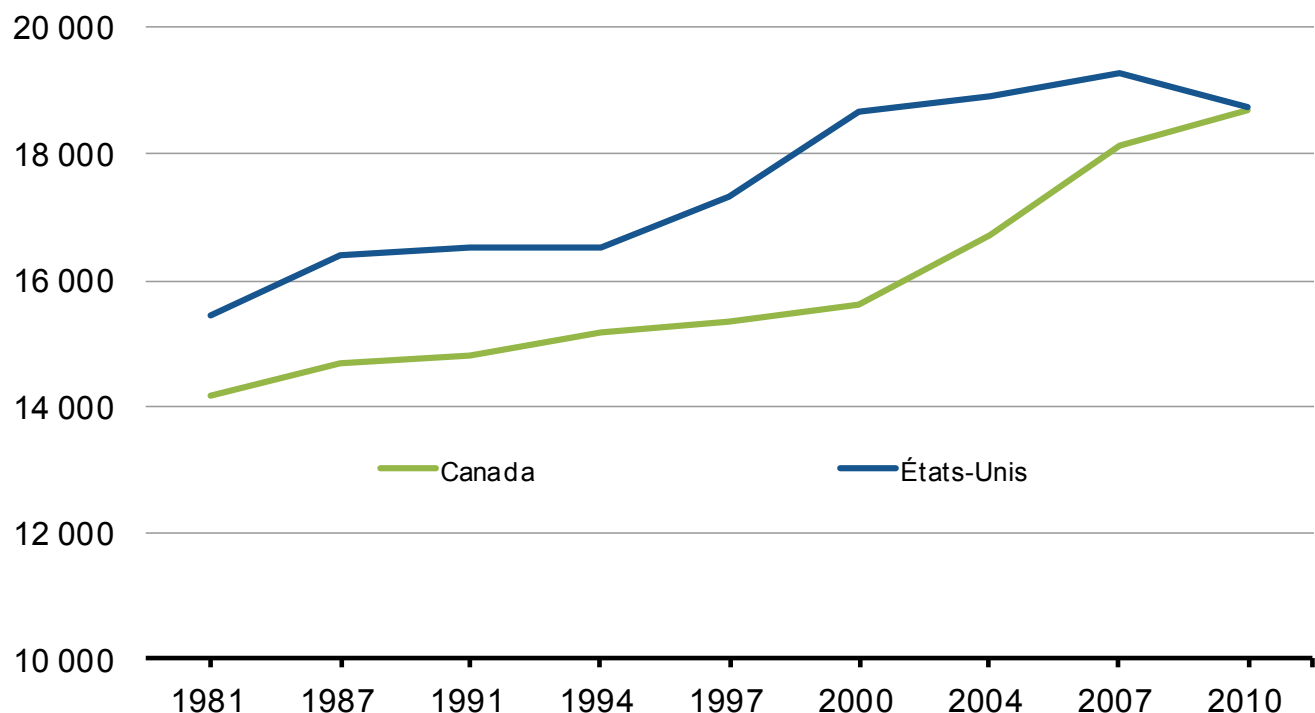
En 2010, le revenu médian par habitant des Canadiens avait comblé son retard par rapport à celui des Américains, ce qui ne s'était encore jamais vu (graphique 1.2). Des données plus récentes laissent croire que les revenus de la classe moyenne au Canada sont maintenant plus élevés que ceux aux États-Unis.

### Le revenu médian par habitant au Canada a maintenant rattrapé celui des États-Unis

Graphique 1.2

#### Revenu disponible médian par habitant, Canada et États-Unis

\$US de 2014



Nota – Ce graphique présente le revenu médian par habitant, après impôt et compte tenu des transferts, selon la parité des pouvoirs d'achat (PPA) de la consommation privée des ménages (en dollars américains). Les revenus sont exprimés en dollars américains selon la PPA de 2014. Le dernier point de données correspond à 2010 pour les deux pays.

Sources : Calculs du ministère des Finances fondés sur l'analyse du *New York Times* et du LIS (Luxembourg Income Study)

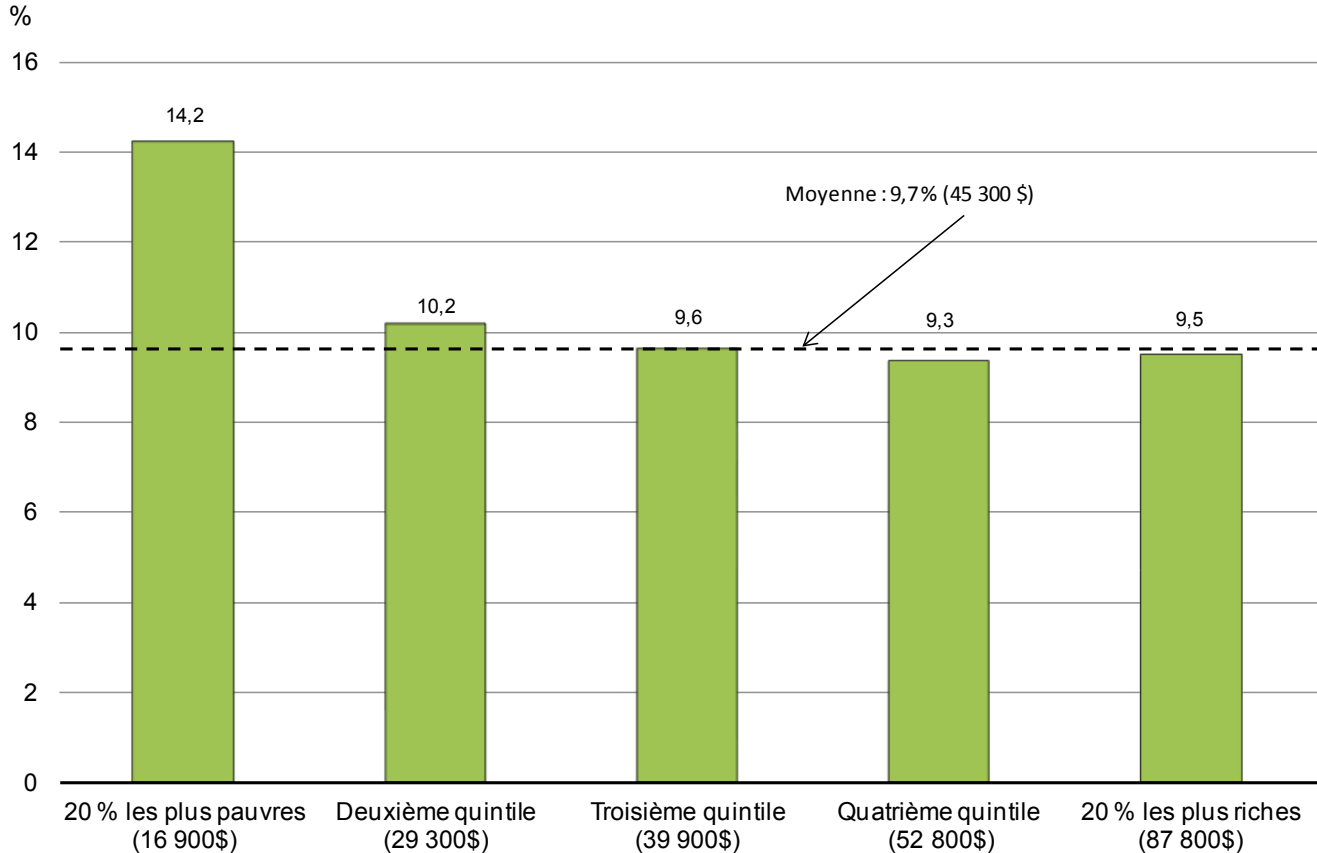


Les familles canadiennes de toutes les principales catégories de revenu ont pu constater également une hausse d'environ 10 % ou plus de leur revenu net depuis 2006, les gains les plus importants ayant été enregistrés parmi les Canadiens à faible revenu (graphique 1.3).

### Toutes les catégories de revenu ont connu une importante hausse de leur revenu depuis 2006

Graphique 1.3

#### Croissance du revenu familial disponible réel depuis 2006, par catégorie de revenu



Nota – Ce graphique illustre la croissance du revenu familial corrigé de l'inflation, après impôt et compte tenu des transferts, selon le revenu par équivalent-adulte des ménages. Les chiffres présentés entre parenthèses représentent le revenu familial moyen, après impôt et compte tenu des transferts, par équivalent-adulte en 2011. L'année de référence des calculs est 2005. Le dernier point de données correspond à 2011.

Source : Statistique Canada

Tout au long de la récession mondiale et de la reprise, le gouvernement n'a jamais dérogé à son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire au Canada. Cet engagement est fondé sur le constat selon lequel il est nécessaire de préserver une saine situation budgétaire pour garantir le maintien de la croissance économique et de la création d'emplois à long terme. Le gouvernement y est parvenu en contrôlant les dépenses de programmes des ministères fédéraux. Les dépenses de programmes directes fédérales ont diminué pour une quatrième année consécutive, ce qui ne s'était pas produit depuis des décennies. Grâce au contrôle des coûts de l'appareil gouvernemental, les familles et les entreprises canadiennes ont été protégées d'éventuelles hausses d'impôt ou réductions des transferts aux particuliers qui offrent un important soutien du revenu, comme les prestations de Sécurité de la vieillesse et d'assurance-emploi. De plus, les principaux transferts aux gouvernements provinciaux et territoriaux au titre des programmes sociaux et des soins de santé ont continué d'augmenter pendant la récession et la reprise pour atteindre des sommets historiques.



L'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un moyen de rehausser le potentiel économique du Canada, d'améliorer les possibilités d'emploi des Canadiens, et de hausser notre niveau de vie. En effet, le rétablissement de l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette entraîneront des avantages pour les Canadiens pendant de nombreuses années, notamment en :

- garantissant que les fonds publics sont utilisés pour soutenir des services sociaux importants, comme les prestations aux aînés et les soins de santé, plutôt que pour payer des frais d'intérêt;
- inspirant la confiance des consommateurs et des investisseurs, dont l'argent stimule la croissance économique et la création d'emplois;
- améliorant la capacité du pays à relever les défis à long terme, tels que le vieillissement de la population, les chocs économiques mondiaux imprévus et les menaces pour la sécurité mondiale.

Surtout, au moment où le rétablissement de l'équilibre budgétaire est à notre portée, le gouvernement peut continuer de respecter son engagement consistant à alléger le fardeau fiscal des familles canadiennes, de manière à ce qu'elles puissent conserver une part encore plus grande de l'argent qu'elles gagnent et améliorer leur situation financière. À ce chapitre, le gouvernement a récemment proposé des mesures destinées à rendre la vie plus abordable pour les familles canadiennes en réduisant les impôts afin d'aider celles-ci à garder une plus grande part de leur argent durement gagné, ainsi qu'en bonifiant les prestations.

## Soutenir les familles canadiennes

Le 30 octobre, le gouvernement a annoncé son intention de mettre en œuvre quatre mesures visant à favoriser la prospérité des familles par l'entremise de réductions d'impôt et de bonifications de prestations supplémentaires :

- **La bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) pour les enfants âgés de moins de 6 ans.** Selon les changements proposés, les parents recevraient une prestation de 160 \$ par mois pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans – en hausse par rapport au montant actuel de 100 \$ – à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Au cours d'une année, les parents recevraient jusqu'à 1 920 \$ par enfant.
- **L'élargissement de la portée de la PUGE aux enfants âgés de 6 à 17 ans.** Dans le cadre de la prestation élargie, les parents recevraient 60 \$ par mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour chaque enfant âgé de 6 à 17 ans. Au cours d'une année, les parents recevraient jusqu'à 720 \$ par enfant. La PUGE bonifiée remplacera le crédit d'impôt pour enfants actuel pour les années d'imposition 2015 et suivantes.
- **L'instauration de la baisse d'impôt pour les familles.** Il s'agit d'un crédit d'impôt fédéral non remboursable qui permettra à l'un des conjoints de transférer effectivement jusqu'à 50 000 \$ de son revenu imposable au conjoint dont le revenu se situe dans une fourchette d'imposition inférieure. À compter de l'année d'imposition 2014, le crédit accorderait aux couples ayant des enfants d'âge mineur un allègement fiscal pouvant atteindre 2 000 \$.
- **L'augmentation de 1 000 \$ des plafonds de la déduction pour frais de garde d'enfants à compter de l'année d'imposition 2015.** Le montant maximal qui peut être demandé passerait de 7 000 \$ à 8 000 \$ par enfant de moins de 7 ans, de 4 000 \$ à 5 000 \$ par enfant âgé de 7 à 16 ans (et par enfant à charge âgé de plus de 16 ans ayant une déficience) et de 10 000 \$ à 11 000 \$ par enfant admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées.



## Incidence des nouvelles mesures proposées – Exemples

### Exemple 1 – Couple à deux revenus

Dominique et Claude forment un couple à deux revenus ayant deux enfants âgés de 7 et 3 ans. Dominique touche un revenu de 95 000 \$ et Claude, 25 000 \$. Pour l'année d'imposition 2015, cette famille recevrait un avantage fédéral net de 2 835 \$ en vertu des nouvelles mesures proposées. Ce montant s'ajoute à l'allègement fiscal de 2 000 \$ que le couple recevrait au début de 2015 après avoir demandé le crédit relatif à la baisse d'impôt pour les familles dans leurs déclarations de revenus de 2014.

- En 2015, le couple commencerait à recevoir des paiements mensuels au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants de 220 \$, soit 160 \$ pour leur cadet, en plus de 60 \$ pour leur enfant de 7 ans (ils recevraient en fait leur premier versement lié à la bonification de la Prestation en juillet 2015; cette somme comprendrait un paiement de rattrapage de 720 \$ pour la période de janvier à juin). Auparavant, le couple recevait 100 \$ par mois pour leur cadet. Sur une période de 12 mois, la bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants représenterait une augmentation de 1 440 \$ en prestations pour cette famille. Puisque la bonification de la Prestation serait imposable, et que le crédit d'impôt pour enfants serait éliminé, l'avantage fédéral net découlant de ces mesures se chiffrerait à 536 \$ pour cette famille.
- Étant donné que le cadet fréquente une garderie à temps plein et que l'aîné fréquente un camp d'été et un service de garde après l'école, Dominique et Claude profiteraient pleinement de l'augmentation de 2 000 \$ du montant qu'ils peuvent demander au titre de la déduction pour frais de garde d'enfants pour l'année d'imposition 2015. Cette bonification de la déduction leur procurerait un allègement fiscal fédéral supplémentaire de 300 \$.
- Pour l'année d'imposition 2015, l'impôt à payer de la famille serait réduit d'un autre 2 000 \$ par suite de la nouvelle baisse d'impôt pour les familles.

Grâce aux mesures d'allègement fiscal et aux prestations instaurées depuis 2006, incluant celles annoncées le 30 octobre 2014, cette famille disposerait d'environ 7 285 \$ de plus en 2015.

### Exemple 2 – Couple à revenu unique

Isabelle et Marc forment un couple à revenu unique qui gagne 60 000 \$. Ils ont deux enfants âgés de 2 et 4 ans. En vertu des nouvelles mesures fédérales proposées, cette famille profiterait d'un avantage d'environ 1 605 \$ pour l'année d'imposition 2015. Ce montant s'ajoute à l'allègement fiscal approximatif de 1 055 \$ qu'elle recevrait au début de 2015 après avoir demandé le crédit relatif à la baisse d'impôt pour les familles dans leurs déclarations de revenus de 2014.

- La bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants représenterait un avantage de 1 440 \$ sur une période de 12 mois. Puisque la bonification de la Prestation serait imposable, et que le crédit d'impôt pour enfants serait éliminé, l'avantage fédéral net découlant de ces mesures se chiffrerait à 536 \$ pour cette famille pour l'année d'imposition 2015.
- Pour l'année d'imposition 2015, la nouvelle baisse d'impôt pour les familles réduirait l'impôt à payer de la famille d'environ 1 070 \$.

Grâce aux mesures d'allègement fiscal et aux prestations instaurées depuis 2006, incluant celles annoncées le 30 octobre 2014, cette famille disposerait d'environ 6 240 \$ de plus en 2015.



## Incidence des nouvelles mesures proposées – Exemples

### Exemple 3 – Chef de famille monoparentale

Aline, qui élève seule un enfant de 4 ans, gagne un revenu de 45 000 \$. En vertu des nouvelles mesures fédérales proposées, Aline profiterait d'un avantage d'environ 420 \$ pour l'année d'imposition 2015.

- La bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants représenterait un avantage de 720 \$ sur une période de 12 mois. Puisque la bonification de la Prestation serait imposable, et que le crédit d'impôt pour enfants serait éliminé, l'avantage fédéral net découlant de ces mesures se chiffrerait à 268 \$ pour cette famille.
- Puisque son enfant fréquente la garderie à temps plein, Aline profiterait de la hausse de 1 000 \$ du montant qu'elle pourra demander au titre de la déduction pour frais de garde d'enfants pour l'année d'imposition 2015. La bonification de cette déduction lui procurerait un allègement fiscal fédéral supplémentaire de 150 \$.

Grâce aux mesures d'allègement fiscal et aux prestations instaurées depuis 2006, incluant celles annoncées le 30 octobre 2014, Aline disposerait d'environ 3 325 \$ de plus en 2015.

### Exemple 4 – Couple à deux revenus avec revenus égaux

Thomas et Marie-Anne forment un couple à deux revenus ayant deux enfants âgés de 3 et 6 ans. Ils gagnent chacun un revenu de 60 000 \$. En vertu des nouvelles mesures proposées, cette famille recevrait un avantage fédéral net de 875 \$ pour l'année d'imposition 2015.

- En 2015, le couple commencerait à recevoir des paiements mensuels au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants de 220 \$, soit 160 \$ pour leur cadet, en plus de 60 \$ pour leur enfant de 6 ans (ils recevraient en fait leur premier paiement lié à la bonification de la Prestation en juillet 2015; cette somme comprendrait un paiement de rattrapage de 720 \$ pour la période de janvier à juin). Auparavant, le couple recevait 100 \$ par mois pour leur cadet. Sur une période de 12 mois, la bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants représenterait une augmentation de 1 440 \$ en prestations pour cette famille. Puisque la bonification de la Prestation serait imposable, et que le crédit d'impôt pour enfants serait éliminé, l'avantage fédéral net découlant de ces mesures se chiffrerait à 435 \$ pour cette famille.
- Étant donné que le cadet fréquente une garderie à temps plein et que l'aîné fréquente un camp d'été et un service de garde après l'école, Thomas et Marie-Anne profiteraient pleinement de l'augmentation de 2 000 \$ du montant qu'ils peuvent demander au titre de la déduction pour frais de garde d'enfants pour l'année d'imposition 2015. Cette bonification de la déduction leur procurerait un allègement fiscal fédéral supplémentaire de 440 \$.

Grâce aux mesures d'allègement fiscal et aux prestations instaurées depuis 2006, incluant celles annoncées le 30 octobre 2014, cette famille disposerait d'environ 5 475 \$ de plus en 2015.



Outre ces plus récents changements proposés, le gouvernement a annoncé, le 9 octobre 2014, son intention de doubler le montant du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et d'en faire un crédit remboursable. Les parents pourront tirer parti du nouveau montant maximal de 1 000 \$ au printemps 2015, lorsqu'ils produiront leur déclaration de revenus de 2014. La conversion à un crédit remboursable permettra de bonifier les prestations destinées aux familles à faible revenu qui demanderont le nouveau crédit pour l'année d'imposition 2015 et les années d'imposition suivantes. Une fois entièrement mise en œuvre, la bonification proposée du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants se traduirait par un allègement fiscal supplémentaire pour environ 850 000 familles.

Pris ensemble, ces changements proposés offrirait environ 3,1 milliards de dollars en allègements fiscaux et en prestations bonifiées en 2014-2015, somme qui s'élèverait à près de 27 milliards au cours de la période englobant l'année courante et les cinq prochaines années. Ainsi, plus de 4 millions de familles canadiennes profiteraient de ces mesures, qui se traduiraient par des allègements fiscaux et une hausse de prestations totalisant plus de 1 100 \$ en moyenne pour ces familles en 2015.

### **Soutenir les entreprises**

Le gouvernement demeure tout aussi déterminé à aider les entreprises à prospérer ici même au Canada et à réussir dans l'économie mondiale. Pour ce faire, les entreprises doivent pouvoir compter sur la collaboration du gouvernement afin qu'elles puissent connaître du succès et favoriser la création d'emplois.

En septembre 2013, le gouvernement a annoncé un gel de trois ans du taux de cotisation d'assurance-emploi, maintenant ce taux à son niveau de 2013, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable et évitant qu'il n'augmente à 1,93 \$ en 2014. On s'attend à ce que cette mesure permette aux employeurs et aux employés d'économiser 660 millions de dollars pour la seule année 2014.

Dans la foulée de cette initiative, le gouvernement a annoncé le 11 septembre 2014 une nouvelle mesure destinée à favoriser la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme, soit l'instauration du nouveau crédit pour l'emploi visant les petites entreprises. Ce crédit devrait permettre aux petites entreprises d'économiser plus de 550 millions de dollars en 2015 et en 2016. Tout employeur qui versera des cotisations d'assurance-emploi de 15 000 \$ ou moins au cours de l'une ou l'autre de ces années sera admissible à ce crédit, ce qui représente près de 90 % de tous les employeurs au Canada qui versent des cotisations. L'Agence du revenu du Canada calculera automatiquement le montant du crédit à partir de la déclaration de revenus T4 des entreprises afin de ne pas alourdir le fardeau administratif imposé aux propriétaires.

De plus, tous les employeurs et employés bénéficieront d'une réduction importante du taux de cotisation d'assurance-emploi en 2017. Au moment de l'entrée en vigueur du nouveau mécanisme d'établissement du taux d'équilibre sur sept ans, le taux passera, selon les estimations, du taux actuellement prévu par la loi, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, à un taux de 1,45 \$. Cette mesure fera en sorte que les cotisations ne dépasseront pas le niveau requis pour financer les dépenses du programme d'assurance-emploi au fil du temps.



## Rétablir l'équilibre budgétaire

Les familles canadiennes reconnaissent l'importance d'avoir un budget équilibré. De même, les gouvernements ne peuvent pas dépenser indéfiniment au-delà de leurs moyens. Le gouvernement a adopté des mesures responsables et graduelles en vue de réduire le déficit et de rétablir l'équilibre budgétaire, et il demeure déterminé à maintenir l'équilibre une fois que celui-ci aura été rétabli. À cette fin, le gouvernement mettra de l'avant une loi qui exigera le dépôt de budgets équilibrés lorsque la conjoncture économique est normale, et qui fixera des échéanciers précis pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire en cas de crises économiques.

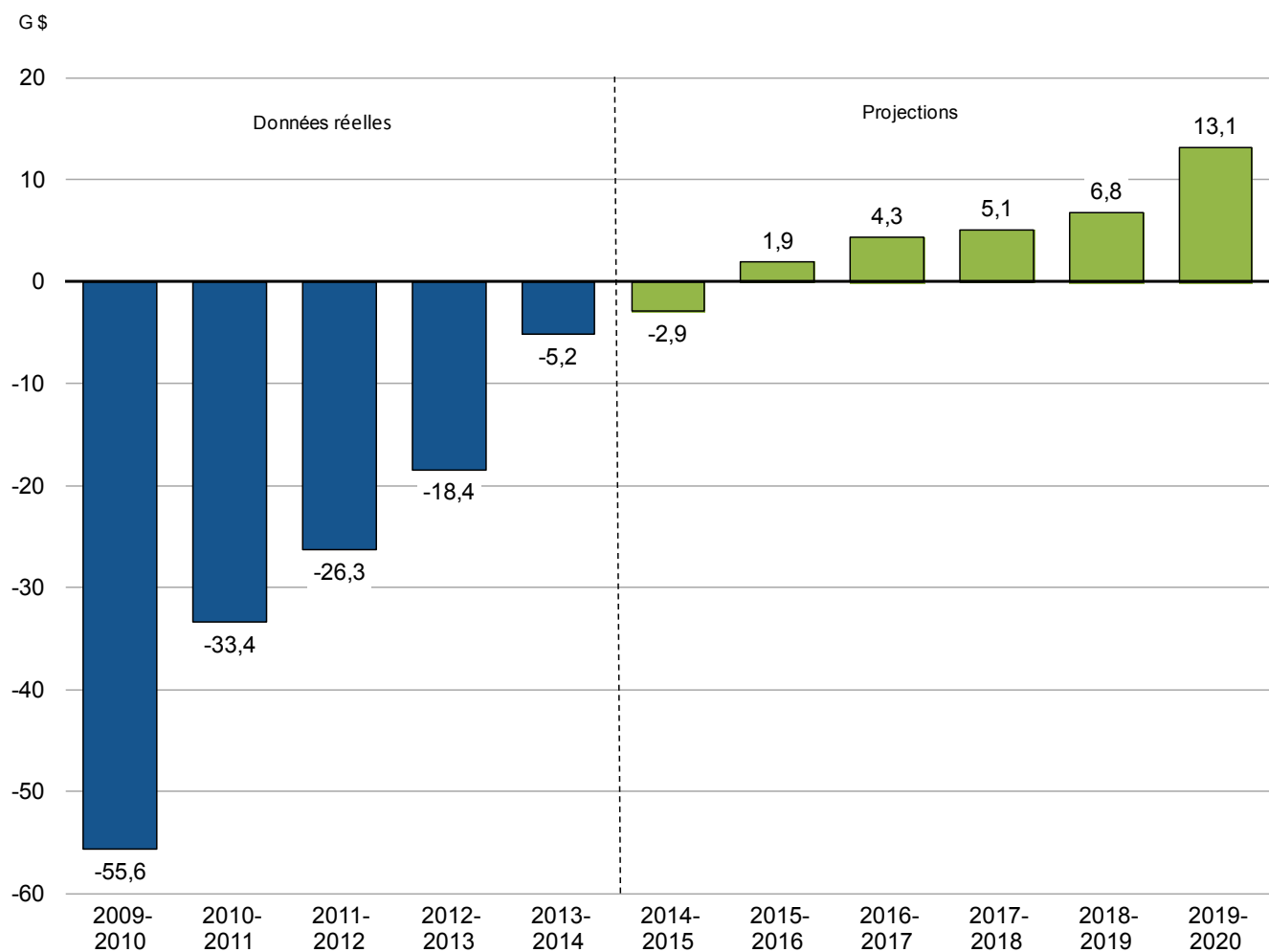
Ce n'est que par son engagement soutenu d'assurer une gestion responsable et viable des finances publiques que le gouvernement est maintenant en mesure d'accorder des allègements fiscaux additionnels et une hausse de prestations totalisant plus de 27 milliards de dollars aux familles et aux entreprises au cours des cinq prochaines années, et ce, tout en demeurant sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.



En effet, en 2009, au plus fort de la crise économique et financière mondiale, le déficit s'élevait à 55,6 milliards de dollars. Au cours des dernières années, le gouvernement a mis en œuvre des mesures importantes et responsables afin de réduire le déficit et d'assurer ainsi la viabilité des finances publiques et des programmes sociaux pour les générations à venir. Aujourd'hui, compte tenu des initiatives décrites ci-dessus, un excédent de 1,9 milliard est prévu pour 2015-2016; cet excédent augmentera de façon constante et devrait s'établir à 13,1 milliards en 2019-2020 (graphique 1.4). De plus, le gouvernement a jugé bon de continuer de maintenir une réserve de 3,0 milliards de dollars par année entre 2014-2015 et 2019-2020 pour parer aux imprévus. Si ces fonds ne sont pas utilisés, ils serviront à réduire la dette fédérale.

**Le gouvernement est sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015**

Graphique 1.4  
**Solde budgétaire**



Source : Ministère des Finances



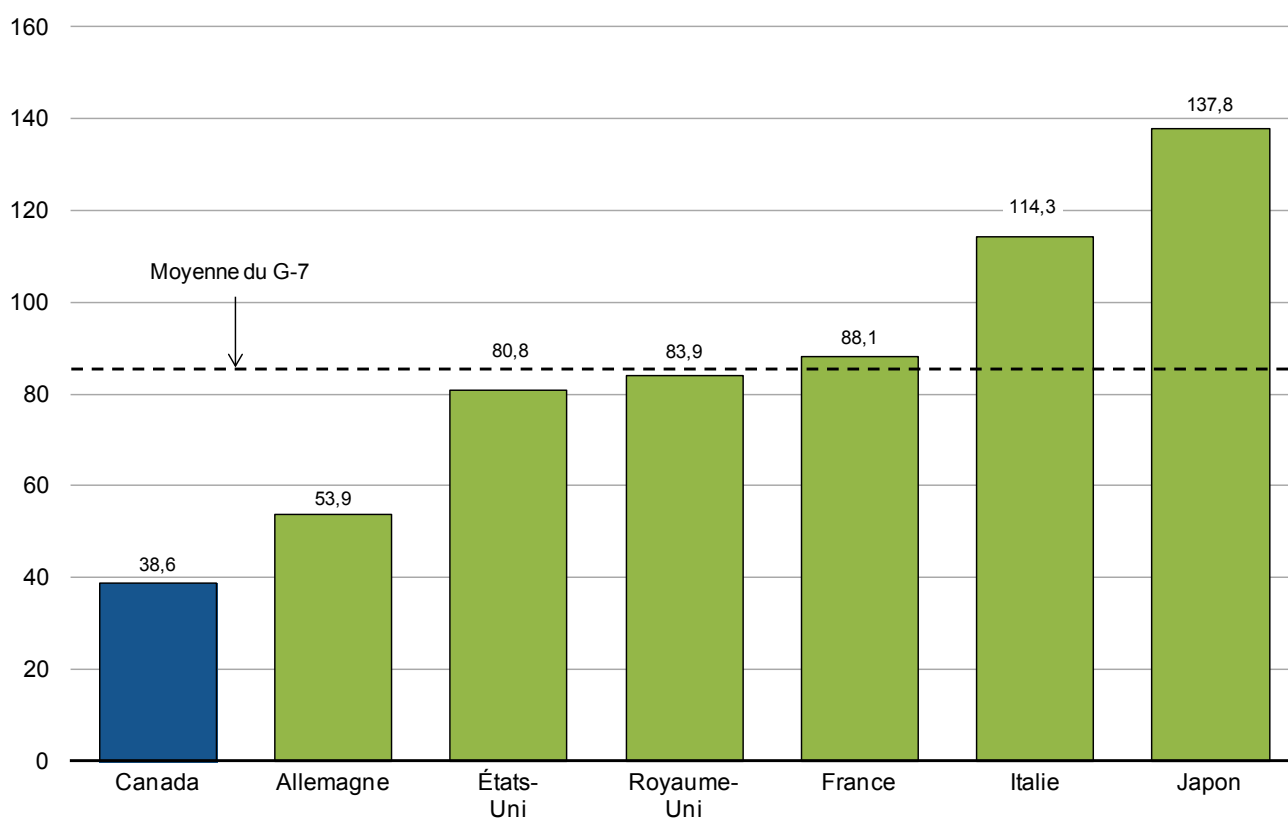
Le ratio de la dette fédérale au PIB a baissé l’an dernier et devrait continuer à diminuer de façon constante; ainsi, le gouvernement est en bonne position en vue de respecter son engagement de réduire la dette fédérale à 25 % du PIB d’ici 2021. En effet, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait atteindre, d’ici 2017, un niveau inférieur à celui qui prévalait avant la récession. Cela contribuera à faire en sorte que la dette nette de l’ensemble des administrations publiques du Canada (qui englobe la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) continuera de diminuer. En effet, le Fonds monétaire international prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l’ensemble des administrations publiques du Canada demeurera le plus faible parmi les pays du G-7 (graphique 1.5).

**Le Canada affiche le ratio de la dette nette au PIB le plus faible des pays du G-7, et de loin**

Graphique 1.5

**Ratio de la dette nette au PIB de l’ensemble des administrations publiques<sup>1</sup>, 2014**

% du PIB



<sup>1</sup> Le secteur des administrations publiques comprend le gouvernement fédéral, les administrations infranationales et locales ainsi que les régimes de sécurité sociale. Au Canada, la dette nette de l’ensemble des administrations publiques comprend la dette nette du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, territoriales et locales, ainsi que les actifs nets détenus par le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Source : Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2014



# Chapitre 2

## Évolution et perspectives économiques

### Introduction

Tandis que l'économie canadienne a continué à afficher une croissance robuste, l'économie mondiale a continué pour sa part de décevoir. La croissance a été plus faible que prévu en Chine, alors que dans la zone euro, elle a encore une fois stagné. En raison du rythme beaucoup plus modéré que prévu de l'activité économique au début de cette année, les prévisionnistes ont de nouveau révisé à la baisse les perspectives de croissance de l'économie mondiale et reporté à 2015 leurs attentes d'un retour à une trajectoire de croissance mondiale plus forte.

En partie en raison des attentes d'une croissance mondiale affaiblie, les marchés financiers ont traversé une période de volatilité accrue à compter de la mi-octobre, accompagnée de baisses marquées dans les grands marchés boursiers, d'une chute du rendement des obligations dans les économies avancées et d'une hausse des primes de risque. Les prix des produits de base à l'échelle mondiale ont eux aussi affiché une baisse marquée, sous l'effet des attentes d'une demande moins forte et de préoccupations entourant une offre excédentaire sur les marchés du pétrole brut. Bien que les marchés se soient stabilisés récemment, cette période de turbulence met en évidence la nature toujours fragile et incertaine de la reprise mondiale.

Dans cet environnement économique difficile, l'économie canadienne a connu une performance relativement bonne. Ainsi, au cours de la reprise économique, l'expansion du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a dépassé celle de tous ses partenaires du Groupe des Sept (G-7) et la croissance de l'emploi a été l'une des plus fortes parmi les membres du Groupe. Plus de 1,2 million d'emplois nets ont été créés au Canada depuis la fin de la récession; il s'agit en très grande majorité d'emplois à temps plein, dans des secteurs à rémunération élevée et dans le secteur privé.

Toutefois, la faiblesse de la croissance mondiale continue de peser sur les perspectives de l'économie canadienne. La faible demande extérieure a limité la croissance des exportations depuis la fin de 2011, ce qui a accru l'incertitude quant aux perspectives de la demande future et pesé sur les investissements des entreprises.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale et au Canada depuis le dépôt du budget de 2014. Il décrit également les prévisions économiques moyennes formulées par des économistes du secteur privé en septembre 2014, sur lesquelles reposent les projections budgétaires de cette mise à jour, et traite des risques et de l'incertitude entourant ces prévisions économiques.

## Évolution et perspectives de l'économie mondiale

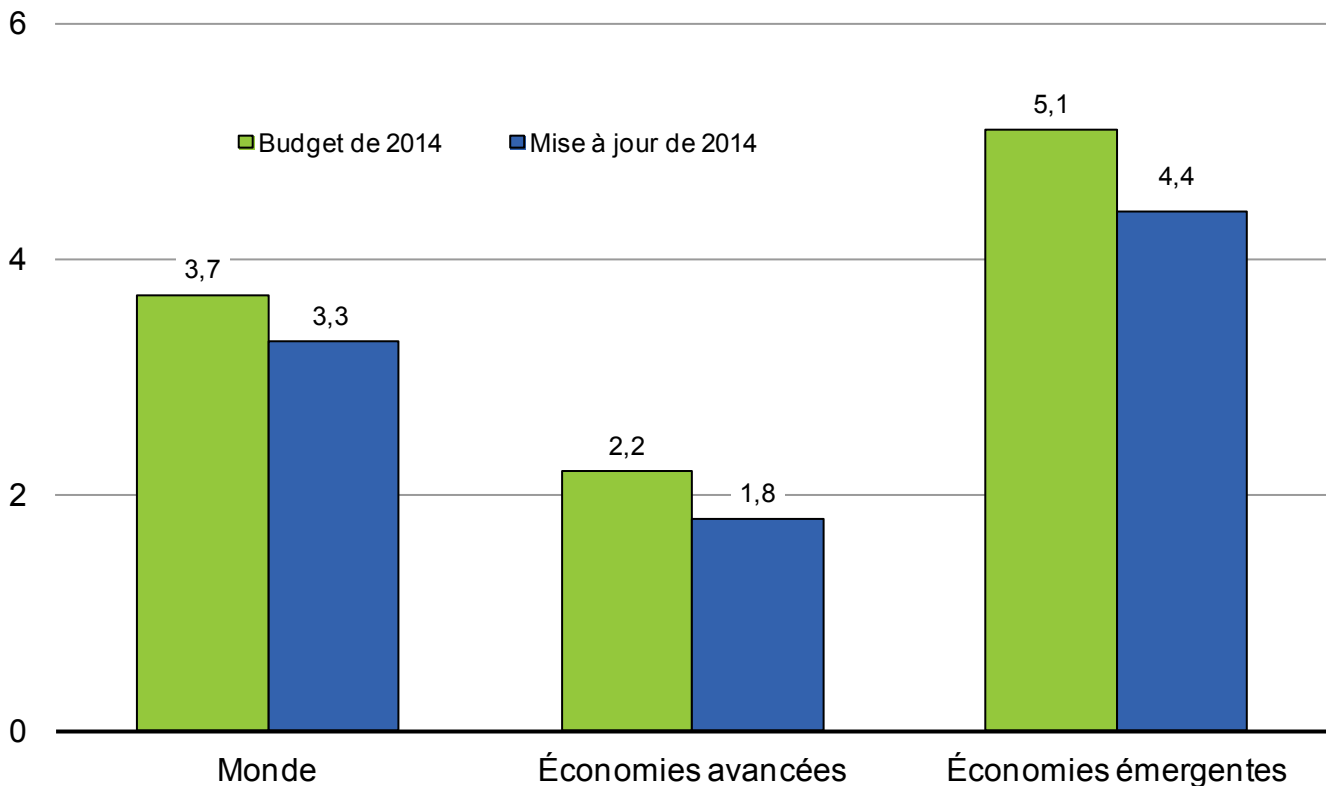
L'économie mondiale a progressé à un rythme mitigé au cours du premier semestre de 2014. Cette faible progression était en grande partie attribuable à la contraction survenue aux États-Unis au début de l'année, à la stagnation de l'activité dans la zone euro et à une croissance plus faible en Chine au premier trimestre. En outre, la croissance dans un certain nombre d'autres grandes économies émergentes s'est située en dessous des attentes. Par conséquent, les projections de croissance à l'échelle mondiale pour l'ensemble de l'année ont été révisées à la baisse par rapport aux attentes qui prévalaient au moment de la présentation du budget de 2014 (graphique 2.1).

**Les perspectives de croissance mondiale pour cette année ont été révisées à la baisse depuis la présentation du budget de 2014**

Graphique 2.1

### Évolution des prévisions du FMI concernant la croissance du PIB réel mondial en 2014

%



Sources : Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janvier 2014, et *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014

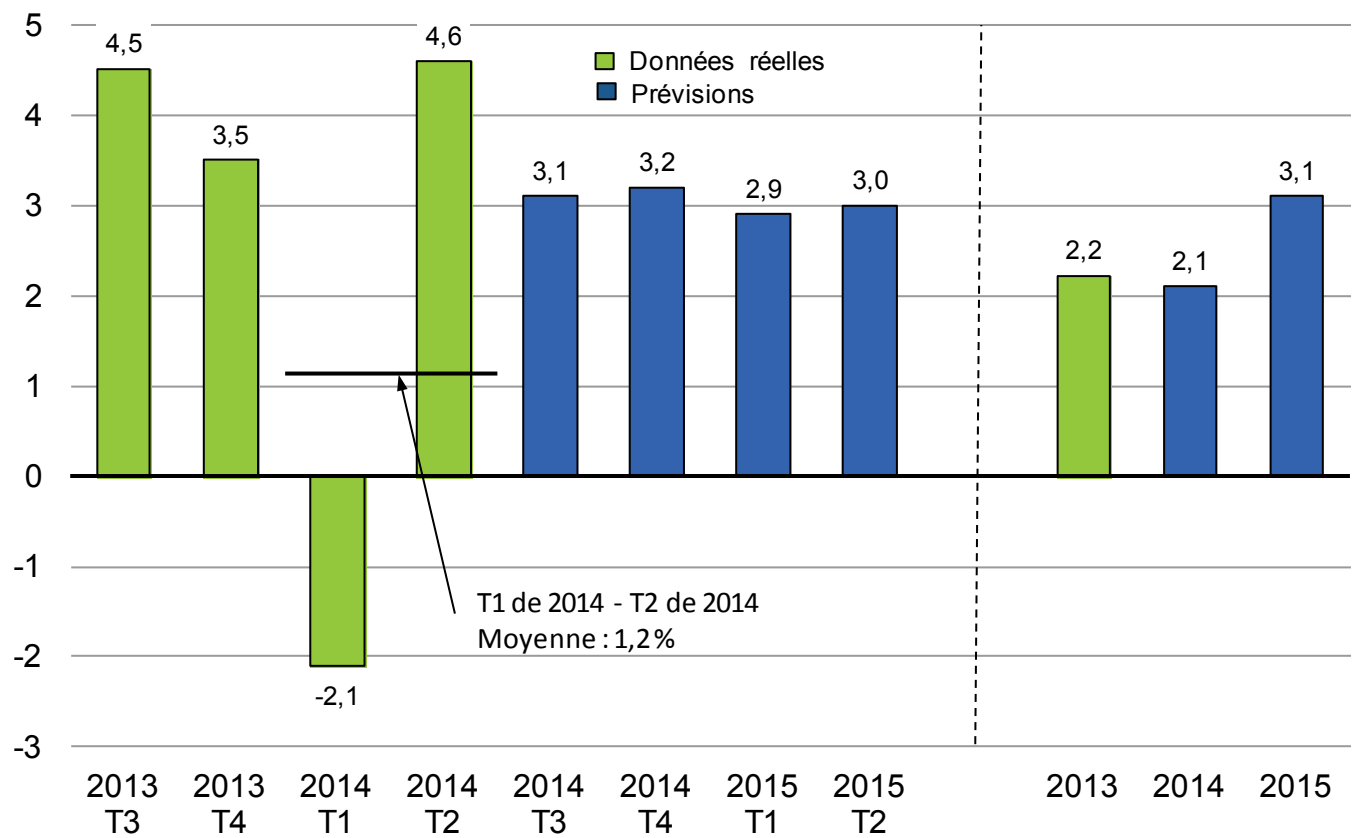
Aux États-Unis, la production a connu une contraction inattendue de 2,1 % au premier trimestre de l'année, avant de rebondir à un rythme vigoureux de 4,6 % au deuxième trimestre, alors que des facteurs temporaires, y compris des conditions météorologiques défavorables, s'atténaient. La croissance s'est établie à un faible niveau moyen de 1,2 % au cours de la première moitié de l'année. Au troisième trimestre, elle a atteint 3,5 %, soit un niveau légèrement supérieur aux attentes contenues dans l'enquête de septembre auprès d'économistes du secteur privé (graphique 2.2). On prévoit que l'activité économique se maintiendra à environ 3 % pendant plusieurs trimestres, à l'image de ce qui était attendu au moment de la présentation du budget de 2014. Dans l'ensemble, les économistes du secteur privé s'attendent à une croissance du PIB réel des États-Unis de 2,1 % cette année, semblable au rythme de 2,2 % enregistré en 2013, et que celle-ci s'améliorera ensuite pour atteindre 3,1 % en 2015.

**La croissance aux États-Unis a été inégale au cours du premier semestre de 2014, mais devrait se stabiliser à environ 3 % au cours de la prochaine année**

Graphique 2.2

**Perspectives de croissance du PIB réel aux États-Unis**

%, une période à l'autre, taux annualisés



Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; enquête de septembre 2014 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



La demande intérieure devrait être un facteur clé de l'amélioration de la croissance aux États-Unis, soutenue par l'accroissement de la richesse financière et immobilière, l'amélioration des conditions du marché du travail, l'expansion du crédit et le maintien d'une politique monétaire accommodante. On a assisté de plus à une baisse de l'incertitude budgétaire à court terme, les accords récents conclus au sujet du budget ayant permis d'établir les niveaux de financement du gouvernement jusqu'en septembre 2015. Toutefois, les négociations relatives à la limite de la dette américaine devraient s'intensifier en mars 2015, ce qui pourrait accroître l'incertitude.

Les indicateurs du marché du travail aux États-Unis, qui tiraient de l'arrière par rapport aux gains réalisés au Canada au sortir de la récession, sont encourageants. La croissance mensuelle de l'emploi, dont la moyenne se situait à environ 195 000 en 2013, s'est élevée à environ 230 000 jusqu'à maintenant cette année, tandis que le taux de chômage a fléchi à 5,8 %. Néanmoins, la croissance des salaires est modeste, les indicateurs plus vastes du chômage (par exemple, ceux portant sur le nombre de travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein) demeurent élevés, et le taux d'activité a connu une baisse marquée. À la lumière de ces données, les prévisionnistes américains s'attendent à ce que l'inflation n'augmente que graduellement à l'avenir.

Conformément à l'amélioration des perspectives américaines, la Réserve fédérale américaine avait réduit le rythme de ses achats d'actifs dans le cadre d'un programme d'assouplissement quantitatif depuis le début de l'année; lors de sa réunion du 29 octobre, elle a décidé de mettre fin à ces achats à la fin du mois d'octobre. Les marchés financiers s'attendent à une première hausse du taux directeur au cours de la deuxième moitié de 2015. Néanmoins, l'orientation monétaire globale devrait demeurer très accommodante, car on s'attend à ce que le taux directeur demeure bas pendant un certain temps.

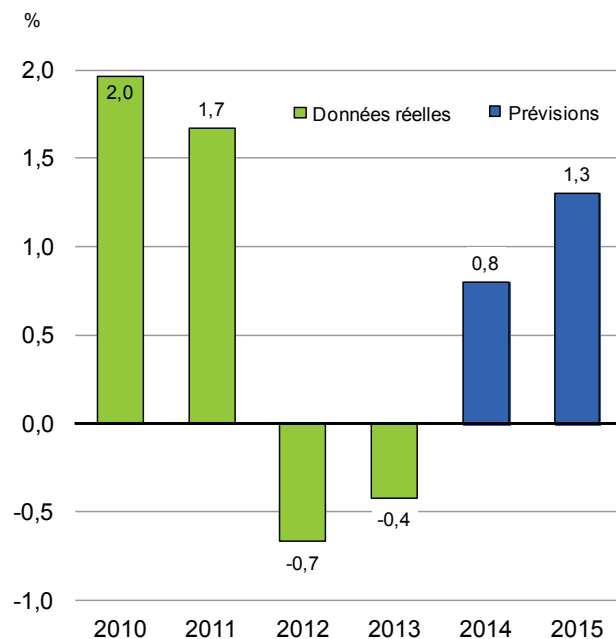
Dans la zone euro, la reprise se fait toujours attendre. Au milieu de 2013, l'économie a renoué avec une croissance anémique après une période de récession d'un an et demi. Toutefois, la reprise a stagné au deuxième trimestre de 2014, alors que l'activité économique s'est contractée dans les trois plus grandes économies, soit l'Allemagne, la France et l'Italie.

La faiblesse persistante du taux d'inflation (0,4 % en octobre 2014 et inférieur à 1 % pour 13 mois consécutifs) amène de nouveaux défis, puisqu'elle se traduit par une hausse des coûts d'emprunt réels, ce qui pourrait ralentir la reprise et rendre plus difficile la réduction de fardeaux de la dette déjà élevés (graphique 2.3). En effet, les attentes à l'égard de l'inflation ont diminué dernièrement, augmentant ainsi le risque d'une inflation encore plus faible ou même de déflation.

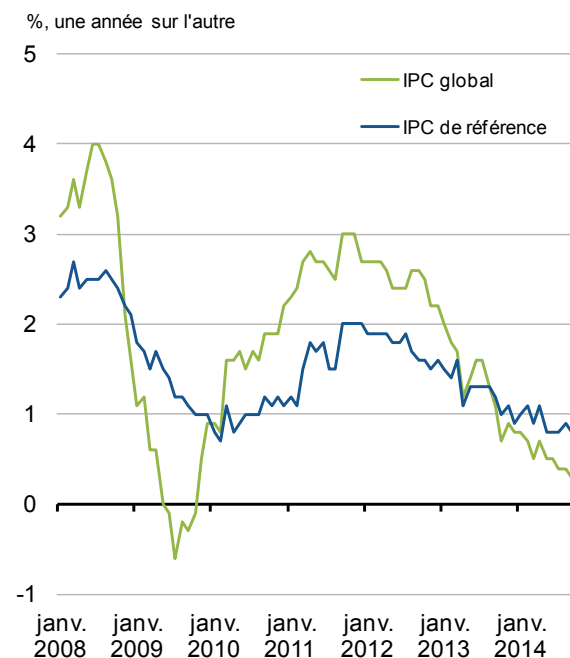
**Dans la zone euro, la reprise se fait toujours attendre et l'inflation a baissé de façon significative**

Graphique 2.3

**Perspectives de croissance du PIB réel dans la zone euro**



**Inflation des prix à la consommation dans la zone euro**



Sources : Haver Analytics; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014

Nota – Le dernier point de données correspond à octobre 2014.

Source : Haver Analytics

Bien qu'il y ait eu une certaine amélioration dans la zone euro au cours de l'année écoulée, les économies périphériques de la région (la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne) demeurent une source d'incertitude. Les conditions financières demeurent resserrées, et l'assainissement des bilans des banques européennes se poursuit lentement, laissant le secteur bancaire vulnérable aux chocs négatifs. De plus, l'Espagne et la Grèce sont actuellement en déflation, ce qui pèse davantage sur la viabilité des finances publiques dans ces pays. En Grèce, l'incertitude politique est en hausse et les marchés s'interrogent sur la capacité du pays à obtenir suffisamment de fonds dans les années à venir. De plus, les progrès accomplis dans le cadre des réformes structurelles entreprises au niveau des pays se sont avérés généralement décevants, et le risque de dérapage des réformes est en hausse. Par conséquent, les coûts d'emprunt sur la dette souveraine de certaines de ces économies à risque se sont de nouveau mis à augmenter.





En réaction à la détérioration de la situation économique et aux menaces pesant sur la stabilité des prix, la Banque centrale européenne a lancé deux rondes de mesures d'assouplissement monétaire, soit en juin et en septembre. Ces mesures comprennent la réduction de ses taux d'intérêt au niveau plancher, l'introduction d'apports de liquidités ciblés pour les banques, qui ont été amorcés en septembre, et le lancement de deux nouveaux programmes d'achats de certains actifs privés, y compris les obligations sécurisées (dont l'émission a débuté le 20 octobre) et les titres adossés à des actifs (dont l'émission devrait commencer au cours du quatrième trimestre). Le FMI s'attend à ce que, après une contraction de l'activité économique en 2012 et en 2013, la zone euro affiche une croissance positive, mais faible, de 0,8 % en 2014, suivie d'un modeste redressement jusqu'à 1,3 % en 2015. Cette reprise continuera d'être freinée par le taux de chômage élevé, la nécessité de réformes structurelles et l'assainissement requis des bilans dans les secteurs public et bancaire.

Au Royaume-Uni, la croissance de la production s'est poursuivie à vive allure depuis la présentation du budget de 2014, et le taux de chômage a diminué à de bas niveaux d'après-crise. Le FMI prévoit un redressement de la croissance, qui devrait passer de 1,7 % en 2013 à 3,2 % en 2014 et à 2,7 % en 2015, sous l'effet de l'élan de la consommation et des investissements des entreprises.

Le Japon fait face à des perspectives de croissance incertaines. Après avoir connu une croissance moyenne supérieure à 3 % au cours des cinq trimestres précédents, le PIB réel s'est contracté de 7,1 % au deuxième trimestre de 2014, les consommateurs ayant devancé des achats en prévision d'un relèvement de la taxe à la consommation, le 1<sup>er</sup> avril. Les données récentes au sujet de l'inflation ont également été inférieures aux prévisions. Par conséquent, la Banque du Japon a récemment annoncé des mesures d'assouplissement supplémentaires, notamment une hausse du rythme de ses achats d'actifs dans le cadre de l'assouplissement quantitatif. Le FMI prévoit que la croissance ralentira dans le pays, passant de 1,5 % en 2013 à 0,9 % en 2014, puis à 0,8 % en 2015.

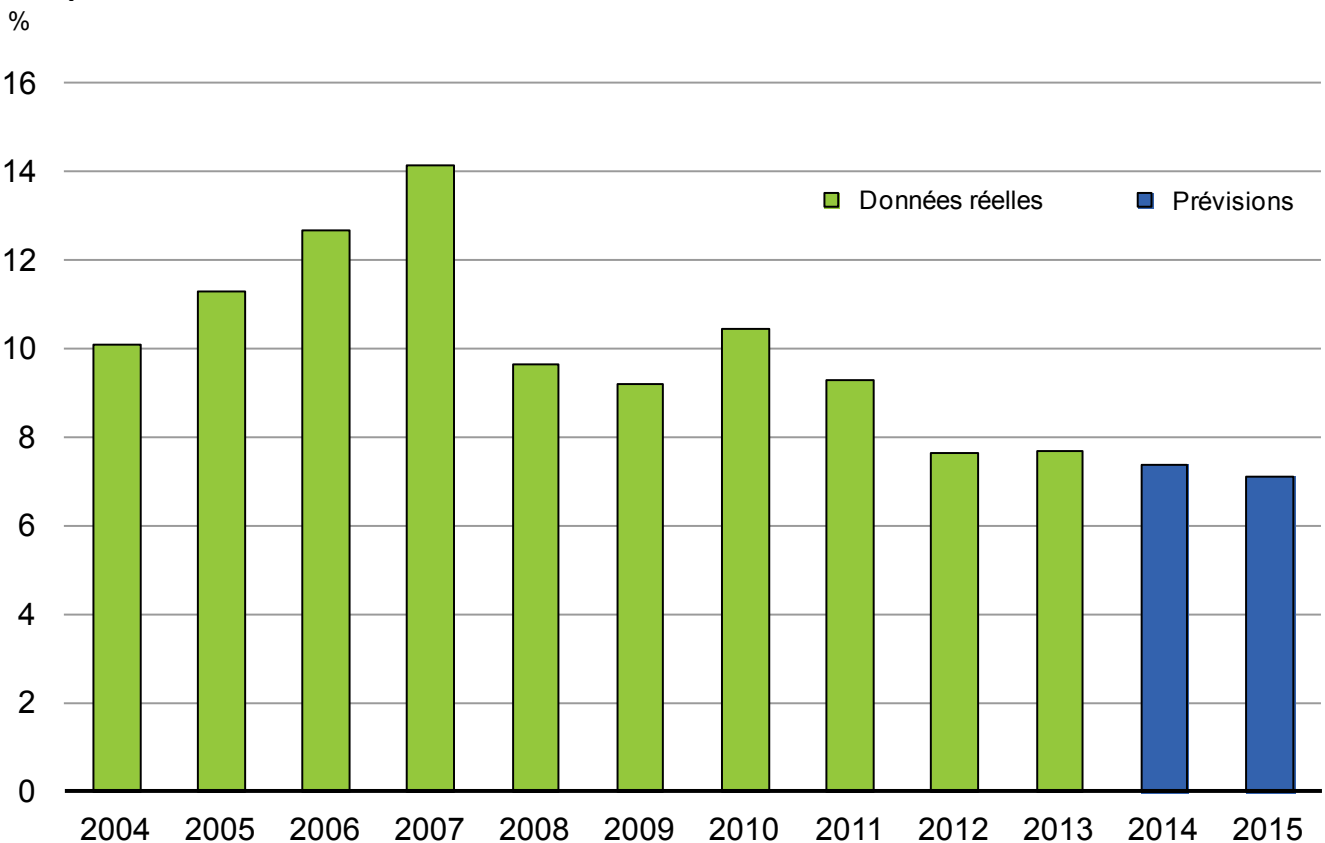
Dans les économies émergentes, la croissance semble s'être atténuée encore en 2014, sous l'effet des développements négatifs survenus dans quelques grandes économies. On constate notamment que la croissance ralentit en Chine, que le Brésil est en récession et que l'économie de la Russie a ralenti brusquement. Le FMI prévoit que la croissance s'améliorera dans les économies émergentes, passant de 4,4 % cette année à 5,0 % en 2015, par suite de mesures stratégiques renforcées, d'une baisse des tensions géopolitiques et nationales ainsi que d'une demande extérieure plus forte de la part des économies avancées.

Dans le cas de la Chine, le FMI s'attend à une croissance du PIB réel qui s'atténuera en 2014 pour s'établir à 7,4 %, comparativement au niveau de 7,7 % de 2013 et de 2012. Ces niveaux sont bien inférieurs à la croissance annuelle moyenne de 10 % connue au cours de la décennie ayant précédé la récession mondiale et constituent le rythme de croissance le plus faible enregistré depuis 1990. La croissance devrait s'atténuer encore plus en 2015 et se situer à 7,1 % (graphique 2.4).

### Le rythme de croissance continue à ralentir en Chine

Graphique 2.4

#### Perspectives de croissance du PIB réel en Chine



Sources : Haver Analytics; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014

Dans une certaine mesure, ce ralentissement de la croissance a été intentionnel et résulte des mesures prises afin de contenir la croissance du crédit et les prix élevés des propriétés, alors que les autorités cherchent à mettre en place un modèle de croissance plus durable reposant davantage sur la consommation intérieure. Toutefois, au cours des derniers mois, les autorités chinoises ont mis en œuvre des mesures de stimulation ciblées, dont une accélération des projets d'infrastructure, un relâchement sélectif des exigences relatives aux réserves des banques, des injections de liquidités dans certaines banques et un assouplissement des politiques hypothécaires. La nature inégale de ces politiques témoigne du défi que doivent relever les autorités dans la mise en œuvre de réformes financières et économiques, tout en maintenant le rythme de croissance à un taux avoisinant sa cible officielle de 7,5 %. En outre, l'économie de la Chine continue d'être aux prises avec des risques découlant d'un secteur bancaire parallèle peu réglementé, de la situation du secteur du logement ainsi que de niveaux d'endettement élevés des gouvernements locaux.

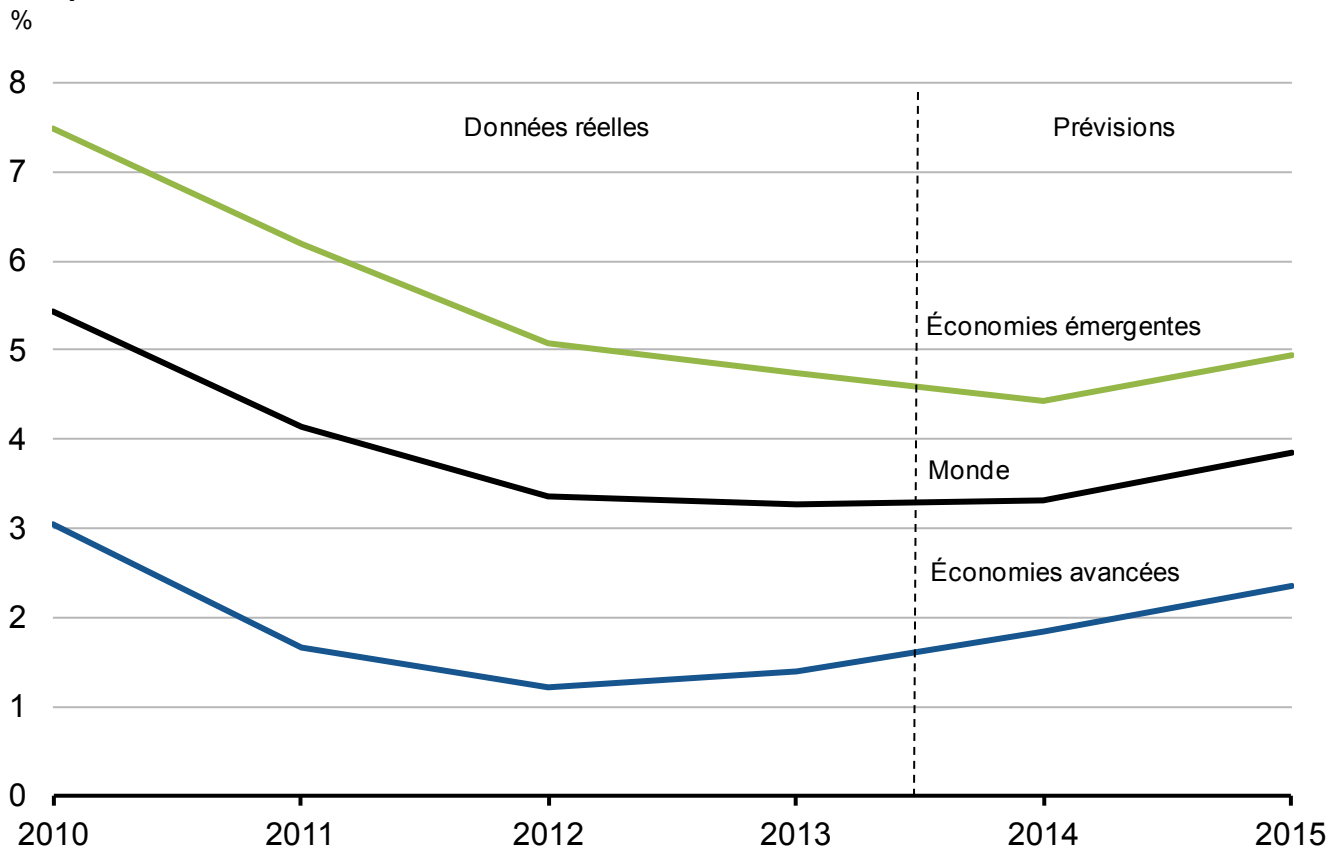


À l'échelle mondiale, le FMI prévoit maintenant une croissance de 3,3 % pour 2014, qui demeurerait inchangée par rapport à 2013, alors qu'une croissance légèrement plus forte dans les économies avancées sera compensée par une modeste décélération de la croissance des économies émergentes. En 2015, la croissance mondiale devrait s'accroître et s'établir à 3,8 % (graphique 2.5).

**L'activité économique mondiale devrait s'améliorer en 2015 en raison d'un redressement de la croissance dans les économies avancées et les économies émergentes**

Graphique 2.5

**Perspectives de croissance du PIB réel mondial, selon le FMI**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014

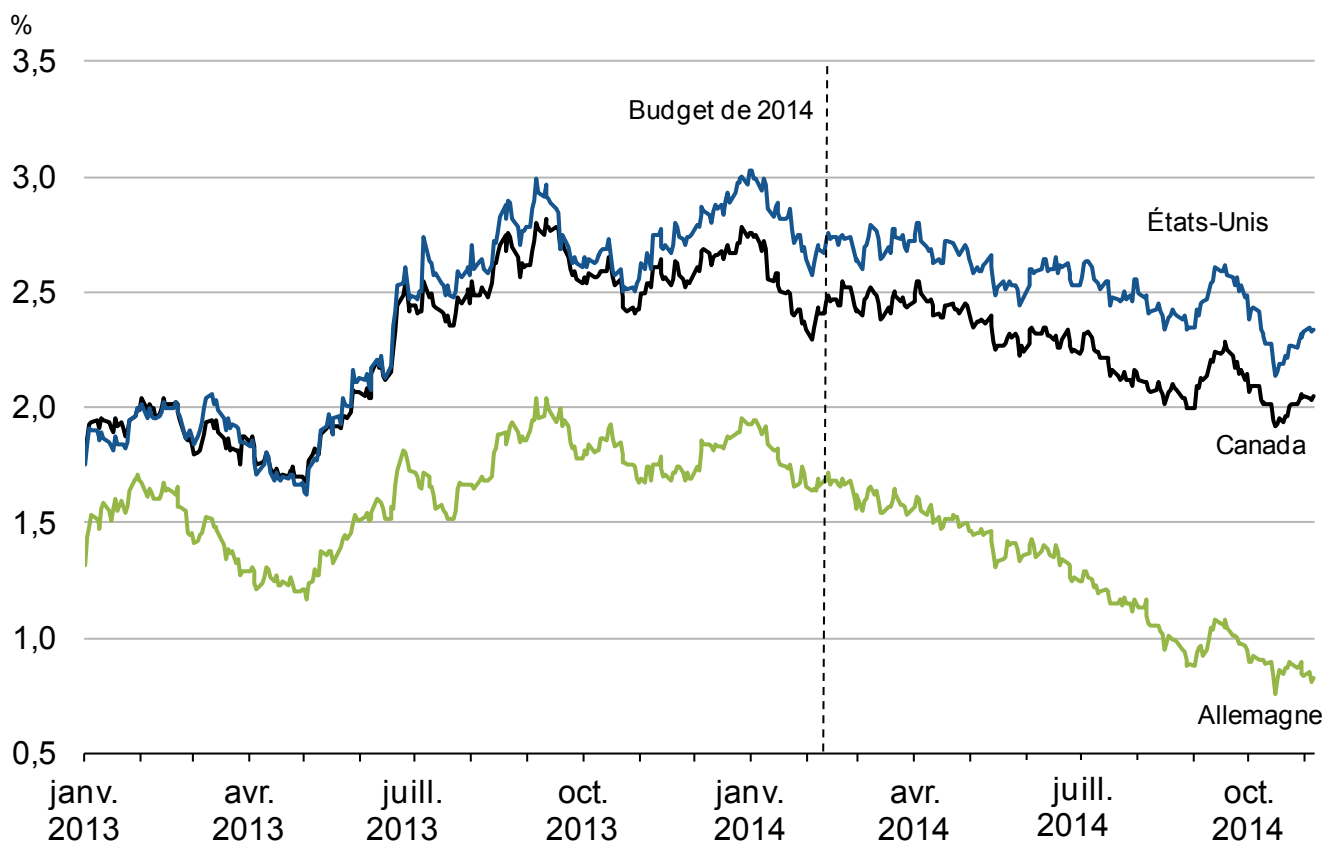
## Évolution des marchés financiers

Les politiques monétaires accommodantes qui ont cours dans la plupart des grandes économies avancées ont résulté en un déclin, depuis la présentation du budget de 2014, du rendement des obligations d'État à 10 ans. En particulier, l'anticipation d'une réduction possible des taux directeurs et de mesures ciblées d'assouplissement du crédit par la Banque centrale européenne a exercé une forte pression à la baisse sur les taux d'intérêt dans la zone euro au cours de la première moitié de l'année, tandis que les mouvements vers les valeurs refuges telles que les obligations des gouvernements des États-Unis et du Canada ont mené à la réduction des taux dans ces pays. Bien que les taux des obligations d'État dans les grandes économies aient fait un léger bond temporaire au cours de la première moitié du mois de septembre, l'incertitude croissante concernant la solidité de la reprise mondiale a pesé sur le climat des marchés dernièrement. Cela a entraîné un retour des flux vers les valeurs refuges ayant pour effet d'abaisser les taux à des creux sans précédent (graphique 2.6).

### Les taux d'intérêt à long terme ont diminué dans les principales économies avancées depuis la présentation du budget de 2014

Graphique 2.6

#### Rendement des obligations d'État à 10 ans



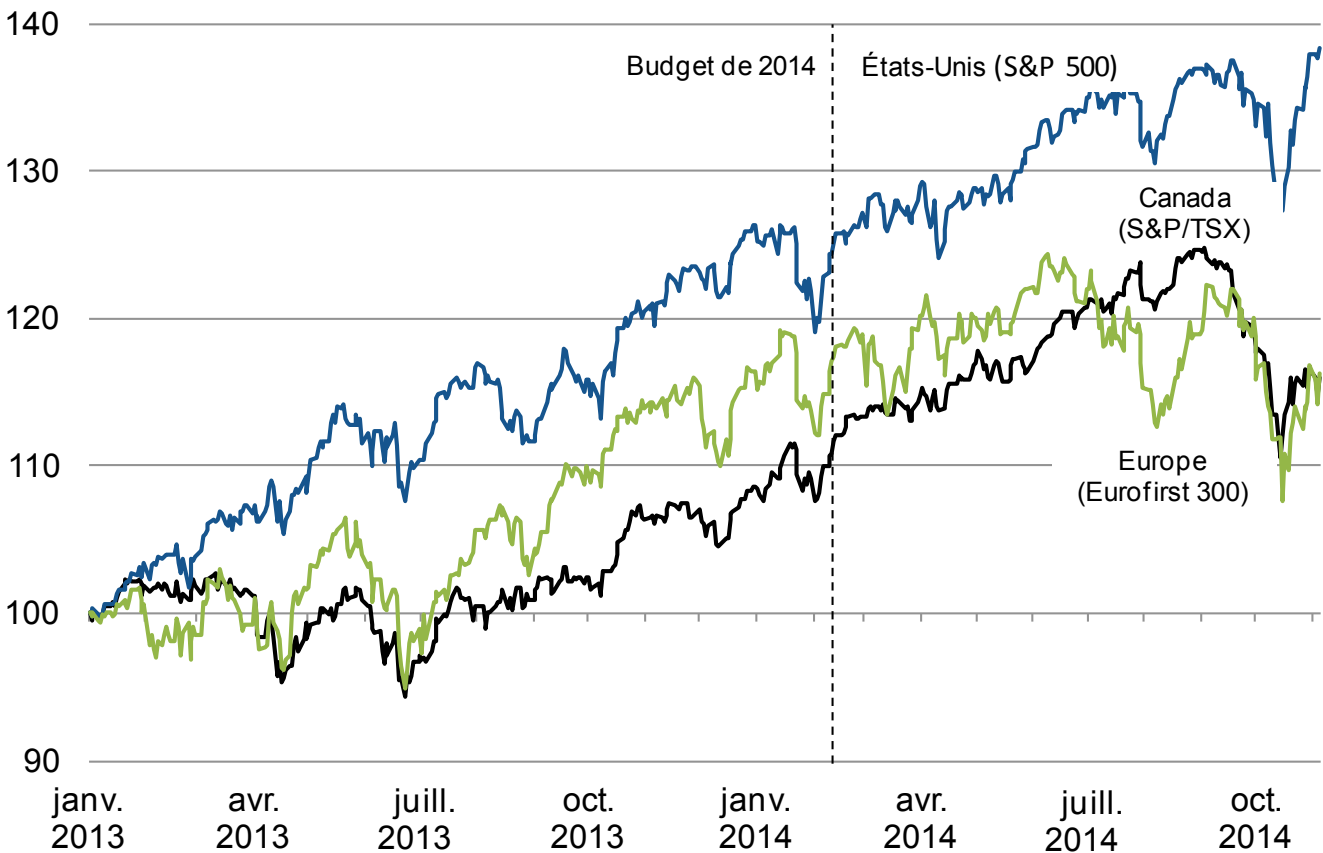
Nota – Données quotidiennes en date du 5 novembre 2014.

Source : Bloomberg

Les politiques monétaires accommodantes, qui ont aidé à soutenir la croissance mondiale pendant la reprise, ont été accompagnées d'investissements accrus dans les marchés boursiers. Ce facteur, combiné aux signes d'une croissance économique en amélioration aux États-Unis, s'est traduit par une hausse des cours boursiers en 2013 et durant la majeure partie de 2014 (graphique 2.7). Plus récemment, toutefois, l'incertitude présente dans les marchés face aux perspectives de l'économie mondiale s'est traduite par d'importantes baisses des valeurs boursières depuis la mi-septembre, aboutissant à un repli marqué à la mi-octobre. Bien que les marchés boursiers aient repris une part du terrain perdu depuis cette date, atteignant même un nouveau sommet aux États-Unis, les indices des marchés boursiers canadien et européen continuent d'être inférieurs à leurs sommets récents.

**Les marchés boursiers mondiaux ont connu une baisse marquée depuis la mi-septembre**

Graphique 2.7  
**Indices des marchés boursiers mondiaux**  
 Indice: 2 janvier 2013 = 100



Nota – Données quotidiennes en date du 5 novembre 2014.  
 Source : Haver Analytics

## Prix des produits de base

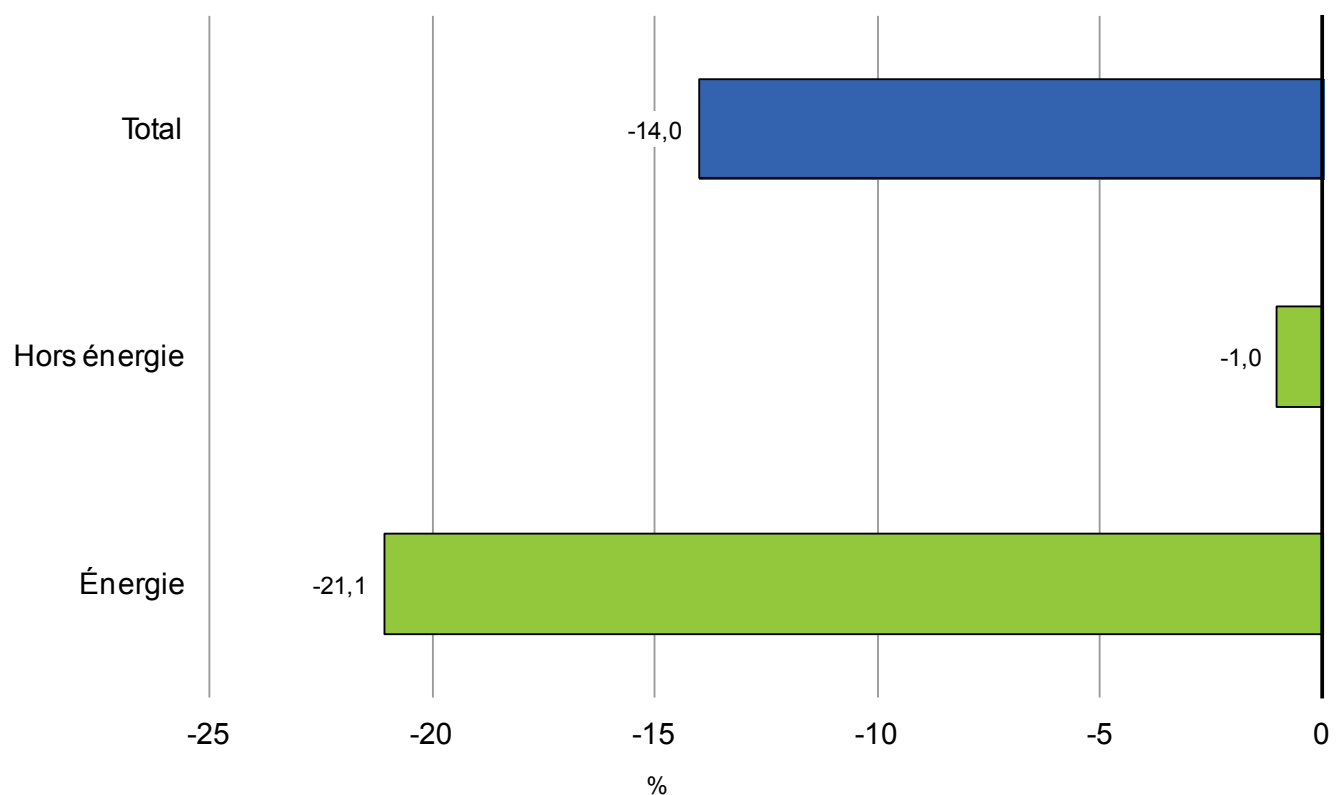
Depuis le budget de 2014, l'indice des prix des produits de base du ministère des Finances a diminué de 14 %, par suite d'une baisse des prix de l'énergie (graphique 2.8). Ainsi qu'on le décrit plus en détail ci-après, cette baisse résulte principalement des prix inférieurs du pétrole brut, lesquels traduisent à la fois une forte croissance de l'offre et une demande mondiale plus faible que prévu, de même que l'incertitude accrue entourant la solidité de la reprise mondiale. Les prix du gaz naturel ont eux aussi enregistré une forte baisse après avoir monté en flèche plus tôt cette année en raison d'une demande très élevée et d'une forte baisse des stocks à la suite de l'hiver très rigoureux connu aux États-Unis. Les prix des produits de base hors énergie ont légèrement baissé depuis le budget de 2014, les gains modestes des prix agricoles, reflétant une offre faible, ayant été compensés par les prix moins élevés des métaux et des produits forestiers.

**Les prix des produits de base ont diminué depuis la présentation du budget de 2014, traduisant un recul marqué des prix de l'énergie**

Graphique 2.8

### Variation des prix des produits de base depuis le budget de 2014

\$US



*Nota* – La variation est établie entre la période de deux semaines se terminant le 11 février 2014 et la période de deux semaines se terminant le 5 novembre 2014.

Sources : Commodity Research Bureau; Bloomberg; Flint Hills Resources; calculs du ministère des Finances



Les prix mondiaux du pétrole brut ont enregistré une baisse marquée depuis la présentation du budget de 2014, la majeure partie de cette baisse ayant eu lieu depuis le mois de juillet. La diminution des prix mondiaux résulte d'un certain nombre de facteurs, y compris la demande mondiale plus faible que prévu, l'augmentation soutenue de la production en Amérique du Nord, qui s'est substituée aux importations de pétrole brut d'outre-mer, et l'apaisement des préoccupations entourant les perturbations de l'offre en raison de l'instabilité géopolitique en Irak et en Libye.

L'offre accrue de la Libye, en particulier, est venue exercer d'importantes pressions à la baisse sur les prix depuis le milieu de 2014. En effet, la production du pays a augmenté, passant de près de zéro baril au début de l'année, par suite de l'instabilité civile, à près de 1 million de barils par jour à l'heure actuelle. En réaction, l'Arabie saoudite a annoncé en août qu'elle avait réduit sa production d'environ 400 000 barils par jour, et les observateurs des marchés ont alors prévu que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réduirait officiellement ses quotas de production lors de sa prochaine réunion à la fin du mois de novembre. Plus récemment, toutefois, l'Arabie saoudite a indiqué qu'elle était disposée à accepter des prix avoisinant 80 \$US – le panier de l'OPEP est un prix de référence semblable au prix de référence mondial du Brent) –, soulevant ainsi des doutes quant à la possibilité que l'OPEP réduise ses niveaux de production à la fin de novembre et amplifiant davantage la pression à la baisse sur les prix mondiaux. En dernier lieu, les prix mondiaux du pétrole brut ont été affaiblis davantage récemment par les arrêts pour entretien de raffineries en Europe, ce qui a pour effet d'accroître temporairement l'offre excédentaire de brut dans la région.

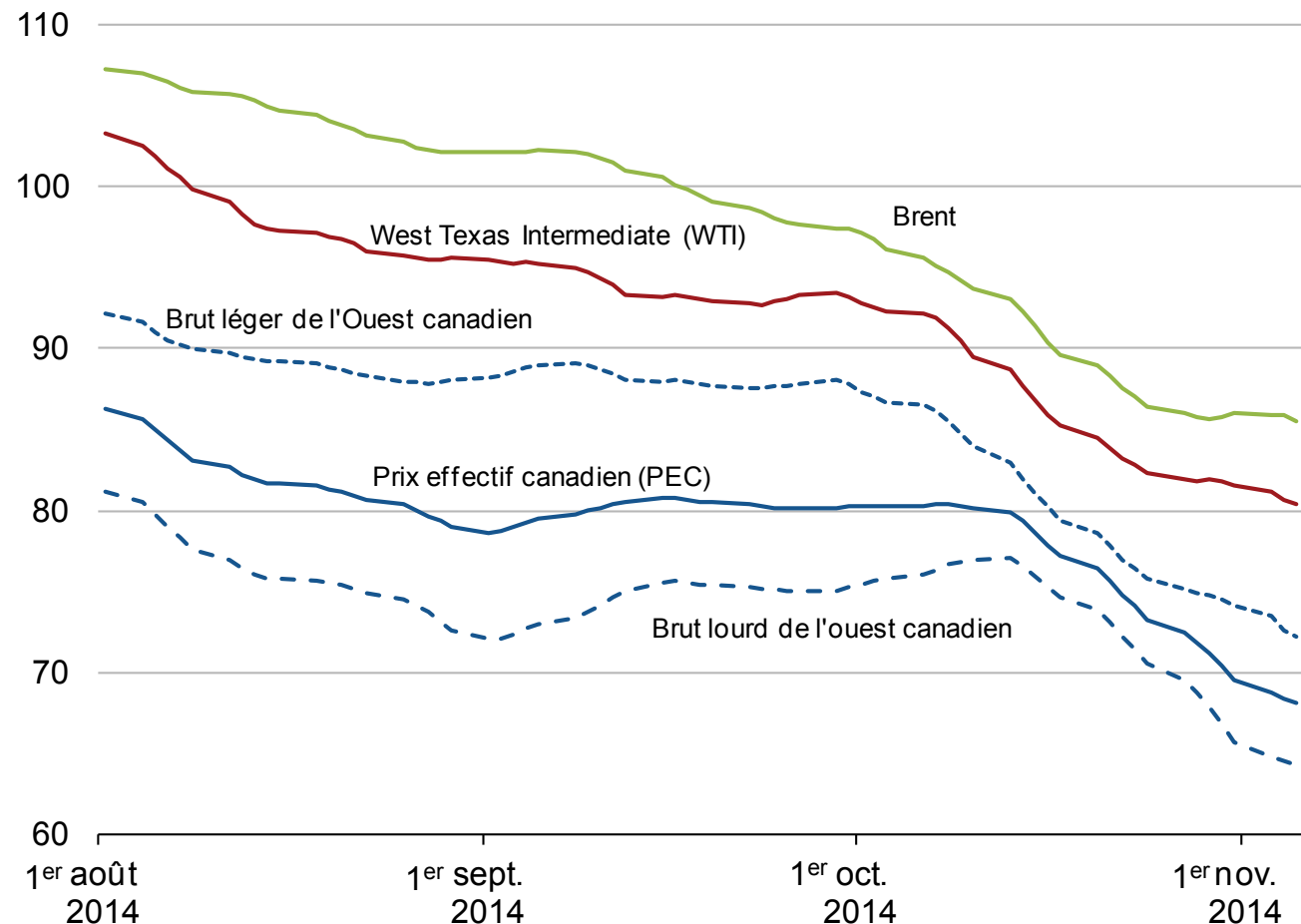
Les prix canadiens du pétrole brut ont eux aussi diminué depuis l'été, sous l'effet des prix inférieurs à l'échelle mondiale et de l'augmentation soutenue de la production nord-américaine. La baisse des prix canadiens a été initialement plus modeste que celle des prix de référence mondiaux du Brent ou du U.S. West Texas Intermediate (WTI), puisque les prix du pétrole brut lourd canadien, qui représente environ les deux tiers des exportations de pétrole brut canadien, ont été beaucoup moins touchés par l'offre excédentaire que le brut léger (tels que les prix de référence du Brent et du WTI, par exemple) sur les marchés mondiaux (graphique 2.9). Cependant, la pression à la baisse plus forte émanant des prix de référence mondiaux inférieurs du pétrole brut a provoqué un repli des prix du pétrole brut lourd canadien depuis le début d'octobre, avec pour résultat que la baisse subie depuis l'été pour l'ensemble des prix du pétrole canadien correspond dans une large mesure à la baisse des prix de référence mondiaux du pétrole.

### Les prix du pétrole brut ont faibli depuis le début d'octobre

Graphique 2.9

#### Prix du pétrole brut

\$US le baril, moyenne mobile sur deux semaines

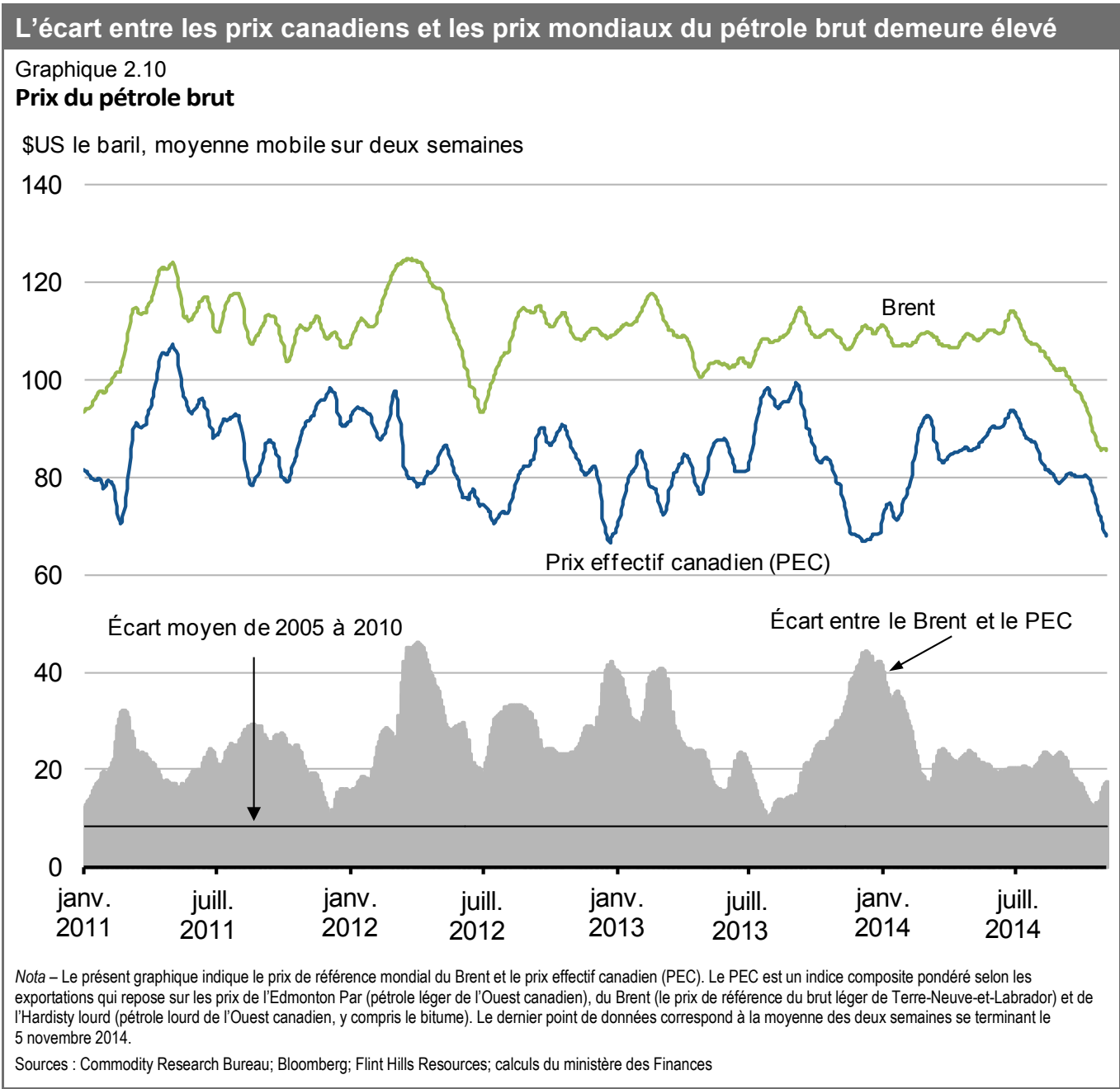


Nota – Le présent graphique situe le prix de référence mondial du Brent, le prix de référence américain (WTI) et le prix effectif canadien (PEC). Le PEC est un indice composite pondéré selon les exportations qui repose sur les prix de l'Edmonton Par (brut léger de l'Ouest canadien), du Brent (le prix de référence du brut léger de Terre-Neuve-et-Labrador) et de l'Hardisty lourd (brut lourd de l'Ouest canadien, y compris le bitume). Le dernier point de données correspond à la moyenne de deux semaines se terminant le 5 novembre 2014.

Sources : Commodity Research Bureau; Bloomberg, Flint Hills Resources; calculs du ministère des Finances



Par conséquent, bien que l'écart entre le pétrole brut canadien et le prix de référence mondial du Brent ait été réduit à environ 12 \$US le baril en moyenne au cours de la première moitié d'octobre, ce qui ne dépasse que légèrement l'écart moyen qui prévalait de 2005 à 2010 entre ces prix, cet écart s'était de nouveau élargi à environ 17 \$US le baril au début de novembre (graphique 2.10). Cette variation récurrente de l'écart entre les prix canadiens et les prix de référence mondiaux met en évidence l'incertitude à laquelle les producteurs canadiens font toujours face quant à la demande des raffineries des États-Unis, et cela dans le contexte d'une croissance potentielle continue de l'offre de pétrole brut dans ce pays. Ainsi, sans un meilleur accès aux marchés mondiaux, la dépendance continue du Canada à l'égard des États-Unis à titre de destination de la quasi-totalité de ses exportations de pétrole brut continuera de se traduire par des prix du pétrole brut canadien qui sont à la fois plus faibles et plus volatils que ceux ayant cours à l'échelle mondiale.



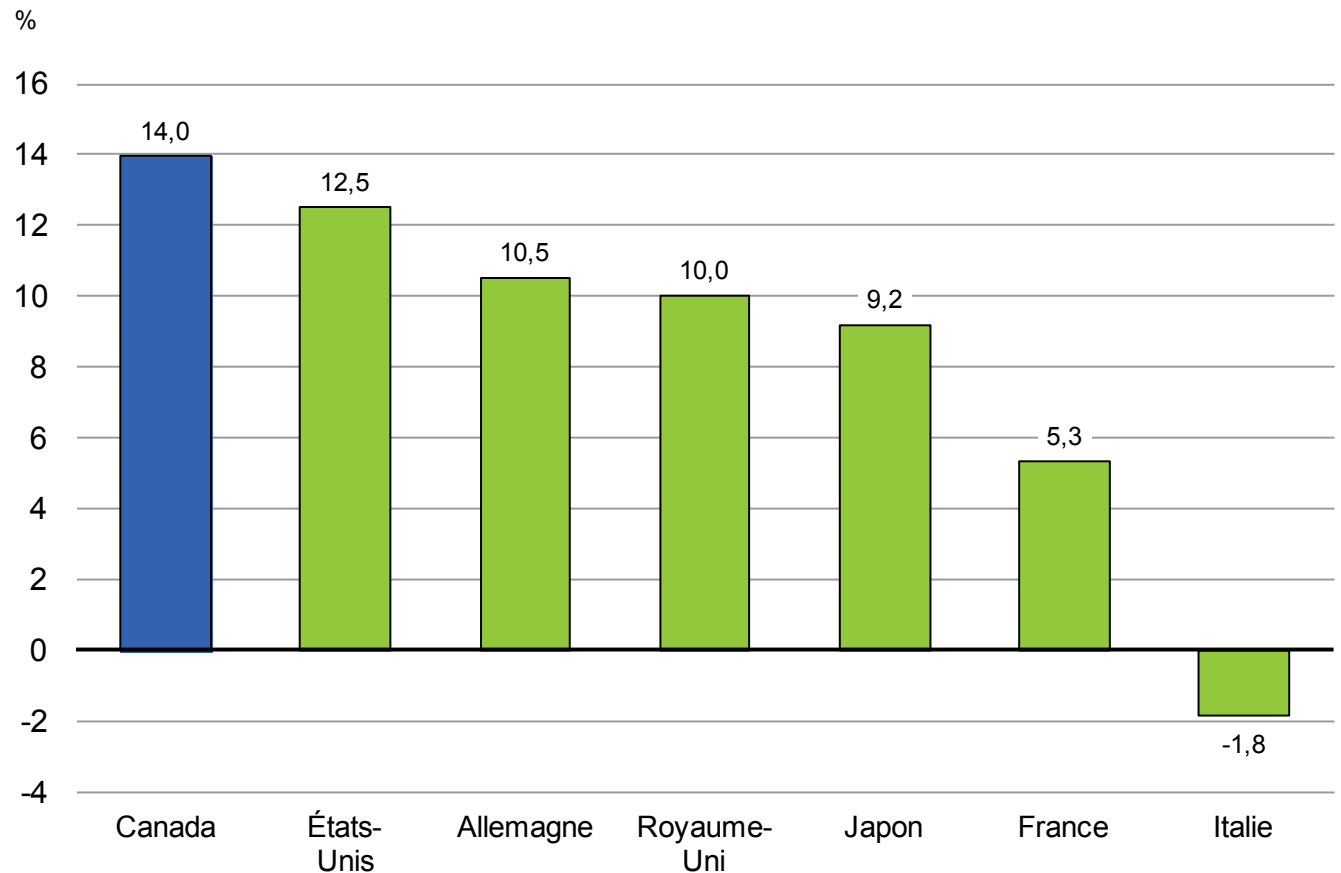
## Performance économique du Canada

L'économie canadienne demeure résiliente en dépit des défis qu'amènent la faiblesse et l'incertitude de l'environnement économique mondial; ainsi, le Canada continue de devancer toutes les autres économies du G-7 au chapitre de la croissance du PIB réel au cours de la reprise (graphique 2.11).

### Le Canada a surpassé les autres économies du G-7 au cours de la reprise

Graphique 2.11

#### Croissance du PIB réel au cours de la reprise



Nota – Le creux correspond au 1<sup>er</sup> trim. de 2009 pour l'Allemagne et le Japon et au 2<sup>e</sup> trim. de 2009 pour le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Italie. Le dernier point de données correspond au 2<sup>e</sup> trimestre de 2014 pour tous les pays, sauf pour les États-Unis et le Royaume-Uni (3<sup>e</sup> trimestre de 2014).

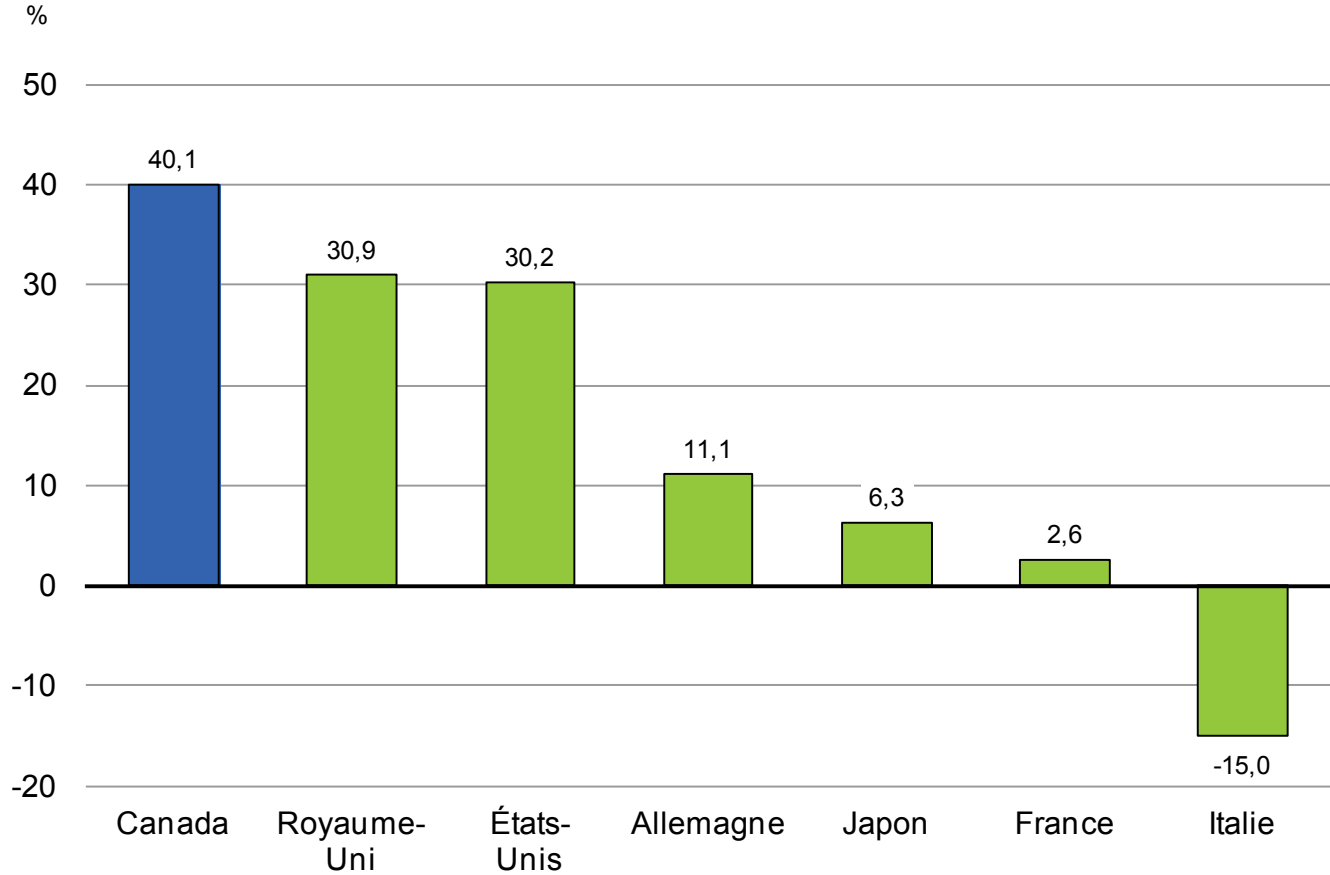
Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

La forte performance économique du Canada a été alimentée par une économie intérieure solide, le pays ayant profité d'une croissance ininterrompue de la demande intérieure privée depuis la fin de la récession. Cette croissance soutenue découle principalement de la croissance la plus forte des investissements réels des entreprises parmi les pays du G-7 au cours de la reprise (graphique 2.12).

**La performance du Canada au chapitre des investissements des entreprises a été la plus forte parmi les pays du G-7 pendant la reprise**

Graphique 2.12

**Croissance des investissements réels des entreprises au cours de la reprise**



*Nota* – Le creux du PIB réel correspond au 1<sup>er</sup> trim. de 2009 pour l'Allemagne et le Japon et au 2<sup>e</sup> trim. de 2009 pour le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Italie. Le dernier point de données correspond au 2<sup>e</sup> trimestre de 2014 pour tous les pays sauf les États-Unis (3<sup>e</sup> trimestre de 2014). Dans le cas de l'Italie, les données incluent les investissements non résidentiels publics.

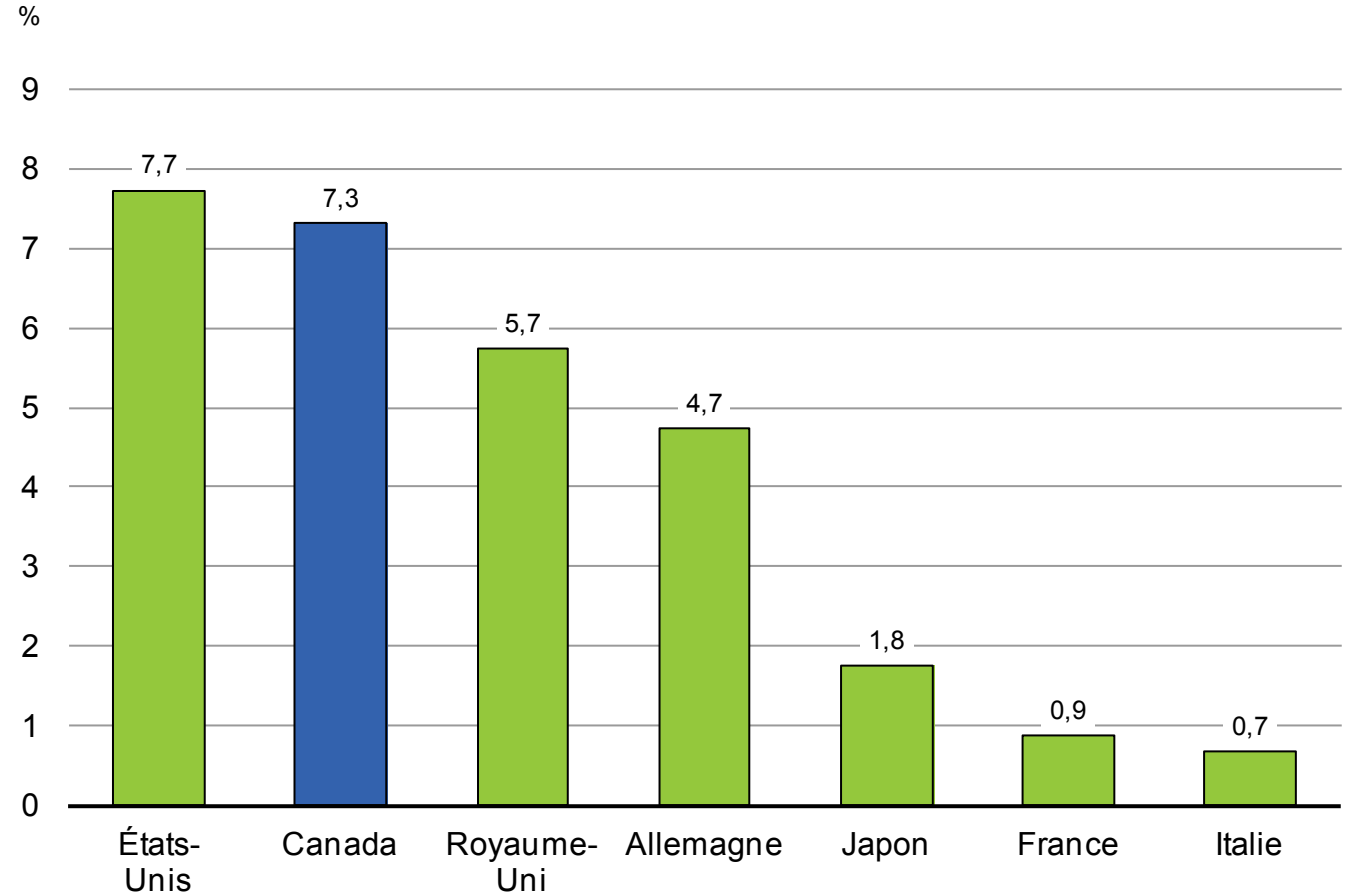
Sources : Statistique Canada; Office for National Statistics du Royaume-Uni; Office fédéral de la statistique d'Allemagne; Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

La forte croissance du PIB réel du Canada au cours de la reprise s’est traduite par l’une des meilleures performances au chapitre de la création d’emplois dans le G-7 : on compte aujourd’hui plus de 1,2 million de Canadiens de plus qui travaillent qu’en juillet 2009, au moment où la reprise s’est amorcée, ce qui représente une augmentation de 7,3 % (graphique 2.13).

**La croissance de l’emploi au Canada a été l’une des plus fortes du G-7 au cours de la reprise**

Graphique 2.13

**Croissance de l’emploi au cours de la reprise**



*Nota* – Données mensuelles pour le Canada (juillet 2009 à octobre 2014), les États-Unis (février 2010 à octobre 2014), l’Allemagne (février 2010 à septembre 2014), le Japon (mai 2012 à septembre 2014) et l’Italie (avril 2014 à septembre 2014). Données trimestrielles pour la France (4<sup>e</sup> trim. de 2009 au 2<sup>e</sup> trim. de 2014) et le Royaume-Uni (1<sup>er</sup> trim. de 2010 au 2<sup>e</sup> trim. de 2014).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

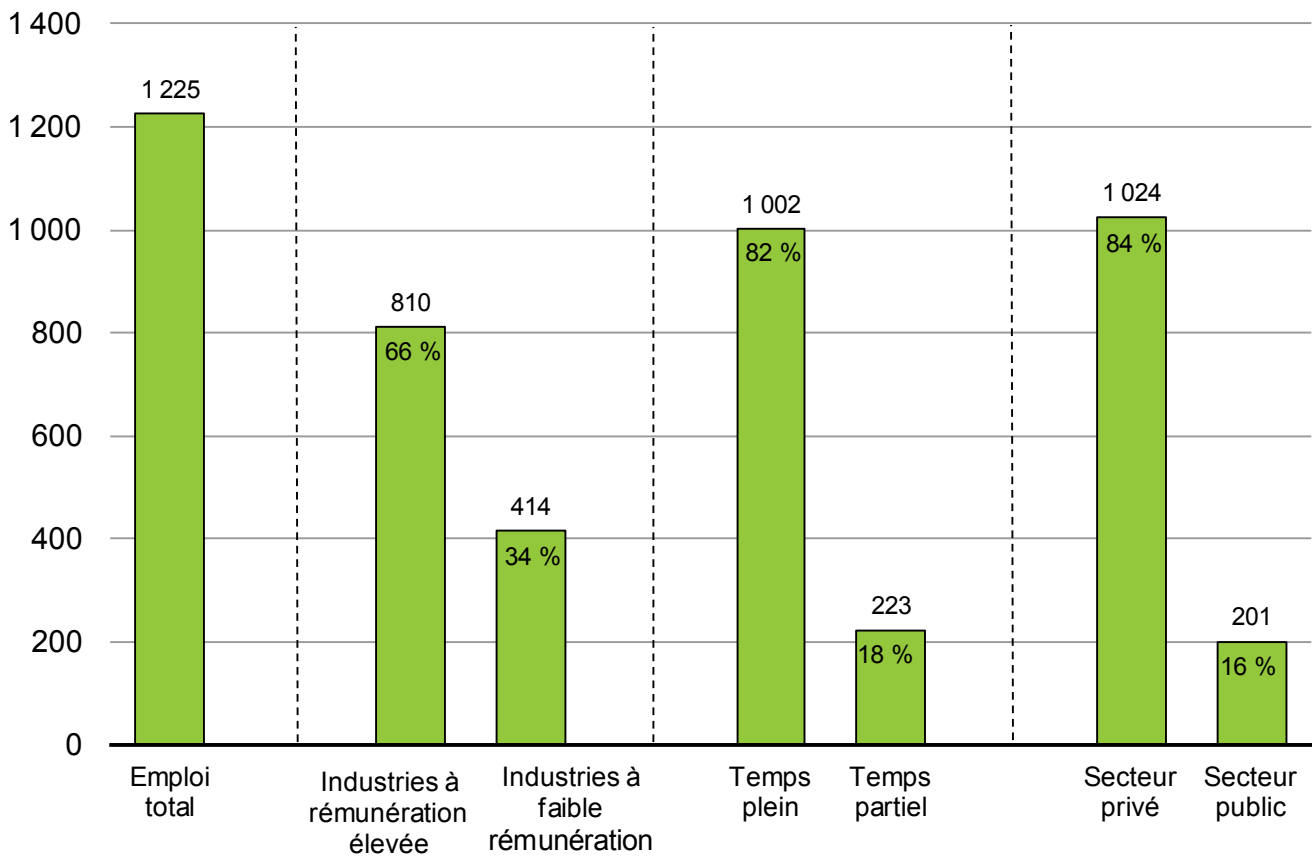
De plus, au cours de la reprise, plus de 80 % de tous les emplois créés sont des postes à temps plein et environ les deux tiers se trouvent dans des industries à rémunération élevée. Plus important encore, près de 85 % des emplois créés l'ont été dans le secteur privé, ce qui s'est avéré un facteur important à l'appui de la croissance économique soutenue du Canada (graphique 2.14).

**Les emplois créés au cours de la reprise sont des emplois à rémunération élevée, à temps plein et dans le secteur privé**

Graphique 2.14

**Variation de l'emploi au cours de la reprise  
Juillet 2009 à octobre 2014**

milliers



*Nota* – Les calculs sont fondés sur les données de Statistique Canada portant sur 105 industries. Les industries à rémunération élevée sont celles où le salaire horaire moyen est supérieur à la moyenne globale. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

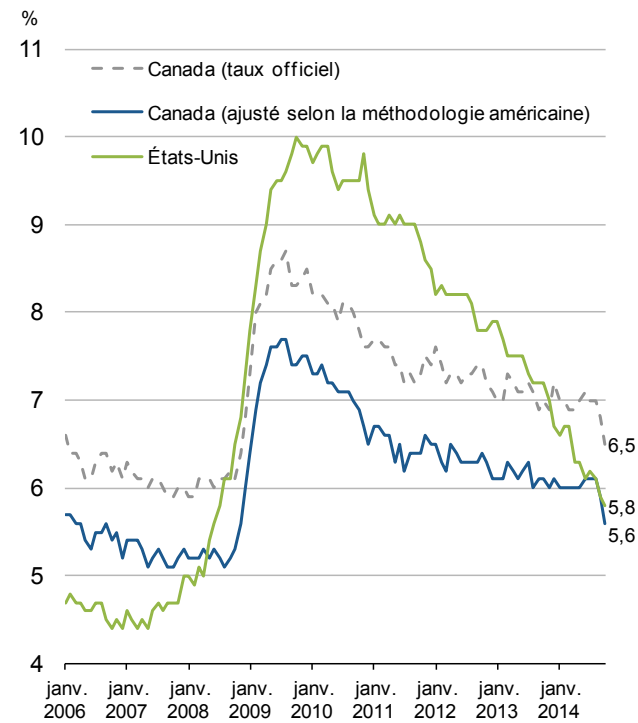
Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

La situation de l'emploi au Canada diffère nettement de celle ayant cours aux États-Unis, où l'emploi se situe à peine à 1,0 % au-dessus de son sommet précédant la récession, comparativement à 4,6 % au Canada. Lorsqu'on mesure ces taux sur la même base, le taux de chômage aux États-Unis s'établit à 0,2 point de pourcentage de plus qu'au Canada<sup>1</sup> (graphique 2.15). De plus, cette comparaison ne tient pas compte de l'écart important du taux d'activité entre les deux pays. Le marché canadien du travail a maintenu un taux d'activité beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis, où ce taux a diminué de 2,7 points de pourcentage depuis le milieu de 2009 et se situe près de son plus bas niveau depuis 36 ans<sup>2</sup>. Par conséquent, le taux d'activité au Canada continue de dépasser de plus de 3 points de pourcentage celui des États-Unis.

### La situation du marché du travail au Canada diffère nettement de celle observée aux États-Unis

Graphique 2.15

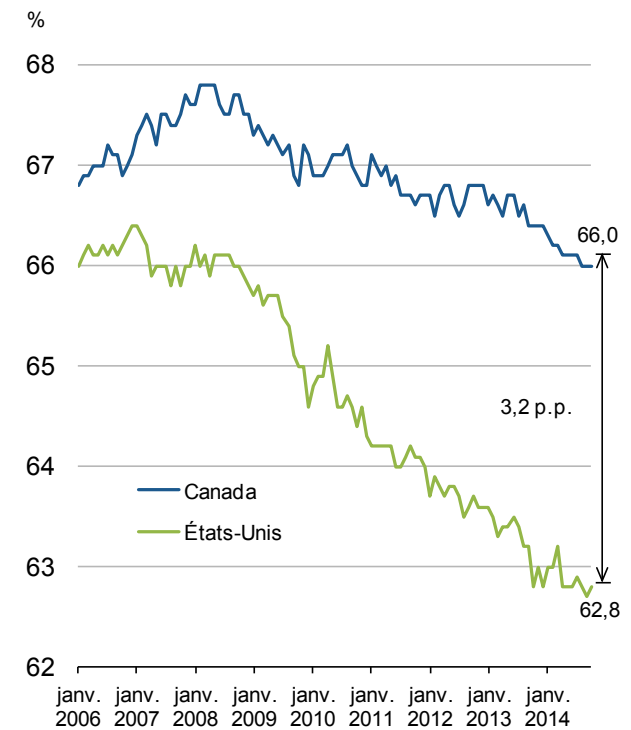
#### Taux de chômage



Nota – Le dernier point de données correspond à octobre 2014.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

#### Taux d'activité



Nota – Le taux d'activité représente la proportion de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui cherche activement un emploi. Le dernier point de données correspond à octobre 2014.

<sup>1</sup> Certaines différences conceptuelles ont pour effet de gonfler le taux de chômage au Canada par rapport à celui des États-Unis. Notamment, Statistique Canada classe parmi les chômeurs les personnes qui recherchent un emploi de façon passive (p. ex., en lisant les petites annonces) ainsi que celles qui commenceront à travailler prochainement, alors que le Bureau of Labor Statistics des États-Unis n'inclut pas ces deux catégories dans la population active. De plus, la méthode de calcul canadienne inclut les personnes âgées de 15 ans, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne, tandis que la méthode utilisée aux États-Unis n'en tient pas compte.

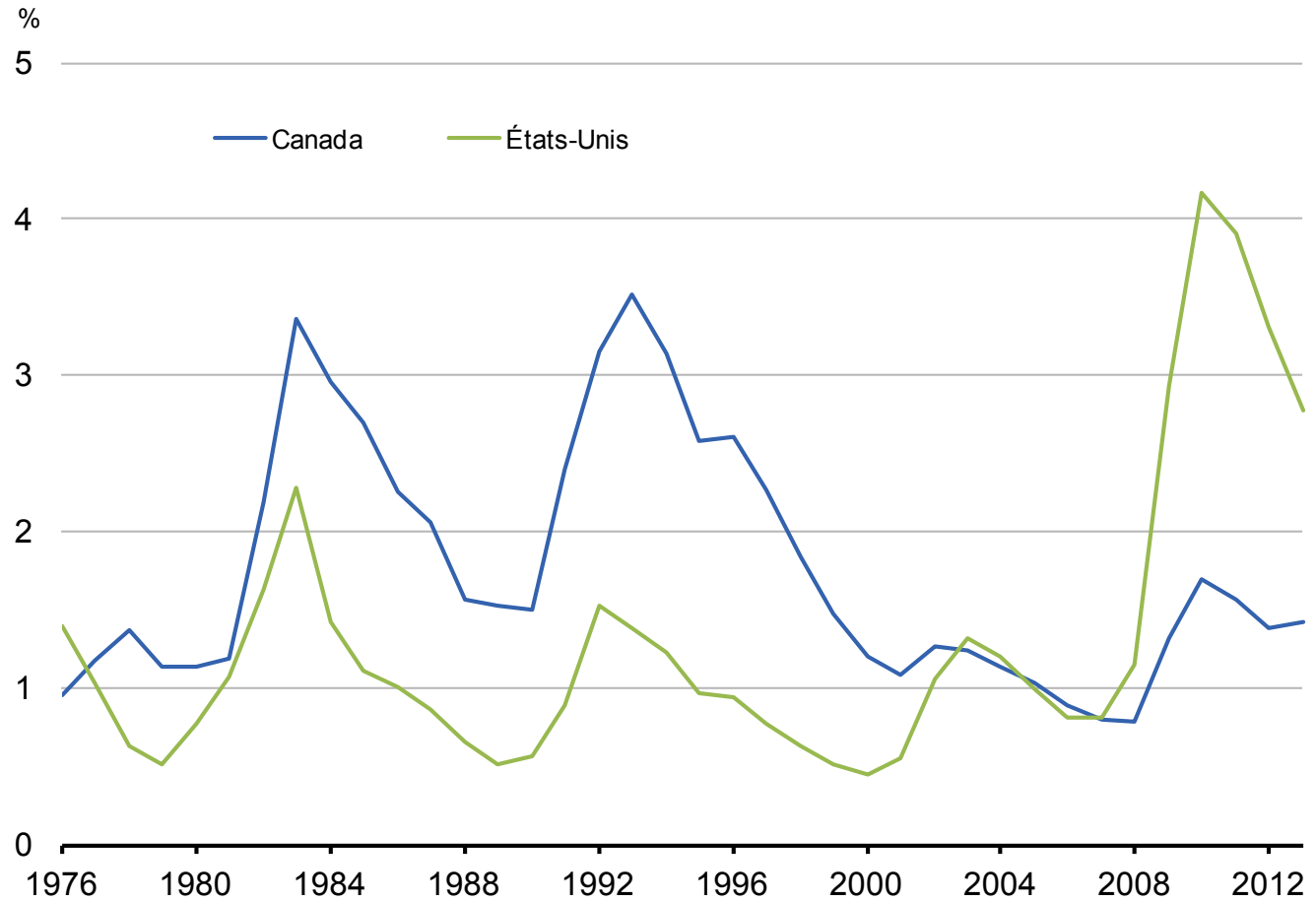
<sup>2</sup> Aux États-Unis, le taux d'activité a chuté de 2,7 points de pourcentage depuis juillet 2009 tandis qu'au Canada, il a diminué de 1,1 point de pourcentage au cours de la même période. Si le taux d'activité aux États-Unis avait connu une baisse identique à celle du taux du Canada et que le niveau d'emploi était demeuré le même aux États-Unis, le taux de chômage s'y établirait à 8,0 % à l'heure actuelle.



La performance plus vigoureuse du marché du travail canadien se répercute également sur le taux de chômage de longue durée (personnes sans emploi pendant 27 semaines ou plus, en proportion de la population active). Au Canada, le taux de chômage de longue durée s'est établi à 1,4 % en 2013, ce qui est inférieur à sa moyenne historique depuis 1976 et bien en deçà du taux de 2,8 % observé aux États-Unis, lequel se situe à plus du double de sa moyenne pour la même période (graphique 2.16).

### La performance plus vigoureuse du marché du travail canadien se répercute également sur le taux de chômage de longue durée

Graphique 2.16  
**Taux de chômage de longue durée**



Nota – Le taux de chômage de longue durée est le ratio entre le nombre de personnes en chômage depuis au moins 27 semaines et la population active. Le dernier point de données correspond à 2013.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

Bien que le bilan économique du Canada au cours de la récession et de la reprise ait été solide, en particulier si on le compare à celui des autres pays du G-7, le Canada n'a pas été à l'abri des événements survenus à l'étranger. L'économie mondiale plus faible, combinée à l'incertitude continue qui entoure les perspectives, a pesé sur le volume des échanges mondiaux et freiné les investissements des entreprises partout dans le monde. Pour le Canada, la croissance plus lente de la demande américaine pour les biens et services que le Canada exporte a constitué un facteur important du ralentissement de la croissance de nos exportations depuis la fin de 2011. Les exportations canadiennes ont également été freinées, en 2012, par les restrictions et les fermetures touchant les pipelines des États-Unis, de même que par les arrêts imprévus de raffineries (graphique 2.17). Depuis la fin de 2012, les exportations réelles du Canada ont repris du terrain et, au milieu de 2014, elles correspondaient à la demande des États-Unis.

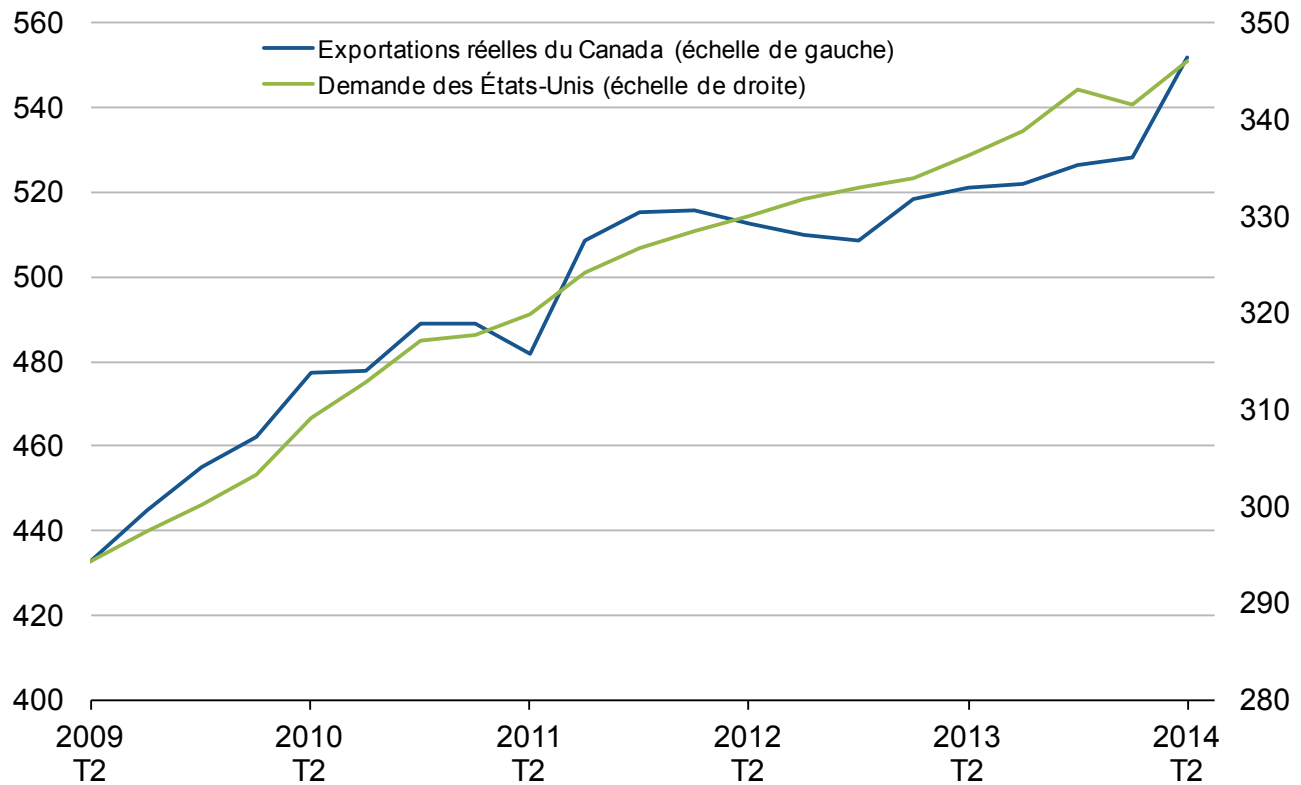
**La faible performance des exportations du Canada depuis 2011 découle en partie d'une croissance plus faible de la demande aux États-Unis**

Graphique 2.17

**Exportations réelles du Canada et demande réelle aux États-Unis**

en dollars enchaînés de 2007

en dollars enchaînés de 2009



*Nota* – La demande des États-Unis est une mesure de la demande américaine effective pour les exportations canadiennes. Il s'agit d'une moyenne pondérée des principales composantes de la demande finale réelle des États-Unis, y compris les exportations, tandis que les facteurs de pondération sont la propension à importer du Canada (établis aux niveaux de 2011).

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; calculs du ministère des Finances





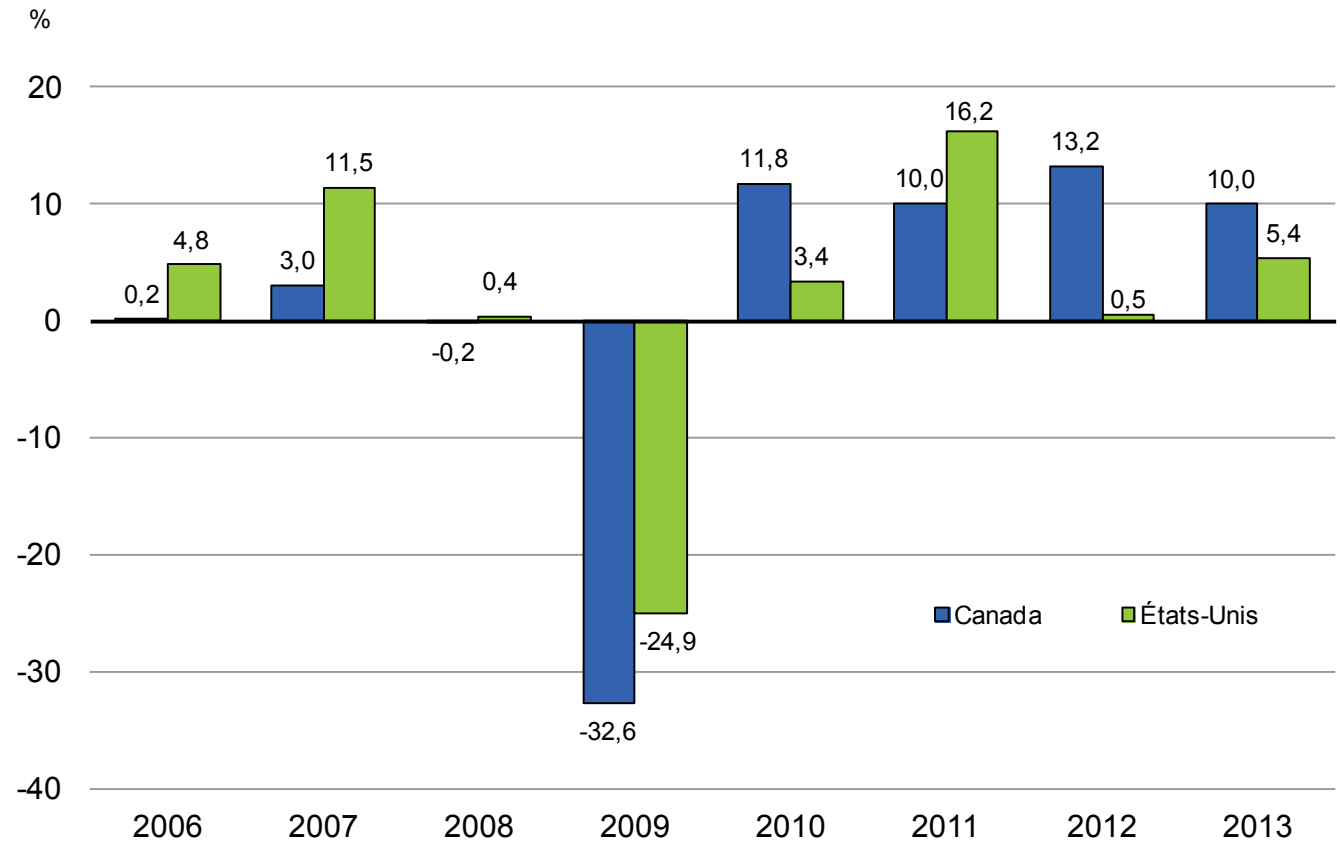
Malgré la faiblesse récente de la croissance des exportations réelles, il y a des signes encourageants pour l'avenir. En particulier, le Canada a largement maintenu sa part des importations américaines de produits manufacturés depuis 2009 après une baisse importante survenue dans la décennie précédente. Au cours de cette première période, les fabricants canadiens ont été freinés par deux problèmes, soit l'augmentation de la valeur du dollar et l'accroissement de la concurrence de la Chine, qui a connu une période de croissance rapide de la productivité au cours de la décennie, ce qui s'est soldé par une augmentation de sa part des importations américaines au détriment du Canada et d'autres économies avancées.

Dans un même temps, la valeur élevée du dollar canadien a eu pour effet de réduire le prix des machines et du matériel (M&M) importés ainsi que celui des intrants intermédiaires, ce qui a permis aux exportateurs canadiens de faire des investissements accroissant leur productivité et de réduire leurs coûts de production. En outre, les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 ont apporté un soutien important aux fabricants et aux exportateurs. En particulier, les investissements réels en M&M effectués par les fabricants canadiens, qui représentent un facteur important de la croissance de la productivité et de la compétitivité internationale, ont augmenté de plus de 50 % au cours de la reprise, soit un taux supérieur à celui des États-Unis, après avoir accusé du retard dans les années précédentes. D'ailleurs, presque toutes les industries ont affiché une très forte croissance à ce chapitre (graphique 2.18). Par conséquent, les fabricants canadiens sont maintenant bien placés pour profiter d'une demande plus forte de la part des États-Unis et d'autres pays lorsque les conditions économiques extérieures commenceront à s'améliorer. La hausse marquée des exportations réelles au cours du deuxième trimestre de 2014 représente un signe positif que les exportateurs canadiens commencent à profiter de la demande accrue de la part des États-Unis ainsi que des impacts positifs d'une baisse du dollar canadien depuis le début de 2013.

**La croissance des investissements en M&M dans le secteur canadien de la fabrication a été plus forte qu'aux États-Unis pendant la reprise**

Graphique 2.18

**Croissance des investissements réels en M&M dans le secteur de la fabrication**



Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis

Bien que les possibilités d'exportation futures du Canada soient positives, la croissance plus faible des exportations depuis la fin de 2011 s'est traduite par un ralentissement de la croissance des investissements des entreprises, étant donné que celles-ci retardent les investissements qui permettraient d'accroître la capacité dans le contexte d'une demande mondiale incertaine. Ensemble, ces facteurs ont engendré une croissance plus modeste du PIB réel depuis la fin de 2011.

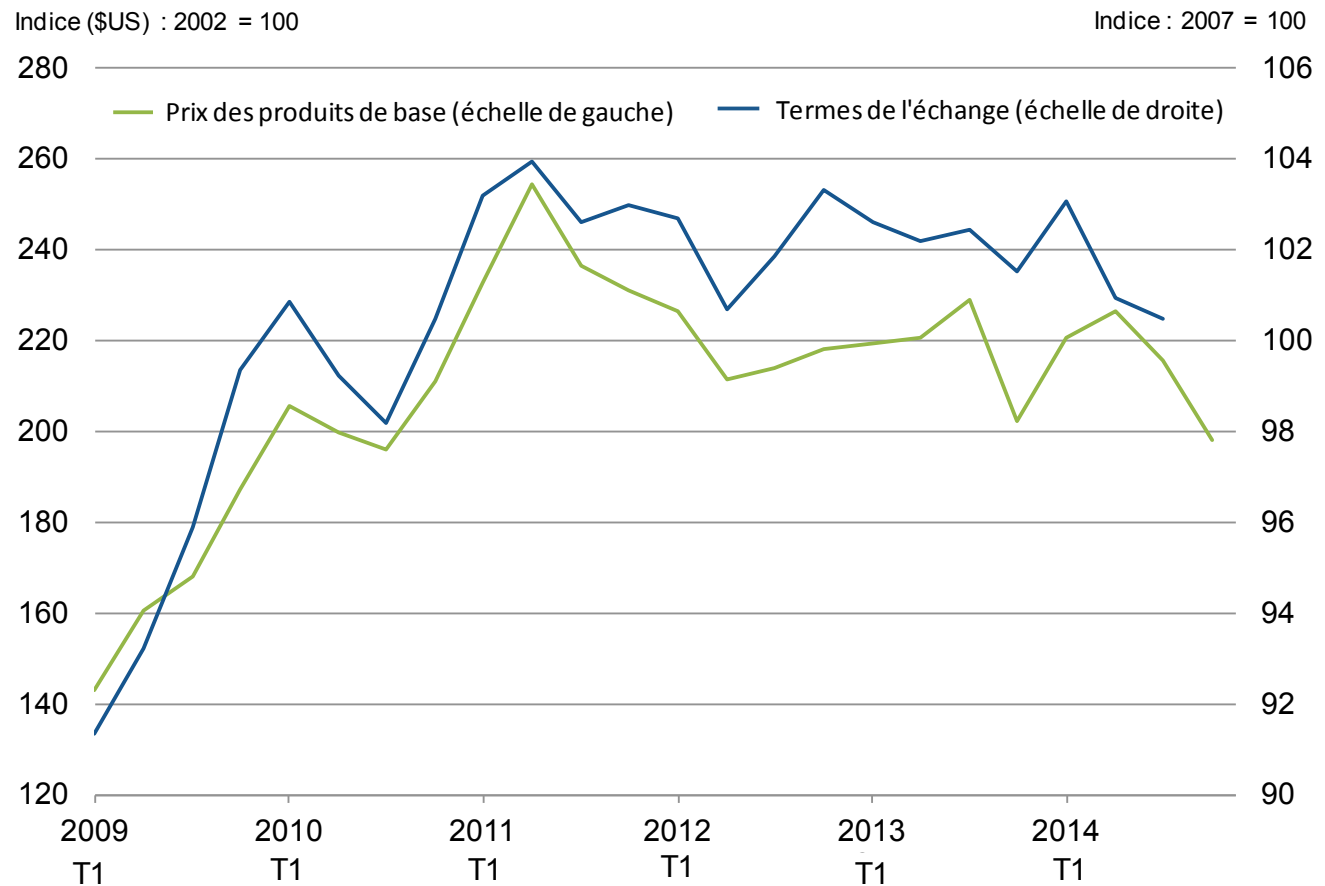
Par suite de ce ralentissement de la croissance du PIB réel, la croissance de l'emploi s'est également atténuée en 2013 et dans la première moitié de 2014, alors qu'elle avait été très forte plus tôt au cours de la reprise. Ce rythme s'est redressé au cours des derniers mois et les économistes du secteur privé s'attendent maintenant à ce que la situation de l'emploi demeure robuste à l'avenir : leurs prévisions de croissance de l'emploi s'établissent ainsi à 20 000 emplois par mois en moyenne pour l'année qui vient.

La faiblesse de l'économie mondiale et la croissance intérieure plus modérée se sont aussi reflétées dans des prix inférieurs à l'échelle de l'économie canadienne. Les prix de nos principaux produits de base exportés ont baissé de 11,0 % entre le milieu de 2011 et le milieu de 2014, ce qui s'est soldé par une baisse de 3,0 % des termes de l'échange du Canada (le ratio entre le prix de nos exportations et celui de nos importations – graphique 2.19). Depuis le milieu de 2014, les prix des produits de base ont enregistré une nouvelle baisse de 13 %, laquelle découle principalement de la diminution des prix du pétrole brut. Cette situation exercera une pression à la baisse sur les termes de l'échange du Canada au cours de la deuxième moitié de 2014.

**La faiblesse économique mondiale a pesé sur les prix des produits de base et, par conséquent, sur les termes de l'échange du Canada**

Graphique 2.19

**Prix des produits de base et termes de l'échange**



Nota – Le dernier point de données correspond au 3<sup>e</sup> trimestre de 2014 dans le cas des termes de l'échange (termes de l'échange pour les biens seulement pour le 3<sup>e</sup> trimestre de 2014) et au 4<sup>e</sup> trimestre de 2014 pour les prix des produits de base (données en date du 5 novembre).

Sources : Statistique Canada; Commodity Research Bureau; Bloomberg; Flint Hills Resources; calculs du ministère des Finances

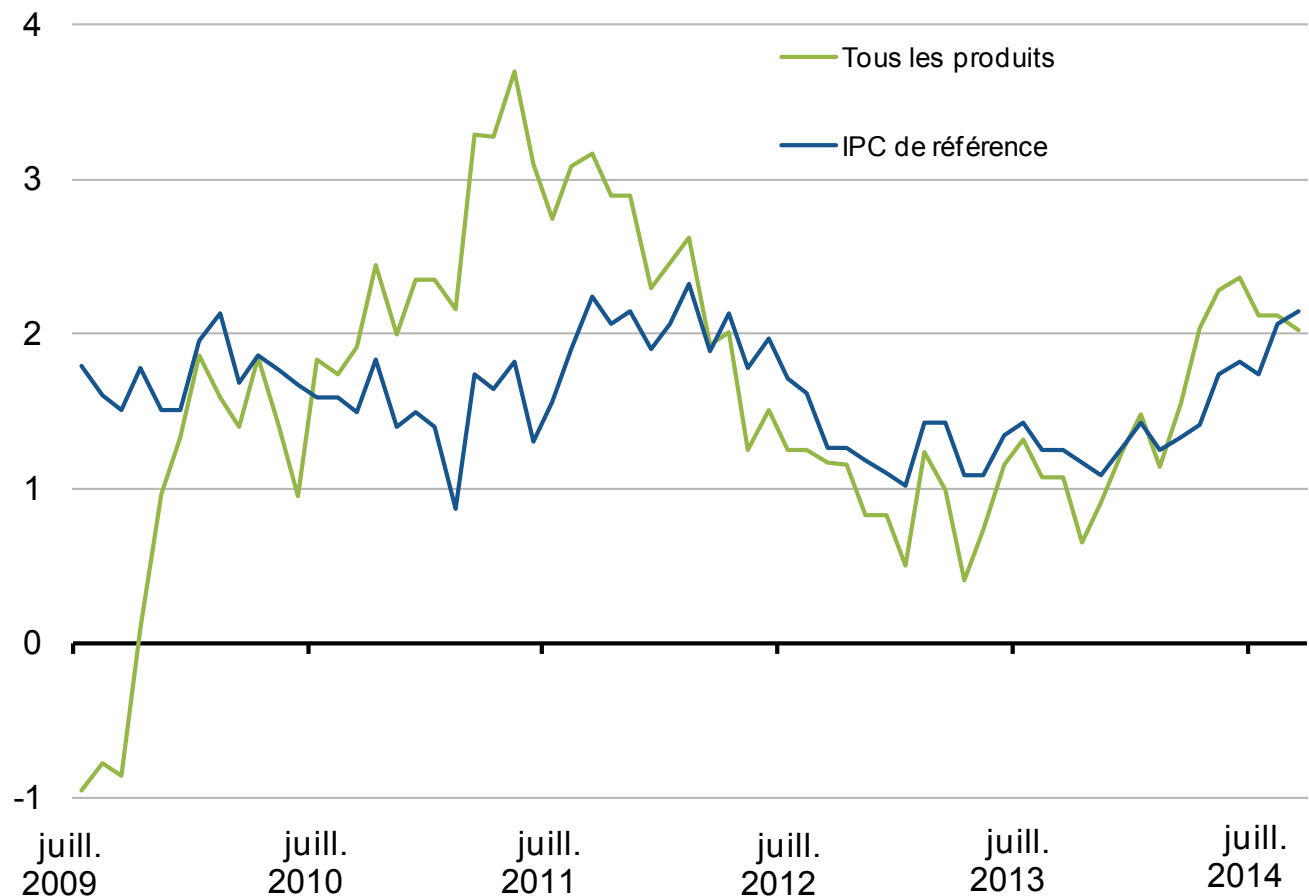
De même, l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada s'est établie en moyenne à 1,2 % en 2012 et en 2013, ce qui reflétait à la fois la faiblesse des prix des produits de base et la croissance intérieure plus faible. Bien que l'inflation de l'IPC se soit accélérée récemment, cette situation découle largement d'augmentations passagères des prix de l'énergie (graphique 2.20). En particulier, les conditions météorologiques hivernales difficiles connues au début de 2014 dans une grande partie des États-Unis se sont soldées par une brusque montée des prix du gaz naturel. Ces conditions se sont traduites par des coûts accrus pour les entreprises (y compris, de façon indirecte, des coûts d'électricité plus élevés), et ces coûts se sont soldés par des prix plus élevés dans l'ensemble de l'économie (y compris de l'inflation mesurée par l'indice de référence). Étant donné que ces impacts étaient temporaires, ils ne modifieront pas l'inflation mesurée d'une année à l'autre d'ici le début 2015, tandis que les baisses récentes du prix de l'essence commenceront à exercer une pression à la baisse sur les prix vers la fin de 2014. Par conséquent, les économistes du secteur privé s'attendent à ce que l'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'IPC global recule légèrement pour se situer sous la barre de 2 % d'ici le milieu de 2015.

**L'inflation mesurée par l'IPC a été relativement faible en 2012 et en 2013, et la récente hausse était largement le résultat de facteurs temporaires**

Graphique 2.20

**Inflation selon l'IPC**

%, une année à l'autre



Nota – L'IPC de référence exclut huit des composantes les plus volatiles (les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, le coût d'intérêt hypothécaire, le transport interurbain et les produits du tabac) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes.

Source : Statistique Canada



### **Perspectives de l'économie canadienne – Prévisions du secteur privé**

Depuis 1994, le gouvernement fonde sa planification budgétaire sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, ce qui confère un élément d'indépendance à ses prévisions budgétaires. Cette approche est appuyée par des organisations internationales comme le FMI.

Le ministère des Finances mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans cette section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2014, à laquelle ont participé 15 économistes du secteur privé.

L'enquête de septembre 2014 a été menée auprès d'économistes des institutions privées suivantes :

- Banque Royale du Canada,
- Banque Scotia,
- BMO Marchés des capitaux,
- Caisse de dépôt et placement du Québec,
- Conference Board du Canada,
- Desjardins,
- Deutsche Bank (Canada),
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante,
- Financière Banque Nationale,
- Groupe Financier Banque TD,
- IHS Global Insight,
- Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.,
- Marchés mondiaux CIBC,
- Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique),
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

L'enquête du mois de septembre a été achevée au cours de la première moitié de ce mois, soit avant que se manifestent la récente volatilité des marchés financiers et l'accélération de la baisse des prix du pétrole brut canadien survenue à la mi-octobre.

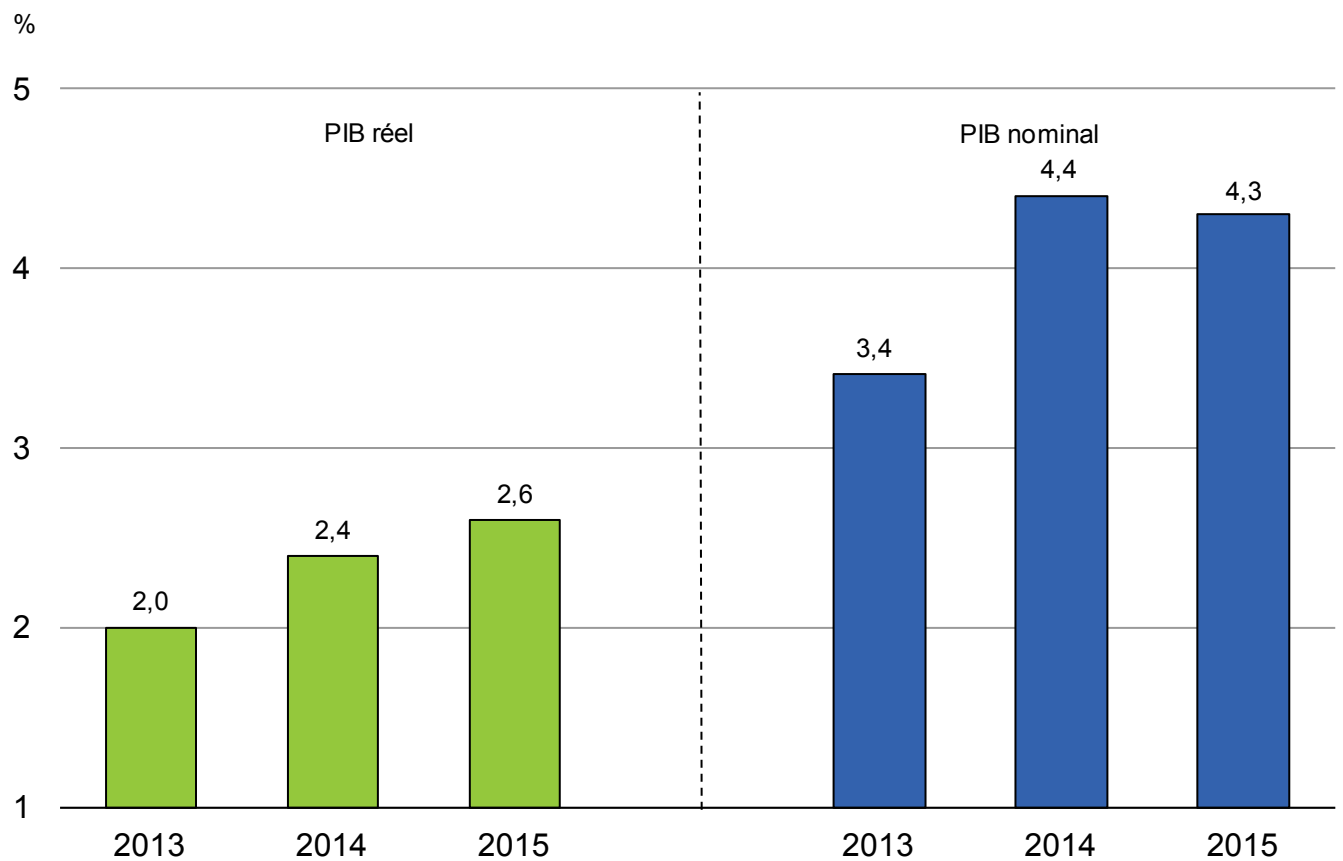
Selon cette enquête, les économistes du secteur privé s'attendent à ce que la croissance du PIB réel du Canada se redresse pour se situer à 2,4 % en 2014 par rapport à la croissance de 2,0 % enregistrée en 2013 (graphique 2.21). La croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 2,5 % au cours du deuxième semestre de 2014, comparativement à 2,3 % pour le premier semestre de l'année, puis reprendre et s'établir à une moyenne de 2,6 % pour 2015 dans son ensemble. Les économistes s'attendent à ce que la croissance réelle se situe en moyenne à 2,4 % par année au cours de la période allant de 2014 à 2018. Ce chiffre demeure inchangé par rapport aux prévisions faites au moment de la présentation du budget de 2014.

Bien que les prévisions du secteur privé relativement à la croissance du PIB réel aient peu changé depuis le dépôt du budget de 2014, la forte inflation du PIB (la mesure la plus vaste de l'inflation des prix à l'échelle de l'économie) survenue au premier trimestre de 2014 a eu pour effet de rehausser les perspectives de l'inflation du PIB pour l'ensemble de 2014. Par conséquent, la croissance du PIB nominal indiquée dans l'enquête de septembre 2014 auprès d'économistes du secteur privé se situe à 4,4 % en 2014 (comparativement à la croissance attendue de 3,9 % au moment du budget de 2014). Le PIB nominal prévu dans l'enquête de septembre pour la période comprise entre 2014 et 2018 se situe donc à environ 6 milliards de dollars de plus par année en moyenne comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2014.

**Les économistes du secteur privé s'attendent à un redressement de la croissance du PIB**

Graphique 2.21

**Perspectives de croissance du PIB**



*Nota* – Les données de 2013 sont les données réelles. Les taux de croissance annuels du PIB en 2014 et 2015 ont été redressés de façon à tenir compte de la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada publiée par Statistique Canada le 5 novembre 2014.

Sources : Statistique Canada; enquête de septembre 2014 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



Les économistes ont légèrement révisé leurs perspectives du taux de chômage pour 2014 à 2018. Ils prévoient que celui-ci diminuera à 6,3 % en 2018.

Compte tenu d'une inflation de l'IPC au dernier trimestre de 2013 et aux deux premiers trimestres de 2014 plus élevée que prévu au moment de la présentation du budget de 2014, les perspectives de l'inflation de l'IPC ont été révisées à la hausse, soit à 2,0 % en 2014, comparativement au taux de 1,5 % prévu au moment du dépôt du budget. Après 2014, le taux d'inflation devrait demeurer aux environs de 2 %.

Les économistes du secteur privé ont révisé à la baisse leurs attentes quant aux taux d'intérêt à court et à long terme pour la période à moyen terme comparativement à l'enquête réalisée au moment du budget; ils prévoient maintenant que les hausses seront plus graduelles que prévu.

Les perspectives entourant les taux à court terme ont été abaissées de 30 points de base pour 2015 et de 60 points de base pour les années subséquentes, ce qui indique que les économistes du secteur privé croient qu'il y aura une augmentation légèrement plus lente des taux que prévu précédemment. En moyenne, les prévisions des économistes quant aux taux à court terme cadrent avec un scénario d'augmentations du taux directeur à compter du troisième trimestre de 2015, soit un trimestre plus tard que dans l'enquête fondant le budget.

Les économistes ont également abaissé leurs perspectives pour les taux à long terme, de 70 points de base pour 2014 et de 50 points de base par la suite comparativement à ce qui était indiqué dans l'enquête fondant le budget. Les économistes s'attendent à ce que le dollar canadien affiche une valeur se situant tout juste sous les 91 cents américains à l'avenir.

Les économistes ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance du PIB réel des États-Unis pour cette année, de 2,7 % à 2,1 %, ce qui est conforme à la baisse inattendue du PIB réel des États-Unis au premier trimestre de 2014. De plus, les perspectives concernant la croissance aux États-Unis sont quelque peu plus faibles pour les années subséquentes. C'est ainsi que les prévisions des économistes à l'égard de la croissance annuelle des États-Unis passent de 2,9 % à 2,7 %, en moyenne, de 2014 à 2018.



Tableau 2.1

**Moyenne des prévisions du secteur privé**

%, sauf indication contraire

|   | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2014-2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|
| <b>Croissance du PIB réel<sup>1</sup></b>                         |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 2,3   | 2,5   | 2,5   | 2,3   | 2,2   | –     | 2,4       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 2,4   | 2,6   | 2,4   | 2,3   | 2,2   | 2,1   | 2,4       |
| <b>Inflation du PIB<sup>1</sup></b>                               |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 1,5   | 2,0   | 2,0   | 2,0   | 2,0   | –     | 1,9       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 1,9   | 1,6   | 2,0   | 2,1   | 2,0   | 2,0   | 1,9       |
| <b>Croissance du PIB nominal<sup>1</sup></b>                      |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 3,9   | 4,5   | 4,5   | 4,4   | 4,2   | –     | 4,3       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 4,4   | 4,3   | 4,4   | 4,4   | 4,2   | 4,1   | 4,4       |
| <b>PIB nominal (G\$)<sup>1</sup></b>                              |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 1 968 | 2 056 | 2 150 | 2 244 | 2 339 | –     |           |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 1 977 | 2 062 | 2 153 | 2 249 | 2 345 | 2 442 |           |
| Écart entre la Mise à jour de l'automne 2014 et le budget de 2014 | 9     | 5     | 4     | 5     | 6     | –     |           |
| <b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>                           |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 1,0   | 1,5   | 2,7   | 3,6   | 4,0   | –     | 2,6       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 0,9   | 1,2   | 2,1   | 2,9   | 3,4   | 3,6   | 2,1       |
| <b>Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans</b>    |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 3,0   | 3,5   | 4,1   | 4,6   | 4,8   | –     | 4,0       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 2,3   | 3,0   | 3,6   | 4,1   | 4,3   | 4,4   | 3,5       |
| <b>Taux de change (cents US/\$CAN)</b>                            |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 93,7  | 95,3  | 95,9  | 96,2  | 96,3  | –     | 95,5      |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 91,3  | 89,6  | 90,8  | 90,6  | 90,8  | 91,1  | 90,6      |
| <b>Taux de chômage</b>  |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 6,8   | 6,6   | 6,4   | 6,3   | 6,2   | –     | 6,5       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 7,0   | 6,8   | 6,5   | 6,4   | 6,3   | 6,3   | 6,6       |
| <b>Inflation de l'IPC</b>   |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 1,5   | 1,9   | 2,0   | 2,0   | 2,0   | –     | 1,9       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 2,0   | 1,9   | 2,0   | 2,0   | 2,0   | 2,0   | 2,0       |
| <b>Croissance du PIB réel aux États-Unis</b>                      |       |       |       |       |       |       |           |
| Budget de 2014  | 2,7   | 3,1   | 3,0   | 2,9   | 2,6   | –     | 2,9       |
| Mise à jour de l'automne 2014                                     | 2,1   | 3,1   | 2,9   | 2,8   | 2,5   | 2,5   | 2,7       |

<sup>1</sup> Les chiffres ont été redressés en raison de la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada publiée par Statistique Canada le 5 novembre 2014.

Sources : Pour le budget de 2014 : enquête de décembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé; pour la Mise à jour de l'automne 2014 : enquête de septembre 2014 auprès d'économistes du secteur privé





## Ajustement apporté à l'enquête de septembre auprès d'économistes du secteur privé

L'enquête de septembre auprès d'économistes du secteur privé a été menée au cours de la première moitié du mois de septembre, avant la volatilité récente des marchés financiers et l'accélération de la baisse des prix du pétrole brut canadien à la mi-octobre.

L'enquête de septembre est conforme à des prix prévus du pétrole brut U.S. West Texas Intermediate (WTI) d'environ 98 \$US le baril au quatrième trimestre de 2014, ce qui est en grande partie identique à ceux du troisième trimestre. Cependant, les prix du WTI ont diminué d'un peu plus de 15 % par rapport au troisième trimestre, s'établissant en moyenne à environ 81 \$US le baril depuis la mi-octobre. Cette baisse<sup>3</sup> pèsera probablement sur la croissance du PIB réel, mais, plus important encore, sur les termes de l'échange du Canada (le ratio entre le prix de nos exportations et celui de nos importations) et donc sur les prix à l'échelle de l'économie (inflation du PIB). En même temps, la réduction des prix du pétrole brut a aussi été accompagnée d'une baisse du dollar canadien, ce qui a compensé une partie de la baisse des prix du pétrole en dollars canadiens et donné du soutien aux exportateurs d'autres industries. De plus, des prix du pétrole brut plus bas se traduisent par une réduction des prix de l'essence et d'autres carburants, ce qui réduit les coûts des ménages et des entreprises. Le ministère des Finances s'attend toutefois à ce que la baisse des prix du pétrole brut vienne réduire le niveau du PIB nominal et, par conséquent, les revenus du gouvernement.

Si les prix du pétrole brut devaient rester à peu près à leur niveau actuel, le ministère des Finances estime que cela réduirait le niveau du PIB nominal d'environ 3 milliards de dollars en 2014 et de 16 milliards par année par la suite par rapport aux prévisions indiquées dans l'enquête de septembre 2014. Afin de tenir compte de cette baisse des prix du pétrole brut, le gouvernement réduit donc les prévisions de septembre du secteur privé à l'égard du PIB nominal de 3 milliards en 2014 et de 16 milliards par année de 2015 à 2019 (tableau 2.2). L'incidence de cet ajustement sur les projections budgétaires est décrite au chapitre 3.

Par conséquent, le PIB nominal prévu dans l'enquête ajustée de septembre se situe à 6 milliards de dollars de plus pour 2014 et à 10 à 12 milliards de moins pour la période comprise entre 2015 et 2018, comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2014.

Tableau 2.2

### Prévision ajustée du PIB nominal

|  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Enquête de septembre 2014 auprès d'économistes du secteur privé <sup>1</sup> | 1 977 | 2 062 | 2 153 | 2 249 | 2 345 | 2 442 |
| Ajustement en fonction des prix plus bas du pétrole brut                     | -3    | -16   | -16   | -16   | -16   | -16   |
| Enquête ajustée de septembre 2014 auprès d'économistes du secteur privé      | 1 974 | 2 046 | 2 137 | 2 233 | 2 329 | 2 426 |
| Différence entre la Mise à jour de 2014 et le budget de 2014 <sup>1</sup>    | 6     | -11   | -12   | -11   | -10   | -     |

<sup>1</sup> Les données du PIB nominal annuel ont été retraitées afin de tenir compte de la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada, tel qu'indiqué au tableau 2.1.

<sup>3</sup> En pratique, l'impact sur le PIB nominal est déterminé par les prix du pétrole brut canadien, et non par le prix de référence du U.S. WTI. Cependant, puisque les prix du pétrole brut canadien ont aussi diminué d'un peu plus de 15 % par rapport au troisième trimestre (de 83 \$US le baril à 70 \$US le baril, en moyenne, depuis la mi-octobre), l'impact sur le PIB nominal est le même, quel que soit le prix de référence utilisé.

## Évaluation du risque

Le 14 octobre 2014, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé afin de discuter des projections économiques établies lors de l'enquête de septembre 2014, ainsi que des risques entourant les perspectives. Les économistes ont alors convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête de septembre constituait un point de départ raisonnable aux fins de la planification budgétaire. Cependant, les économistes ont aussi mentionné qu'il y avait un certain risque de détérioration de l'inflation du PIB dans l'enquête de septembre, étant donné l'évolution des prix du pétrole. Tel que mentionné ci-haut, ce risque s'est depuis concrétisé et le gouvernement a réduit en conséquence les prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal contenues dans l'enquête de septembre.

Cela dit, des risques de détérioration à l'égard du PIB nominal ajusté sont toujours présents; ils demeurent dans une large mesure externes à l'économie canadienne. Dans la zone euro, la reprise économique semble incertaine et le risque de déflation est en hausse. En Chine, les défis que doivent relever les autorités afin d'apporter les réformes stratégiques nécessaires, d'une part, et de maintenir les objectifs de croissance cibles, d'autre part, pourraient entraîner une croissance plus lente et plus variable que prévu. L'instabilité géopolitique actuelle en Ukraine et au Moyen-Orient présente également un risque.

Dans le contexte actuel caractérisé par une croissance mondiale faible et incertaine, de nombreuses préoccupations ont été émises, voulant que les marchés financiers sous-évaluent le risque dans leur quête de rendements plus élevés. Cette crainte s'appuyait sur les gains soutenus des cours des actions, de même que sur la réduction des primes de risque et de la volatilité des marchés, qui ont atteint des niveaux très bas en 2013 et jusque vers la fin de 2014. La situation a commencé à se dénouer à la mi-septembre. Alors que la Réserve fédérale américaine poursuivait la normalisation de sa politique monétaire, et à la suite d'une série de nouvelles économiques négatives provenant de la zone euro et de la Chine, les cours des actions à l'échelle mondiale ont reculé, le rendement des obligations d'État dans les économies avancées a chuté, les primes de risque ont augmenté et on a observé une montée de la volatilité des marchés financiers dans leur ensemble. Plus récemment, les marchés financiers mondiaux ont semblé se stabiliser dans une certaine mesure. Toutefois, si la volatilité des marchés financiers venait à réapparaître ou si elle devait augmenter ou s'enraciner plus longtemps, cela pèserait encore plus sur la croissance mondiale et sur la croissance canadienne.

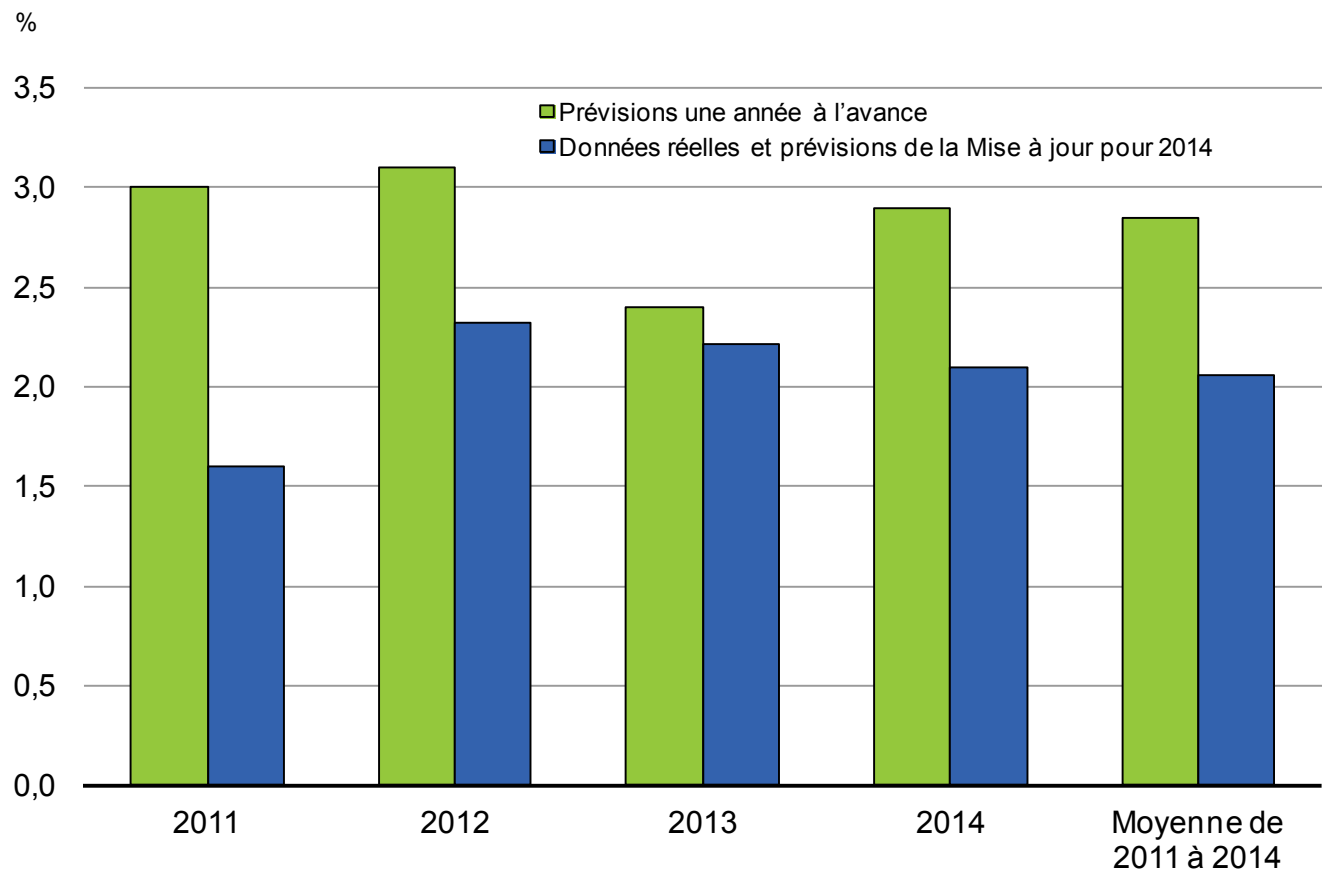
Conjointement avec la hausse de la volatilité des cours sur les marchés boursiers mondiaux, une grande incertitude pèse encore sur les prix des produits de base, particulièrement ceux du pétrole brut. Bien que les prévisions présentées ici aient été ajustées afin de tenir compte des baisses récentes des prix du pétrole brut canadien, d'autres baisses sont toujours possibles, particulièrement si la croissance mondiale déçoit à nouveau par sa faiblesse. Comme cela a déjà été mentionné, d'autres réductions des prix du pétrole brut freineraient la croissance des prix à l'échelle de l'économie et, en définitive, le PIB nominal.

La situation aux États-Unis, où la reprise semble s'imposer, contraste avec ces développements. Les enquêtes sur l'activité commerciale et sur la confiance des consommateurs révèlent que l'on a atteint, ou presque, les sommets enregistrés depuis la récession, ce qui pourrait se traduire par une croissance plus forte que prévu. À cela s'oppose, toutefois, la possibilité qu'une fois de plus le redressement de la croissance ne se matérialise pas comme prévu, de manière semblable aux dernières années (graphique 2.22). En particulier, malgré la solidité des facteurs fondamentaux, l'amélioration attendue de la demande intérieure a été très inférieure aux attentes dans la première moitié de l'année, ce qui laisse croire que le dynamisme économique sous-jacent pourrait avoir faibli. La possibilité d'une demande intérieure plus faible pourrait également se concrétiser, de même qu'être aggravée, par suite du récent accroissement de la volatilité des marchés mondiaux.

**Les perspectives de croissance aux États-Unis ont été abaissées année après année**

Graphique 2.22

**Évolution des prévisions concernant la croissance du PIB réel des États-Unis**



*Nota* – Les prévisions faites un an à l'avance se rapportent à la première année entière de prévisions. Par exemple, dans le budget de 2010 (publié en mars 2010), la prévision de croissance pour 2011 constitue la prévision un an à l'avance.

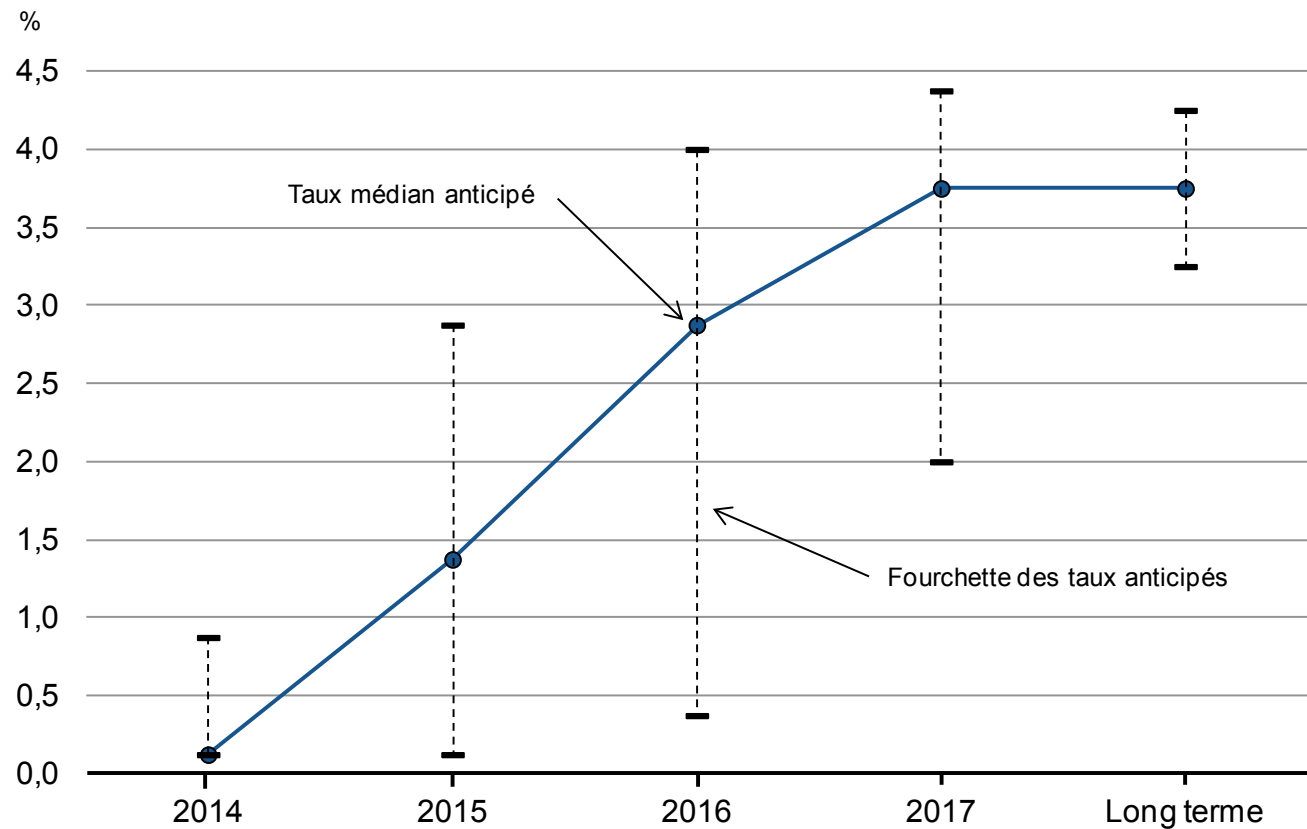
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; budget de 2010, budget de 2011, Plan d'action économique de 2012 et Plan d'action économique de 2013; enquête de septembre 2014 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Les taux d'intérêt devraient se normaliser aux États-Unis et dans d'autres économies avancées comparativement aux faibles niveaux connus depuis la récession. Toutefois, même avant la période récente de volatilité des marchés financiers mondiaux, il existait des divergences marquées quant au rythme anticipé du resserrement de la politique monétaire parmi les gouverneurs de la Réserve fédérale et les présidents régionaux de celle-ci, lesquels forment l'organe d'orientation de la politique monétaire des États-Unis (graphique 2.23). D'une part, les taux d'intérêt pourraient encore une fois être inférieurs aux attentes si la croissance mondiale continue d'être décevante, comme l'a été la tendance au cours des dernières années. Toutefois, il est également possible que la politique monétaire puisse se resserrer plus rapidement si la croissance ou l'inflation américaines sont plus élevées que ce qui avait été anticipé. La récente évolution mondiale est venue renforcer davantage l'incertitude quant au moment opportun de normaliser le taux directeur.

### Une incertitude importante entoure le rythme du resserrement de la politique monétaire aux États-Unis

Graphique 2.23

#### Attentes du comité de la Réserve fédérale concernant le taux des fonds fédéraux



*Nota* – À la suite de la réunion de septembre 2014 du comité de la Réserve fédérale, on a fait connaître le taux des fonds fédéraux à la fin de l'année anticipé par les cinq membres du conseil des gouverneurs et les 12 présidents régionaux de la Réserve fédérale; ce taux correspond au niveau médian à l'intérieur de la fourchette des taux anticipés.

Source : U.S. Federal Reserve



Au pays, le niveau élevé d'endettement des ménages demeure le principal risque entourant les perspectives canadiennes. Bien que l'accumulation de la dette des ménages ait modéré et que le ratio de la dette au revenu des ménages se soit généralement stabilisé, il reste encore le risque que, compte tenu d'un environnement constant de faibles taux d'intérêt, un dynamisme sous-jacent plus fort que prévu dans l'activité du marché du logement se solde par une accumulation accrue de la dette. De plus, le manque de dynamisme des investissements des entreprises, s'il devait se maintenir, poserait un risque de baisse pour les perspectives de croissance du Canada à court terme.

## Hypothèses de planification

Comme cela a été indiqué ci-dessus, à la lumière des répercussions des récentes baisses des prix du pétrole brut, le gouvernement réduit les prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal de 3 milliards de dollars en 2014 et de 16 milliards par année de 2015 à 2019. En outre, afin de tenir compte des risques posés par l'incertitude des perspectives de l'économie mondiale et la possibilité d'autres baisses des prix du pétrole brut, aux fins de sa planification budgétaire, le gouvernement a maintenu à 20 milliards l'ajustement à la baisse en fonction du risque aux prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal pour l'année 2014, tandis que dans les dernières années, l'ajustement en fonction du risque de l'année en cours avait été réduit. Pour la période allant de 2015 à 2019, l'ajustement en fonction du risque a été maintenu au montant de 20 milliards indiqué dans le budget de 2014 (tableau 2.3). Le gouvernement continuera d'analyser l'évolution de la situation économique et les risques connexes afin de déterminer s'il convient de maintenir cet ajustement en fonction du risque à l'avenir. Les perspectives budgétaires, y compris l'incidence budgétaire de cet ajustement, sont présentées au chapitre 3.

Tableau 2.3

### Hypothèse de planification de la Mise à jour de l'automne 2014 concernant le PIB nominal G\$

|  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Enquête ajustée de septembre 2014<br>auprès d'économistes du secteur privé   | 1 974 | 2 046 | 2 137 | 2 233 | 2 329 | 2 426 |
| Ajustement en fonction du risque   | -20   | -20   | -20   | -20   | -20   | -20   |
| Hypothèse de planification budgétaire<br>de la Mise à jour de l'automne 2014 | 1 954 | 2 026 | 2 117 | 2 213 | 2 309 | 2 406 |
| <u>Autres données :</u>  |       |       |       |       |       |       |
| Ajustement en fonction du risque<br>contenu dans le budget de 2014           | -20   | -20   | -20   | -20   | -20   | -     |

# Chapitre 3

## Situation et perspectives budgétaires

Bien que l'économie canadienne se soit relevée de la récession mondiale en meilleure position que d'autres économies du Groupe des Sept (G-7), la conjoncture demeure fragile sur la scène internationale et les risques continuent de peser sur les perspectives de croissance mondiale. Le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se produisent à l'étranger. En continuant de limiter la croissance des dépenses de programmes directes, le gouvernement a pu accorder d'importants allègements fiscaux aux familles canadiennes tout en demeurant sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.

Le déficit a été ramené de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 5,2 milliards en 2013-2014. Les projections actuelles font état d'un déficit de 2,9 milliards en 2014-2015, après la prise en compte de la réserve en vue de répondre aux situations imprévues. Lors des exercices suivants, compte tenu des mesures annoncées récemment, le solde budgétaire devrait passer à un excédent de 1,9 milliard en 2015-2016, et les excédents devraient par la suite croître pour atteindre 13,1 milliards en 2019-2020.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de la situation budgétaire depuis le dépôt du budget de 2014 et fait le point sur les projections budgétaires du gouvernement pour la période comprise entre 2014-2015 et 2019-2020.

### Hypothèses de planification budgétaire

Par souci d'objectivité et de transparence, les prévisions économiques qui sous-tendent les projections budgétaires du gouvernement sont fondées sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Comme il est indiqué au chapitre 2, vu la baisse récente des prix du pétrole brut, qui s'est accélérée entre l'établissement de ces prévisions et la publication de la présente Mise à jour, le gouvernement a abaissé les prévisions du secteur privé concernant le produit intérieur brut (PIB) nominal de 3 milliards de dollars pour 2014 et de 16 milliards pour chacune des années de 2015 à 2019. Cet ajustement du PIB nominal prévu se traduit par une diminution des revenus projetés du gouvernement, qui entraîne à son tour une baisse du solde budgétaire projeté de 0,5 milliard en 2014-2015 et de 2,5 milliards pour chacun des exercices de la période allant de 2015 à 2019. De plus, le gouvernement a jugé bon de maintenir l'ajustement en fonction du risque de 20 milliards de dollars par année, ce qui se traduit par le maintien d'une réserve de 3,0 milliards par année entre 2014-2015 et 2019-2020 pour parer aux imprévus. Si ces fonds ne sont pas utilisés, ils serviront à réduire la dette fédérale.

Tableau 3.1

#### Hypothèses de planification de la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2014*

G\$

|   | 2014-<br>2015 | 2015-<br>2016 | 2016-<br>2017 | 2017-<br>2018 | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Réserve en vue de répondre aux situations imprévues | -3,0          | -3,0          | -3,0          | -3,0          | -3,0          | -3,0          |



## Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2014

Bien que l'économie mondiale demeure fragile, l'évolution récente de la situation économique et budgétaire a entraîné une légère amélioration des projections concernant le solde budgétaire depuis le budget de 2014. En conséquence, après avoir pris en compte l'importance incidence des allègements fiscaux et de la hausse de prestations destinés aux familles et aux petites entreprises canadiennes, le solde budgétaire actuellement projeté correspond généralement aux projections du budget de 2014. Le tableau 3.2 présente un résumé des changements apportés aux projections budgétaires entre le budget de 2014 et la présente Mise à jour.

Tableau 3.2

### Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2014

|  | Projections |           |           |           |           |           |           |
|--|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2013-2014   | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
| <b>Solde budgétaire selon le budget de 2014</b>  | -16,6       | -2,9      | 6,4       | 8,1       | 8,1       | 10,3      | s.o.      |
| Redressement comptable   | 0,7         |           |           |           |           |           |           |
| <b>Solde budgétaire selon le budget de 2014, redressé<sup>1</sup></b>  | -15,9       | -2,9      | 6,4       | 8,1       | 8,1       | 10,3      | s.o.      |
| Plus : Réserve en vue de répondre aux situations imprévues dans le budget de 2014  | 1,5         | 3,0       | 3,0       | 3,0       | 3,0       | 3,0       |           |
| <b>Solde budgétaire selon le budget de 2014 avant la prise en compte de la réserve en vue de répondre aux situations imprévues</b>       | -14,4       | 0,1       | 9,4       | 11,1      | 11,1      | 13,3      | s.o.      |
| <b>Incidence de l'évolution de la situation économique et budgétaire<sup>2</sup></b>   |             |           |           |           |           |           |           |
| Revenus budgétaires  | 6,2         | 3,2       | 1,0       | 0,6       | 0,5       | 0,1       |           |
| Charges de programmes  | 2,6         | -1,2      | -1,8      | -1,3      | -0,9      | -0,7      |           |
| Frais de la dette publique <sup>1</sup>  | 0,4         | 1,2       | 1,2       | 1,8       | 2,1       | 1,9       |           |
| Total – Évolution de la situation économique et budgétaire   | 9,2         | 3,2       | 0,5       | 1,1       | 1,8       | 1,4       |           |
| <b>Mesures prises depuis le budget de 2014</b>   |             |           |           |           |           |           |           |
| Soutenir les familles et les petites entreprises canadiennes   |             | -3,2      | -5,0      | -4,9      | -4,7      | -4,8      | -4,9      |
| <b>Solde budgétaire selon la Mise à jour de 2014, avant la prise en compte de la réserve en vue de répondre aux situations imprévues</b> | -5,2        | 0,1       | 4,9       | 7,3       | 8,1       | 9,8       | 16,1      |
| Moins : Réserve en vue de répondre aux situations imprévues  |             | -3,0      | -3,0      | -3,0      | -3,0      | -3,0      | -3,0      |
| <b>Solde budgétaire révisé selon la Mise à jour de 2014</b>  | -5,2        | -2,9      | 1,9       | 4,3       | 5,1       | 6,8       | 13,1      |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le solde budgétaire prévu de 2013-2014 indiqué dans le budget de 2014, qui était de 16,6 milliards de dollars, a été redressé à 15,9 milliards dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* pour l'exercice 2013-2014. Ce redressement prend en compte la modification, en 2013-2014, de la convention comptable relative aux rachats d'obligations. Cette modification a entraîné une baisse d'environ 700 millions de dollars des frais de la dette publique prévus indiqués dans le budget. Le redressement rétroactif de prévisions budgétaires pour tenir compte de telles modifications comptables est conforme aux pratiques comptables généralement reconnues et aux pratiques antérieures.

<sup>2</sup> Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des dépenses), alors qu'un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une diminution des dépenses).



## Redressement des prévisions du budget de 2014 pour 2013-2014 afin de prendre en compte la modification du traitement comptable des rachats d'obligations

Des modifications comptables et le redressement des résultats réels d'exercices antérieurs ont été effectués en 2013-2014; ils sont décrits de façon plus détaillée dans les notes complémentaires des états financiers consolidés condensés vérifiés du gouvernement du Canada inclus dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* pour l'exercice 2013-2014. Les tableaux et les graphiques portant sur les perspectives budgétaires qui sont contenus dans la présente Mise à jour tiennent compte de ces redressements.

Pour faciliter la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, le déficit budgétaire prévu pour 2013-2014 dans le budget de 2014 a également fait l'objet d'un redressement, passant de 16,6 milliards à 15,9 milliards de dollars. Ce redressement a été effectué afin de tenir compte d'un changement au traitement comptable des rachats d'obligations apporté en 2013-2014, qui s'est traduit par une diminution d'environ 700 millions de dollars des frais de la dette publique prévus.

Le gouvernement du Canada effectue des opérations de rachat d'obligations dans le cadre desquelles les obligations sont échangées ou rachetées et refinancées au moyen d'une créance comparable dans le but de maintenir la liquidité des marchés. Antérieurement, les primes et escomptes découlant de ces opérations étaient reportés et amortis au fil du temps. Compte tenu de l'évolution des principes comptables généralement reconnus, ces primes et escomptes liés aux rachats d'obligations qui entraînent l'extinction d'une partie de la dette seront désormais imputés à l'exercice pendant lequel ils sont réalisés.

### Incidence de l'évolution de la situation économique et budgétaire

Le déficit de 5,2 milliards de dollars enregistré en 2013-2014 est moins élevé que celui de 18,4 milliards constaté en 2012-2013, et inférieur de 10,7 milliards au déficit de 15,9 milliards prévu dans le budget de 2014 (après le redressement). Les revenus de 2013-2014 ont dépassé de 6,2 milliards de dollars le montant prévu dans le budget de 2014, sous l'effet d'une hausse imprévue de toutes les principales sources de revenus, laquelle hausse est en partie attribuable à un certain nombre de facteurs ponctuels. Ces facteurs ponctuels comprennent d'importantes cotisations d'impôt et des gains de change qui ne touchent pas les exercices ultérieurs. En outre, il n'a pas été nécessaire d'utiliser la réserve de 1,5 milliard incluse dans les projections des revenus du budget de 2014 pour faire face aux imprévus. Les charges de programmes de 2013-2014 ont été inférieures de 2,6 milliards aux prévisions, ce qui est en partie attribuable à la réduction de 1,2 milliard de l'obligation fédérale estimative aux termes des Accords d'aide financière en cas de catastrophe aux fins de l'aide relative aux inondations survenues en 2013 en Alberta, en fonction de données actualisées fournies par cette province.

Par rapport aux montants publiés dans le budget de 2014, les revenus budgétaires projetés sont plus élevés sur toute la période de projection, en raison de l'inclusion partielle, dans les projections des années suivantes, de l'excédent des revenus réels de 2013-2014 par rapport aux projections. L'amélioration des perspectives concernant les revenus diminue au fil de la période de projection, en raison de la révision à la baisse des perspectives concernant le PIB nominal qui découle de la baisse notable des prix des produits de base, et en raison de l'incidence des taux d'intérêt moins élevés, qui diminuent le rendement des actifs du gouvernement portant intérêt comptabilisé dans les autres revenus.





## Vente d'actifs

### Changements apportés à la provision relative à la vente d'actifs du budget de 2014

G\$

|  | Projections |            |            |            |            |            |
|--|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|  | 2014-2015   | 2015-2016  | 2016-2017  | 2017-2018  | 2018-2019  | 2019-2020  |
| Provision relative à la vente d'actifs du budget de 2014 | 0,5         | 1,5        |            |            |            |            |
| Moins : Revenus tirés de la mise aux enchères du spectre | 0,3         | 0,3        | 0,3        | 0,3        | 0,3        | 0,3        |
| <b>Incidence sur le solde budgétaire</b>                 | <b>0,0</b>  | <b>0,0</b> | <b>0,3</b> | <b>0,3</b> | <b>0,3</b> | <b>0,3</b> |
| Solde de la provision relative à la vente d'actifs       | 0,2         | 1,2        |            |            |            |            |

La provision de 0,5 milliard de dollars en 2014-2015 et de 1,5 milliard en 2015-2016 relative à la vente d'actifs est parue pour la première fois dans la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires* de 2013 et maintenue dans le budget de 2014. Cette provision prend en compte des gains attendus des mesures entreprises par le gouvernement dans le cadre de son examen systématique des actifs fédéraux afin d'en améliorer l'efficacité et d'assurer une utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Cet examen vise à faire en sorte que la possession d'actifs par le gouvernement continue de servir les intérêts des Canadiens. Lorsque le gouvernement déterminera que la cession d'un actif générera une valeur économique et représentera l'utilisation la plus efficace des fonds publics, il entamera un processus de vente.

Depuis le budget de 2014, le gouvernement a effectué l'attribution aux enchères de la bande de 700 mégahertz. Conformément à la convention comptable du gouvernement, les revenus tirés de cette vente seront constatés uniformément sur la durée des licences de 20 ans.

Par conséquent, le solde de la provision relative à la vente d'actifs s'élève désormais à 0,2 milliard de dollars pour 2014-2015 et à 1,2 milliard pour 2015-2016. Le gouvernement croit que ces montants représentent des estimations prudentes qui ne rendent pas compte du gain potentiel total pouvant être réalisé à la suite de la vente attendue d'actifs.

Les charges de programmes devraient être supérieures au niveau prévu dans le budget de 2014 sur l'ensemble de la période de projection, principalement en raison de l'augmentation des charges de programmes directes découlant des changements apportés aux charges relatives aux régimes de retraite et avantages futurs des employés. Cette augmentation est surtout attribuable à la modification des hypothèses démographiques utilisées et au changement du moment où les obligations en matière de régimes de retraite et d'avantages futurs des employés sont passées en charges. Puisque l'on s'attend à ce que les taux d'intérêt à long terme, qui servent à actualiser la valeur de ces obligations, soient inférieurs aux prévisions antérieures, une proportion plus grande de ces obligations doit être passée en charges à court terme plutôt qu'ultérieurement. Cela dit, l'obligation totale du gouvernement en matière de régimes de retraite et d'avantages futurs demeure inchangée par suite de la variation des taux d'intérêt. Les projections concernant les charges de programmes directes ont aussi été révisées afin de tenir compte de l'ajustement des prévisions relatives aux charges d'amortissement des immobilisations.

Les frais de la dette publique devraient être inférieurs aux niveaux projetés dans le budget de 2014 pendant toute la période de projection, ce qui est en grande partie attribuable à la révision à la baisse des taux d'intérêt prévus et à l'incidence permanente du traitement comptable des rachats d'obligations.



## Soutenir les familles et les petites entreprises canadiennes

Le 30 octobre 2014, le gouvernement a proposé de nouvelles mesures afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour les familles canadiennes. On prévoit que toutes les familles qui ont des enfants profiteront de ces mesures, lesquelles comprennent une nouvelle baisse d'impôt pour les familles, la bonification et l'élargissement de la portée de la Prestation universelle pour la garde d'enfants et l'augmentation des plafonds de la déduction pour frais de garde d'enfants. Au cours du même mois, soit le 9 octobre 2014, le gouvernement avait également annoncé son intention de doubler le montant du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et de rendre ce crédit remboursable. L'ensemble de ces mesures permettra aux familles canadiennes qui ont des enfants de bénéficier d'allègements fiscaux additionnels et d'une hausse de prestations totalisant 3,1 milliards de dollars en 2014-2015 et plus de 4,6 milliards de dollars par année en 2015-2016 et par la suite.

L'ensemble des Canadiens tirent parti de l'engagement à long terme du gouvernement à maintenir un faible niveau d'imposition. Depuis 2006, le gouvernement a instauré près de 180 mesures d'allègement fiscal. Grâce à ces mesures, y compris celles proposées récemment, les familles et les particuliers du Canada bénéficieront d'allègements fiscaux et d'une hausse de prestations totalisant environ 35 milliards de dollars en 2014-2015. Et à l'avenir, le gouvernement continuera d'examiner les façons de réduire le fardeau fiscal des Canadiens.

En septembre 2013, le gouvernement a annoncé un gel de trois ans du taux de cotisation d'assurance-emploi, maintenant ce taux à son niveau de 2013, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, pour éviter qu'il n'augmente à 1,93 \$ en 2014. On s'attend à ce que cette mesure permette aux employeurs et aux employés d'économiser 660 millions de dollars pour la seule année 2014.

Dans la foulée de cette mesure, le gouvernement a annoncé le 11 septembre 2014 une nouvelle mesure destinée à favoriser la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme. Il s'agit de l'instauration du nouveau crédit pour l'emploi visant les petites entreprises. Ce crédit devrait permettre aux petites entreprises d'économiser plus de 550 millions de dollars en 2015 et en 2016 en réduisant leurs cotisations d'assurance-emploi effectives, lesquelles passeront du taux actuellement prévu par la loi, soit 1,88 \$, à 1,60 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2015 et en 2016. Tout employeur qui versera des cotisations d'assurance-emploi de 15 000 \$ ou moins au cours de l'une ou l'autre de ces années sera admissible au crédit, ce qui représente près de 90 % de tous les employeurs au Canada qui versent des cotisations. L'Agence du revenu du Canada calculera automatiquement le montant du crédit à partir de la déclaration de revenus T4 des entreprises afin de ne pas alourdir le fardeau administratif imposé aux propriétaires.

De plus, tous les employeurs et employés bénéficieront d'une réduction importante du taux de cotisation d'assurance-emploi en 2017. Au moment de l'entrée en vigueur du nouveau mécanisme d'établissement du taux d'équilibre sur sept ans, le taux passera, selon les estimations, de celui actuellement prévu par la loi, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, à un taux de 1,45 \$. Cette mesure fera en sorte que les cotisations ne dépasseront pas le niveau requis pour financer les dépenses du programme d'assurance-emploi au fil du temps.

Au total, les mesures prises par le gouvernement depuis le budget de 2014 pour soutenir les familles et les petites entreprises canadiennes se chiffrent à 27,6 milliards de dollars sur six ans.



## État sommaire des opérations

Le tableau 3.3 résume la situation budgétaire du gouvernement au cours de la période de projection. Les projections se fondent sur la moyenne ajustée des prévisions économiques du secteur privé, comme il est indiqué au chapitre 2, et tiennent compte de la réserve pour faire face aux imprévus dont il a été question ci-dessus.

Tableau 3.3

### État sommaire des opérations

G\$

|                              | Projections   |               |               |               |               |               |               |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                              | 2013-<br>2014 | 2014-<br>2015 | 2015-<br>2016 | 2016-<br>2017 | 2017-<br>2018 | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 |
| <b>Revenus budgétaires</b>   | 271,7         | 277,6         | 294,5         | 307,6         | 318,6         | 332,8         | 347,9         |
| Charges de programmes        | 248,6         | 252,7         | 263,9         | 273,0         | 281,3         | 292,2         | 299,6         |
| Frais de la dette publique   | 28,2          | 27,7          | 28,7          | 30,4          | 32,3          | 33,8          | 35,2          |
| <b>Total des charges</b>     | 276,8         | 280,5         | 292,6         | 303,3         | 313,6         | 326,1         | 334,8         |
| <b>Solde budgétaire</b>      | <b>-5,2</b>   | <b>-2,9</b>   | <b>1,9</b>    | <b>4,3</b>    | <b>5,1</b>    | <b>6,8</b>    | <b>13,1</b>   |
| Dette fédérale <sup>1</sup>  | 611,9         | 615,8         | 613,9         | 609,5         | 604,4         | 597,6         | 584,5         |
| <b>En pourcentage du PIB</b> |               |               |               |               |               |               |               |
| Revenus budgétaires          | 14,3          | 14,2          | 14,5          | 14,5          | 14,4          | 14,4          | 14,5          |
| Charges de programmes        | 13,1          | 12,9          | 13,0          | 12,9          | 12,7          | 12,7          | 12,5          |
| Frais de la dette publique   | 1,5           | 1,4           | 1,4           | 1,4           | 1,5           | 1,5           | 1,5           |
| Solde budgétaire             | -0,3          | -0,1          | 0,1           | 0,2           | 0,2           | 0,3           | 0,5           |
| Dette fédérale               | 32,3          | 31,5          | 30,3          | 28,8          | 27,3          | 25,9          | 24,3          |

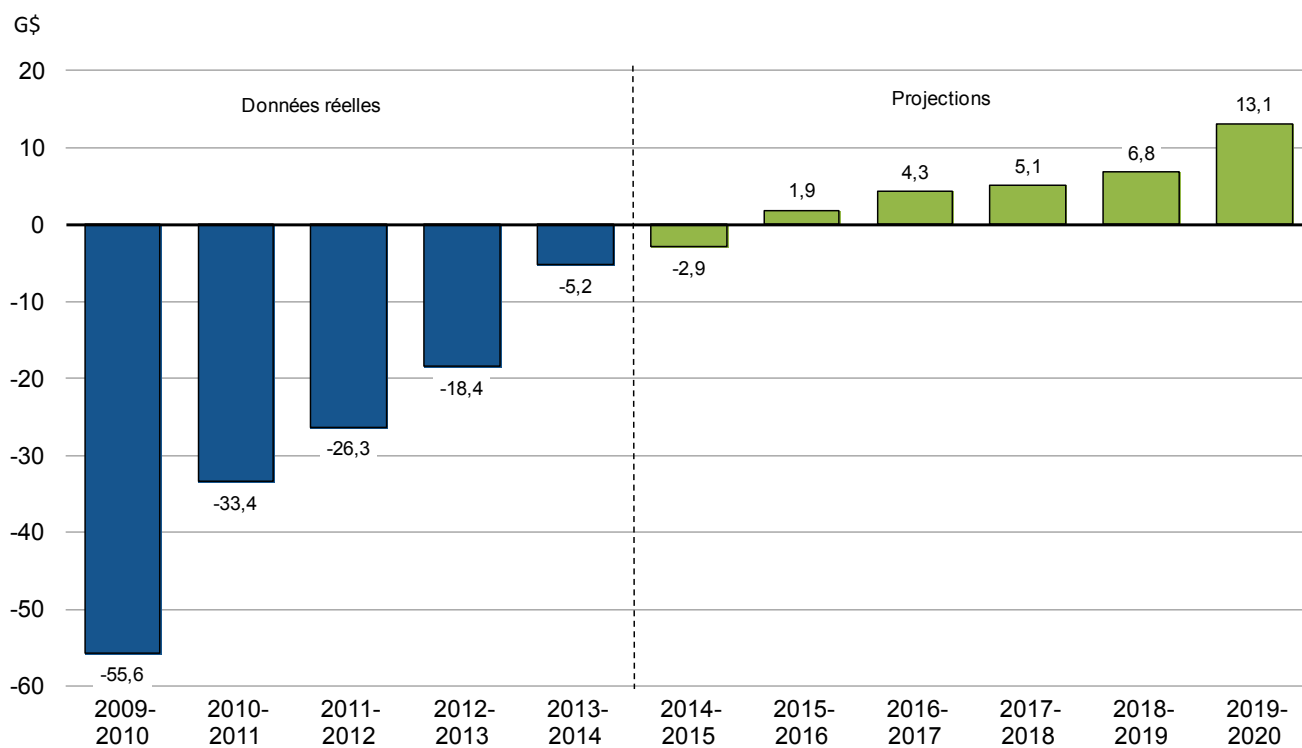
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le niveau projeté de la dette fédérale pour 2014-2015 tient compte d'une estimation des autres éléments du résultat global.

Par suite de la gestion responsable des finances publiques exercée par le gouvernement, les projections font état d'un excédent budgétaire de 1,9 milliard de dollars en 2015-2016, excédent qui augmentera par la suite pour atteindre 13,1 milliards en 2019-2020 (graphique 3.1).

**Le gouvernement est sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015**

Graphique 3.1  
**Solde budgétaire**

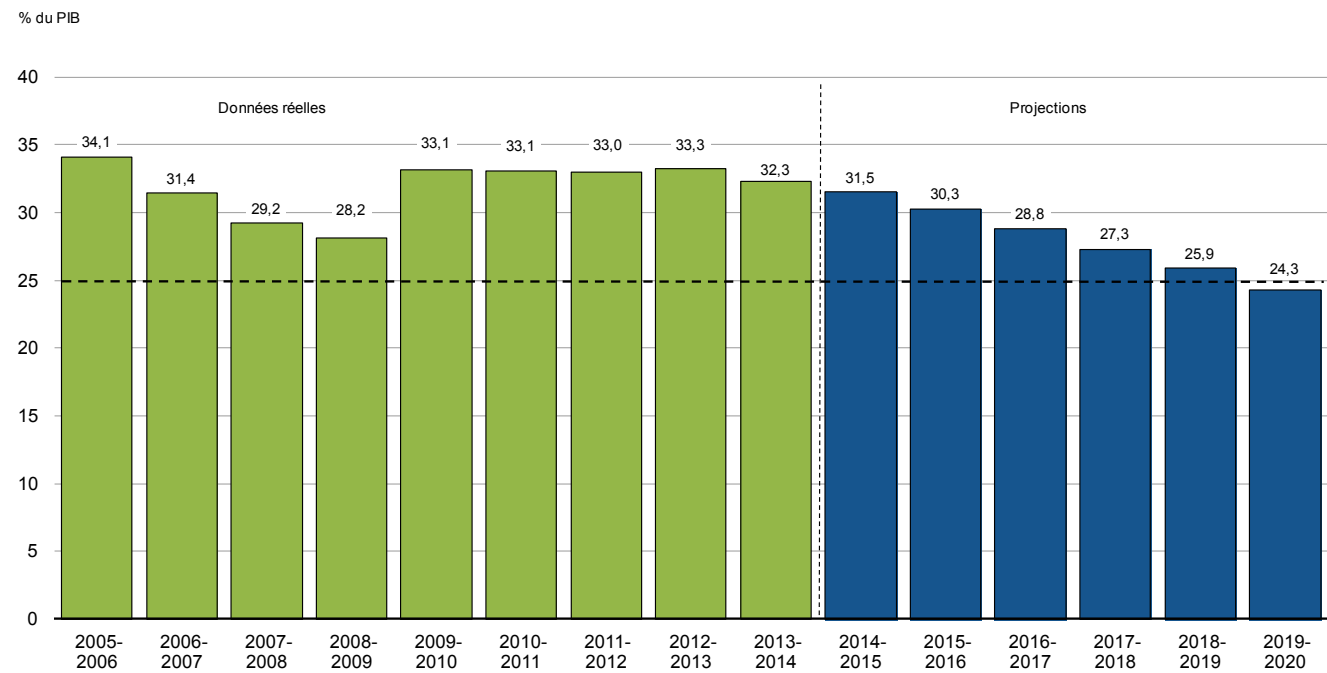


Source : Ministère des Finances

Le ratio de la dette fédérale au PIB (déficit accumulé) a reculé à 32,3 % en 2013-2014 et devrait poursuivre une trajectoire descendante de façon constante, ce qui mettra le gouvernement sur la bonne voie pour remplir son engagement de réduire la dette fédérale à 25 % du PIB d'ici 2021. En fait, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait passer en deçà du niveau enregistré avant la récession d'ici 2017 (graphique 3.2). Cela contribuera à faire en sorte que le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada (qui englobe la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) continue de diminuer. Le Fonds monétaire international prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada demeurera le plus faible parmi les pays du G-7.

**Le gouvernement est également sur la bonne voie pour remplir son engagement de réduire la dette fédérale à 25 % du PIB d'ici 2021**

**Graphique 3.2**  
**Dette fédérale**



Sources : Comptes publics du Canada; Statistique Canada; ministère des Finances

## Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.4

### Perspectives concernant les revenus

G\$

|   | Projections  |              |              |              |              |              |              |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   | 2013-2014    | 2014-2015    | 2015-2016    | 2016-2017    | 2017-2018    | 2018-2019    | 2019-2020    |
| <b>Impôt sur le revenu</b>                |              |              |              |              |              |              |              |
| Impôt sur le revenu des particuliers      | 130,8        | 134,2        | 143,9        | 152,3        | 160,1        | 167,1        | 175,1        |
| Impôt sur le revenu des sociétés          | 36,6         | 38,3         | 40,4         | 42,6         | 44,3         | 46,1         | 48,2         |
| Impôt sur le revenu des non-résidents     | 6,4          | 6,4          | 6,5          | 7,0          | 7,5          | 7,9          | 8,3          |
| <b>Total de l'impôt sur le revenu</b>     | <b>173,8</b> | <b>178,9</b> | <b>190,9</b> | <b>201,9</b> | <b>211,9</b> | <b>221,1</b> | <b>231,6</b> |
| <b>Taxes et droits d'accise</b>           |              |              |              |              |              |              |              |
| Taxe sur les produits et services         | 31,0         | 31,8         | 33,5         | 35,4         | 37,2         | 38,9         | 40,6         |
| Droits de douane à l'importation          | 4,2          | 4,5          | 5,0          | 4,6          | 4,8          | 5,0          | 5,2          |
| Autres taxes et droits d'accise           | 10,9         | 11,5         | 11,5         | 11,5         | 11,5         | 11,5         | 11,5         |
| <b>Total des taxes et droits d'accise</b> | <b>46,1</b>  | <b>47,8</b>  | <b>50,0</b>  | <b>51,4</b>  | <b>53,5</b>  | <b>55,4</b>  | <b>57,3</b>  |
| <b>Total des revenus fiscaux</b>          | <b>219,9</b> | <b>226,7</b> | <b>240,9</b> | <b>253,3</b> | <b>265,4</b> | <b>276,5</b> | <b>288,9</b> |
| Cotisations d'assurance-emploi            | 21,8         | 22,6         | 23,3         | 22,9         | 19,4         | 20,1         | 21,0         |
| Autres revenus                            | 30,0         | 28,3         | 30,3         | 31,4         | 33,9         | 36,2         | 38,0         |
| <b>Total des revenus</b>                  | <b>271,7</b> | <b>277,6</b> | <b>294,5</b> | <b>307,6</b> | <b>318,6</b> | <b>332,8</b> | <b>347,9</b> |
| <b>En pourcentage du PIB</b>              |              |              |              |              |              |              |              |
| Impôt sur le revenu des particuliers      | 6,9          | 6,9          | 7,1          | 7,2          | 7,2          | 7,2          | 7,3          |
| Impôt sur le revenu des sociétés          | 1,9          | 2,0          | 2,0          | 2,0          | 2,0          | 2,0          | 2,0          |
| Taxe sur les produits et services         | 1,6          | 1,6          | 1,7          | 1,7          | 1,7          | 1,7          | 1,7          |
| <b>Total des revenus fiscaux</b>          | <b>11,6</b>  | <b>11,6</b>  | <b>11,9</b>  | <b>12,0</b>  | <b>12,0</b>  | <b>12,0</b>  | <b>12,0</b>  |
| Cotisations d'assurance-emploi            | 1,1          | 1,2          | 1,2          | 1,1          | 0,9          | 0,9          | 0,9          |
| Autres revenus                            | 1,6          | 1,4          | 1,5          | 1,5          | 1,5          | 1,6          | 1,6          |
| <b>Total</b>                              | <b>14,3</b>  | <b>14,2</b>  | <b>14,5</b>  | <b>14,5</b>  | <b>14,4</b>  | <b>14,4</b>  | <b>14,5</b>  |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3.4 présente les projections du gouvernement concernant les revenus budgétaires après avoir pris en compte la réserve pour faire face aux imprévus. Aux fins de planification, cette réserve est répartie de manière proportionnelle entre les revenus fiscaux et les autres revenus (après déduction des revenus d'intermédiaire). Les revenus budgétaires devraient augmenter de 2,2 % en 2014-2015 et croître, au cours du reste de la période de projection, de 4,6 % par année en moyenne.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers – qui représentent la composante la plus importante des revenus budgétaires – ne devraient augmenter que de 3,4 milliards de dollars (2,6 %) en 2014-2015, ce qui traduit l'incidence de l'allègement fiscal découlant de la baisse d'impôt pour les familles. Pendant le reste de la période de projection, la croissance de ces rentrées, soit de 5,5 % par année en moyenne, devrait être légèrement plus rapide que celle du PIB nominal, en raison du caractère progressif du régime d'impôt sur le revenu ainsi que de l'augmentation projetée des revenus réels.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient augmenter de 1,7 milliard de dollars (4,8 %) en 2014-2015, en raison de la croissance du revenu imposable des sociétés. Au cours du reste de la période de projection, elles devraient progresser à un taux annuel de 4,7 %, compte tenu de la croissance prévue des bénéficiaires, des mesures annoncées précédemment visant l'élimination d'échappatoires fiscales et l'accroissement de l'équité et de l'intégrité du régime fiscal, ainsi que des changements apportés aux programmes d'observation de l'Agence du revenu du Canada.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents désignent l'impôt sur le revenu payé par les non-résidents du Canada sur leurs revenus de provenance canadienne, notamment sous forme de dividendes et d'intérêts. Elles devraient demeurer inchangées en 2014-2015 par rapport au niveau de 2013-2014, soit 6,4 milliards de dollars, étant donné que des facteurs ponctuels les ont fait augmenter en 2013-2014. Au cours du reste de la période de projection, les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents devraient augmenter à un taux annuel moyen de 5,4 %, sous l'effet de la croissance projetée des bénéficiaires et des dividendes des sociétés.

Les revenus provenant de la taxe sur les produits et services (TPS) devraient augmenter de 2,6 % en 2014-2015, d'après la hausse projetée de l'assiette de la consommation taxable et les résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Pendant le reste de la période de projection, les revenus tirés de la TPS devraient augmenter de 5,0 % par année en moyenne, sous l'effet de la croissance projetée de la consommation taxable et de celle du crédit pour la TPS.

Les droits de douane à l'importation devraient croître de 6,5 % en 2014-2015, compte tenu des résultats cumulatifs de l'exercice en cours et de la croissance prévue des importations, puis progresser de 10,4 % en 2015-2016. Ils devraient toutefois reculer de 7,8 % en 2016-2017 sous l'effet de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de libre-échange Canada-Corée. La croissance annuelle des droits de douane à l'importation devrait s'établir en moyenne à 4,2 % pendant le reste de la période de projection, sous l'effet de la hausse prévue des importations.

Les autres taxes et droits d'accise devraient augmenter de 5,4 % pour s'établir à 11,5 milliards de dollars en 2014-2015, compte tenu des résultats cumulatifs de l'exercice en cours et de la modification du taux du droit d'accise applicable aux produits du tabac annoncée dans le budget de 2014; ils devraient être stables pendant le reste de la période de projection.

Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter de 3,8 % en 2014-2015 et de 3,3 % en 2015-2016, sous l'effet de la croissance de la rémunération assurable, compensée en partie par l'incidence du crédit pour l'emploi visant les petites entreprises. On prévoit qu'après l'entrée en vigueur du mécanisme d'établissement du taux d'équilibre sur sept ans en 2017, les taux de cotisation d'assurance-emploi baisseront à 1,45 \$, ce qui devrait se traduire par une diminution des revenus de cotisations de 1,8 % en 2016-2017 et de 15,4 % en 2017-2018. Selon les projections, les revenus de cotisations d'assurance-emploi recommenceront à progresser en 2018-2019.



## Compte des opérations de l'assurance-emploi

### Projections concernant le Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$

|  | 2013-<br>2014 | 2014-<br>2015 | 2015-<br>2016 | 2016-<br>2017 | 2017-<br>2018 | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Cotisations d'assurance-emploi   | 21,8          | 22,6          | 23,3          | 22,9          | 19,4          | 20,1          | 21,0          |
| Prestations d'assurance-emploi <sup>1</sup>                                  | 17,3          | 17,6          | 18,2          | 18,8          | 19,5          | 20,3          | 21,0          |
|  | 2013          | 2014          | 2015          | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          |
| Solde annuel du Compte des opérations de l'assurance-emploi <sup>2</sup>     | 2,9           | 3,8           | 3,9           | 4,5           | -1,3          | -1,3          | -1,3          |
| Solde cumulatif du Compte des opérations de l'assurance-emploi <sup>2</sup>  | -5,2          | -1,4          | 2,5           | 7,0           | 5,6           | 4,4           | 3,1           |
| Référence :  |               |               |               |               |               |               |               |
| Taux de cotisation projeté (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable) | 1,88          | 1,88          | 1,88          | 1,88          | 1,45          | 1,45          | 1,45          |

<sup>1</sup> Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % des charges totales du programme d'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les charges de programmes directes.

<sup>2</sup> Les soldes annuels et cumulatifs du Compte des opérations de l'assurance-emploi présentent les résultats nets des revenus de cotisations et des charges du programme, y compris les coûts d'administration. Ils sont établis en fonction de l'année civile puisque le taux de cotisation d'assurance-emploi est fixé par année civile.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi a atteint un déficit cumulatif de 9,2 milliards de dollars en 2011, sous l'effet de la récession. Il a depuis enregistré des excédents annuels qui permettront d'éliminer progressivement le déficit cumulatif, conformément au principe d'équilibre du compte au fil du temps. En raison de la croissance continue des revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi, on s'attend également à des excédents pour 2014 et 2015. Le Compte des opérations de l'assurance-emploi devrait atteindre l'équilibre cumulatif en 2015.

L'excédent accumulé sera graduellement éliminé après l'instauration du mécanisme d'établissement du taux assurant l'équilibre sur une période de sept ans, en 2017, ce qui entraînera alors une réduction notable du taux de cotisation. Ce nouveau mécanisme vise à éviter que les cotisations dépassent le niveau requis pour financer les dépenses du programme d'assurance-emploi au fil du temps. Le taux assurant l'équilibre sur sept ans sera établi par la Commission de l'assurance-emploi, à la lumière des projections de l'actuaire en chef de l'assurance-emploi.

Les autres revenus comprennent le revenu des sociétés d'État consolidées, le revenu net des sociétés d'État entreprises, le rendement des investissements, le revenu tiré des opérations de change ainsi que le produit de la vente de biens et services. En général, ils peuvent fluctuer sensiblement, notamment à cause de l'incidence des taux d'intérêt sur le rendement des investissements et des actifs du Compte du fonds des changes, et des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. Les autres revenus sont également touchés par l'effet des variations du taux de change sur la valeur en dollars canadiens des actifs libellés en devises ainsi que par l'effet des postes donnant lieu à une charge compensatoire et n'ayant donc aucune incidence sur le solde budgétaire.





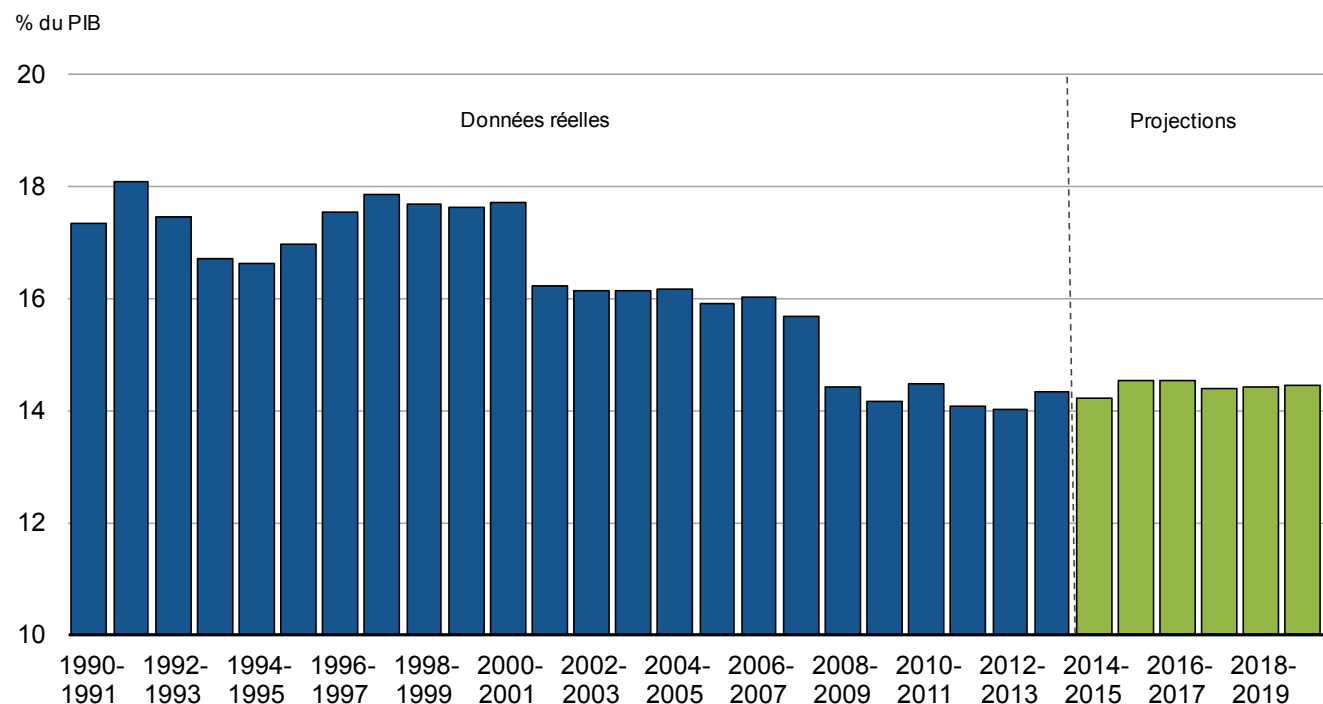
En 2014-2015, les autres revenus devraient diminuer de 5,7 % pour s'établir à 28,3 milliards de dollars, ce qui est en partie attribuable au fait qu'ils comprenaient en 2013-2014 deux opérations ponctuelles importantes : un gain de 0,7 milliard réalisé par la Corporation de développement des investissements du Canada à la suite de la vente, par le gouvernement, de 30 millions d'actions ordinaires de General Motors en septembre 2013, ainsi qu'un gain de 0,6 milliard de dollars réalisé lors de la vente, le 27 mars 2014, de la Maison Macdonald, propriété du haut-commissariat du Canada à Londres. En outre, les autres revenus projetés sont inférieurs en 2014-2015 en raison d'une baisse des revenus d'intermédiaire, soit les revenus qui donnent lieu à une charge compensatoire de montant égal et n'ont par conséquent aucune incidence sur le solde budgétaire. La hausse annuelle des autres revenus devrait s'établir à 6,1 % en moyenne pendant le reste de la période de projection, compte tenu des profils projetés des taux d'intérêt et du PIB nominal ainsi que de la provision relative à la vente future d'actifs.

Le ratio des revenus au PIB a diminué de façon importante depuis 2006-2007; il se situe actuellement à son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans, soit un peu plus de 14 % en moyenne depuis 2008-2009 (graphique 3.3). Cette baisse s'explique surtout par l'instauration d'allègements fiscaux. Ce ratio devrait demeurer relativement stable et avoisiner son niveau actuel pendant la durée de la période de projection.

**Le ratio des revenus au PIB a diminué depuis 2006-2007 pour atteindre son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans**

Graphique 3.3

**Ratio des revenus budgétaires au PIB**



Source : Ministère des Finances



## Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau 3.5

### Perspectives concernant les charges de programmes

G\$

|   | Projections   |               |               |               |               |               |               |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|   | 2013-<br>2014 | 2014-<br>2015 | 2015-<br>2016 | 2016-<br>2017 | 2017-<br>2018 | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 |
| <b>Principaux transferts aux particuliers</b>                             |               |               |               |               |               |               |               |
| Prestations aux aînés   | 41,8          | 43,9          | 46,2          | 48,8          | 51,4          | 54,3          | 57,3          |
| Prestations d'assurance-emploi <sup>1</sup>                               | 17,3          | 17,6          | 18,2          | 18,8          | 19,5          | 20,3          | 21,0          |
| Prestations pour enfants  | 13,1          | 14,5          | 18,3          | 18,5          | 18,7          | 18,9          | 19,1          |
| <b>Total</b>  | <b>72,2</b>   | <b>76,0</b>   | <b>82,7</b>   | <b>86,1</b>   | <b>89,7</b>   | <b>93,4</b>   | <b>97,5</b>   |
| <b>Principaux transferts aux autres administrations</b>                   |               |               |               |               |               |               |               |
| Transfert canadien en matière de santé                                    | 30,3          | 32,1          | 34,0          | 36,1          | 37,7          | 39,3          | 41,0          |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux                       | 12,2          | 12,6          | 13,0          | 13,3          | 13,7          | 14,2          | 14,6          |
| Arrangements fiscaux <sup>2</sup>   | 18,7          | 19,4          | 20,1          | 20,9          | 21,8          | 22,6          | 23,5          |
| Fonds de la taxe sur l'essence  | 2,1           | 2,0           | 2,0           | 2,1           | 2,1           | 2,2           | 2,2           |
| Autres principaux transferts <sup>3</sup>                                 | 0,7           | 0,2           | 0,2           | 0,1           | 0,1           | 0,0           | 0,0           |
| Paiements de remplacement au titre des programmes permanents <sup>4</sup> | -3,5          | -3,7          | -3,9          | -4,1          | -4,3          | -4,5          | -4,7          |
| <b>Total</b>  | <b>60,5</b>   | <b>62,6</b>   | <b>65,4</b>   | <b>68,4</b>   | <b>71,0</b>   | <b>73,8</b>   | <b>76,6</b>   |
| <b>Charges de programmes directes</b>                                     |               |               |               |               |               |               |               |
| Charges de fonctionnement   | 74,7          | 73,0          | 74,5          | 75,1          | 76,7          | 79,7          | 80,1          |
| Paiements de transfert  | 36,7          | 35,9          | 35,6          | 37,4          | 37,6          | 38,4          | 38,5          |
| Amortissement des immobilisations   | 4,5           | 5,2           | 5,7           | 6,0           | 6,3           | 6,9           | 7,0           |
| <b>Total</b>  | <b>115,9</b>  | <b>114,1</b>  | <b>115,7</b>  | <b>118,5</b>  | <b>120,6</b>  | <b>125,0</b>  | <b>125,5</b>  |
| <b>Total des charges de programmes</b>                                    | <b>248,6</b>  | <b>252,7</b>  | <b>263,9</b>  | <b>273,0</b>  | <b>281,3</b>  | <b>292,2</b>  | <b>299,6</b>  |
| <b>En pourcentage du PIB</b>  |               |               |               |               |               |               |               |
| Principaux transferts aux particuliers                                    | 3,8           | 3,9           | 4,1           | 4,1           | 4,1           | 4,0           | 4,1           |
| Principaux transferts aux autres administrations                          | 3,2           | 3,2           | 3,2           | 3,2           | 3,2           | 3,2           | 3,2           |
| Charges de programmes directes  | 6,1           | 5,8           | 5,7           | 5,6           | 5,4           | 5,4           | 5,2           |
| <b>Total des charges de programmes</b>                                    | <b>13,1</b>   | <b>12,9</b>   | <b>13,0</b>   | <b>12,9</b>   | <b>12,7</b>   | <b>12,7</b>   | <b>12,5</b>   |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % des charges totales du programme d'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs et font partie des charges de fonctionnement.

<sup>2</sup> Les arrangements fiscaux comprennent le Programme de péréquation, la formule de financement des territoires, le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les subventions législatives.

<sup>3</sup> Les autres principaux transferts aux autres administrations comprennent les paiements transitoires, les paiements de protection des transferts versés en 2013-2014, les paiements liés aux accords de 2005 sur les ressources extracôticières, le Transfert visant la réduction des temps d'attente et d'autres transferts liés à la santé.

<sup>4</sup> Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard du transfert d'un point d'impôt additionnel qui s'ajoute aux transferts de points à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.



Le tableau 3.5 présente les principales composantes des charges de programmes, c'est-à-dire les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les charges de programmes directes.

Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter de façon constante pendant la période de projection pour passer de 76,0 milliards de dollars en 2014-2015 à 97,5 milliards en 2019-2020. Les principaux transferts aux particuliers se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

Les prestations aux aînés englobent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint versés aux aînés admissibles. Ces prestations devraient augmenter pour passer de 43,9 milliards de dollars en 2014-2015 à 57,3 milliards en 2019-2020, soit une hausse d'environ 5,5 % par année, supérieure à la croissance annuelle du PIB nominal qui devrait s'établir à 4,2 % en moyenne. Cette augmentation projetée des prestations aux aînés est attribuable à l'inflation des prix à la consommation, à laquelle les prestations sont pleinement indexées, et au fait que le nombre d'aînés devrait passer de 5,6 millions en 2014-2015 à 6,6 millions en 2019-2020, soit une progression de 3,5 % par année en moyenne.

Les prestations d'assurance-emploi devraient augmenter de 2,0 % en 2014-2015 pour se chiffrer à 17,6 milliards de dollars, compte tenu des résultats cumulatifs de l'exercice en cours ainsi que de l'augmentation prévue des prestations moyennes. Pendant le reste de la période de projection, ces prestations devraient croître modérément, à un taux annuel moyen de 3,6 %, puisque l'effet de la réduction du nombre de chômeurs serait plus que compensé par l'incidence de la hausse des prestations moyennes versées.

Les prestations pour enfants devraient augmenter pendant la période de projection, passant de 14,5 milliards de dollars en 2014-2015 à 19,1 milliards en 2019-2020, sous l'effet de la croissance de la population admissible, des ajustements liés à l'inflation et, au premier chef, de la bonification et de l'élargissement de la portée de la Prestation universelle pour la garde d'enfants en janvier 2015.

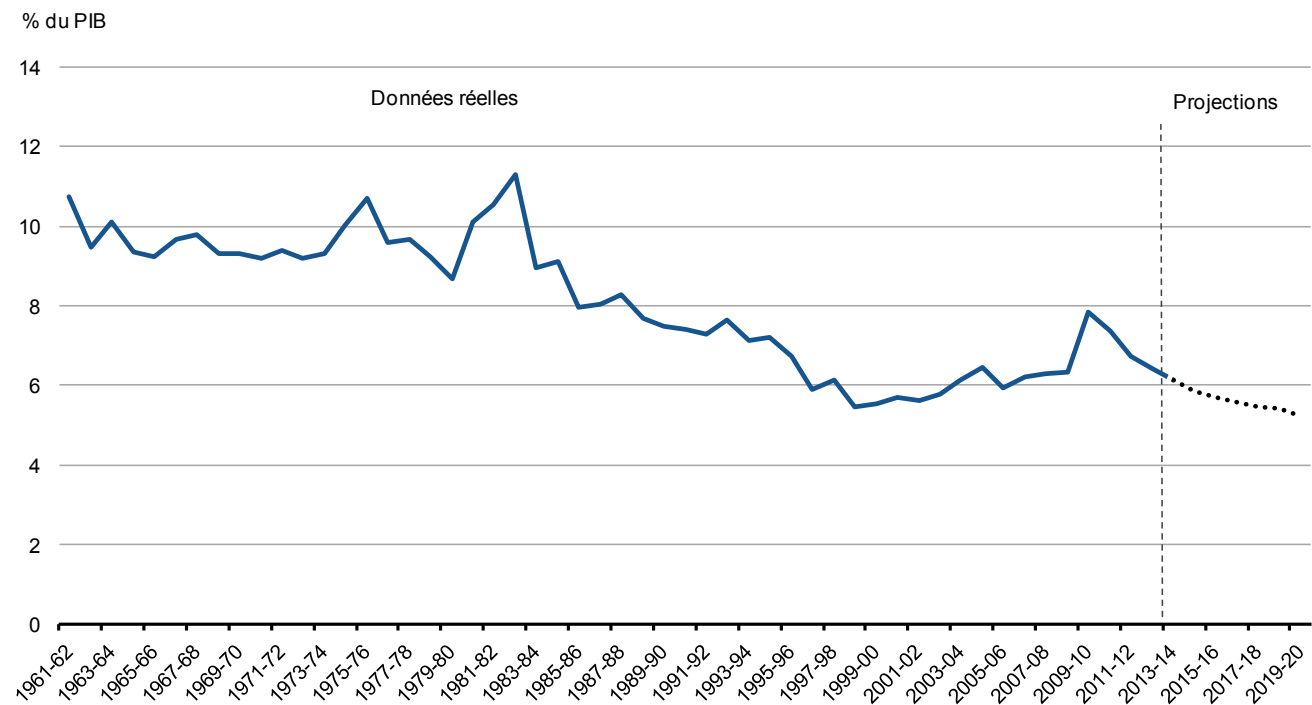
Au cours de la période de projection, les principaux transferts aux autres administrations devraient passer de 62,6 milliards de dollars en 2014-2015 à 76,6 milliards en 2019-2020. Les principaux transferts aux autres administrations comprennent notamment les transferts versés à l'appui de la santé et des programmes sociaux, la péréquation et la formule de financement des territoires. Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) devrait augmenter de 32,1 milliards de dollars en 2014-2015 à 41,0 milliards en 2019-2020. À compter de 2017-2018, le rythme de progression du TCS correspondra à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal et sera assorti d'une hausse garantie d'au moins 3 % par année. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux continuera de croître de 3 % par année.

Le gouvernement est déterminé à contrôler les dépenses des ministères fédéraux. Les charges de programmes directes ont reculé au cours des quatre derniers exercices, passant de 122,8 milliards de dollars en 2009-2010 à 115,9 milliards en 2013-2014; cette situation ne s'était pas produite depuis 1961-1962, première année pour laquelle des données sont faciles à obtenir. Cette tendance devrait se poursuivre pour une cinquième année consécutive, et les charges de programmes directes devraient diminuer à 114,1 milliards en 2014-2015. Pendant la période de projection, les charges de programmes directes devraient diminuer en proportion de la taille de l'économie pour atteindre 5,2 % du PIB en 2019-2020 (graphique 3.4).

**Le ratio des charges de programmes directes au PIB diminuera pour atteindre un niveau sans précédent**

Graphique 3.4

**Ratio des charges de programmes directes au PIB**



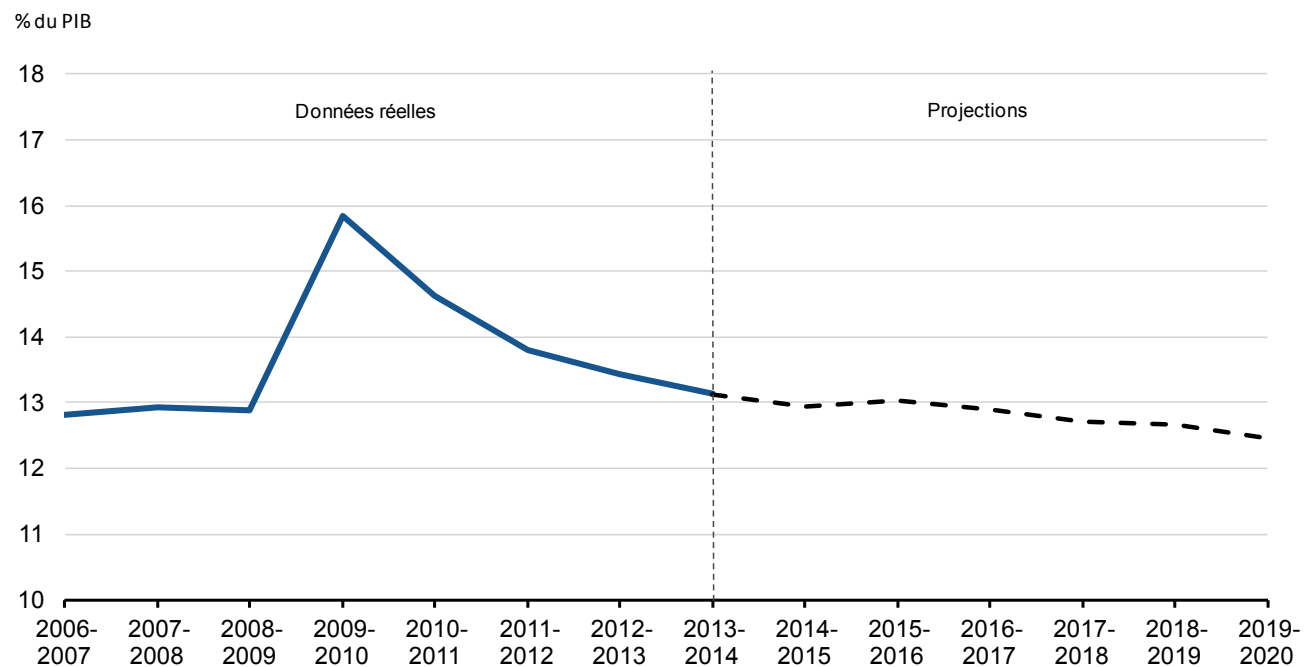
Source : Ministère des Finances

Les charges de programmes directes comprennent les charges de fonctionnement, les transferts gérés par les ministères et l'amortissement des immobilisations. Les charges de fonctionnement tiennent compte des coûts de la conduite des affaires de plus d'une centaine de ministères et d'organismes, dont la Défense nationale; elles devraient augmenter légèrement au cours de la période de projection, passant de 73,0 milliards de dollars en 2014-2015 à 80,1 milliards en 2019-2020. Cette augmentation est attribuable à la croissance du financement au titre de la Défense nationale sous l'effet des hausses accordées en vertu de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, et aux pressions s'exerçant sur le coût de services essentiels comme la sécurité publique et les paiements non discrétionnaires (p. ex., services publics et baux). Les transferts administrés par les ministères devraient être généralement stables pendant la période de projection, passant de 35,9 milliards en 2014-2015 à 38,5 milliards en 2019-2020. Les charges d'amortissement des immobilisations devraient augmenter de 5,2 milliards en 2014-2015 à 7,0 milliards en 2019-2020. Les dépenses d'immobilisations sont amorties sur la durée de vie utile prévue de l'actif en question. L'augmentation des charges d'amortissement des immobilisations est attribuable aux importants investissements récents ou prévus visant l'acquisition de nouvelles immobilisations et l'amélioration d'immobilisations actuelles.

En proportion du PIB, les charges totales de programmes devraient passer de 13,1 % en 2013-2014 à 12,5 % en 2019-2020, soit un niveau inférieur à ceux enregistrés avant la récession (graphique 3.5).

**Le ratio des charges de programmes au PIB sera ramené à un niveau inférieur à celui d'avant la récession**

**Graphique 3.5**  
**Ratio des charges de programmes au PIB**



Source : Ministère des Finances

## Risques associés aux projections budgétaires

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques constituent la principale source d'incertitude entourant les projections budgétaires. Afin de quantifier ces risques, des tableaux illustrant la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques sont présentés ci-après.

Au-delà des perspectives économiques, il demeure des risques d'amélioration et de détérioration des projections budgétaires, car bon nombre des principaux facteurs qui influent sur les projections ne sont pas directement liés à des variables économiques; il s'agit notamment des liens entre l'impôt sur le revenu des particuliers et le revenu personnel, et de l'ampleur de la proportion inutilisée des ressources accordées par le Parlement aux ministères et aux organismes fédéraux.

## Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

Les variations des hypothèses économiques ont une incidence sur les projections concernant les revenus et les charges. Les tableaux qui suivent illustrent la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques :

- Une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel, attribuable à parts égales à un ralentissement de la croissance de la productivité et de celle de l'emploi.
- Une diminution de la croissance du PIB nominal découlant uniquement d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, du taux d'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation [IPC] évolue au même rythme que l'inflation du PIB).
- Une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt.

Il s'agit de règles empiriques généralisées qui supposent que l'effet de tout ralentissement de l'activité économique serait réparti proportionnellement entre les composantes des revenus et des charges; elles visent à fournir une indication générale de l'incidence des chocs économiques sur les perspectives relatives au solde budgétaire. Les chocs économiques réels peuvent avoir des incidences budgétaires différentes : à titre d'exemple, ils peuvent se concentrer dans des secteurs particuliers de l'économie ou avoir des répercussions différentes sur les principales variables économiques (p. ex., l'inflation du PIB et l'inflation de l'IPC peuvent réagir différemment à un choc donné).



Tableau 3.6

**Estimation de l'incidence d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux**

G\$

|  | An 1        | An 2        | An 5        |
|--|-------------|-------------|-------------|
| <b>Revenus fédéraux</b>                |             |             |             |
| Revenus fiscaux                        |             |             |             |
| Impôt sur le revenu des particuliers   | -2,6        | -2,8        | -3,2        |
| Impôt sur le revenu des sociétés       | -0,4        | -0,5        | -0,5        |
| Taxe sur les produits et services      | -0,3        | -0,4        | -0,4        |
| Autres                                 | 0,0         | -0,2        | -0,2        |
| Total des revenus fiscaux              | -3,4        | -3,8        | -4,4        |
| Cotisations d'assurance-emploi         | -0,2        | -0,2        | -0,2        |
| Autres revenus                         | -0,1        | -0,1        | -0,1        |
| Total des revenus budgétaires          | -3,7        | -4,1        | -4,7        |
| <b>Charges fédérales</b>               |             |             |             |
| Principaux transferts aux particuliers |             |             |             |
| Prestations aux aînés                  | 0,0         | 0,0         | -0,1        |
| Prestations d'assurance-emploi         | 0,8         | 0,8         | 0,6         |
| Prestations pour enfants               | 0,0         | 0,0         | 0,2         |
| Total                                  | 0,8         | 0,8         | 0,8         |
| Autres charges de programmes           | -0,2        | -0,2        | -0,2        |
| Frais de la dette publique             | 0,0         | 0,1         | 0,7         |
| Total des charges                      | 0,7         | 0,8         | 1,2         |
| <b>Solde budgétaire</b>                | <b>-4,3</b> | <b>-4,9</b> | <b>-5,9</b> |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel, répartie proportionnellement entre les composantes des revenus et des dépenses, a pour effet de réduire le solde budgétaire de 4,3 milliards de dollars la première année, de 4,9 milliards la deuxième année et de 5,9 milliards la cinquième année (tableau 3.6).

- Les revenus fiscaux de toute provenance diminuent de 3,4 milliards de dollars la première année et de 3,8 milliards la deuxième année. Ainsi, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers fléchissent par suite de la baisse de l'emploi et des salaires. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés diminuent par suite du recul de la production et des bénéfices. Les revenus de TPS baissent en raison de la diminution des dépenses de consommation découlant de la baisse de l'emploi et du revenu personnel.
- Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi fléchissent à mesure que l'emploi et les salaires baissent. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation.
- Les charges augmentent, en raison surtout de la hausse des prestations d'assurance-emploi (en raison du nombre plus élevé de chômeurs) et des frais de la dette publique (par suite de l'accroissement de l'encours de la dette attribuable au fléchissement du solde budgétaire). Cette augmentation est partiellement compensée par des charges de programmes moins élevées (puisque les charges de certains programmes sont liées directement à la croissance du PIB nominal).

Tableau 3.7

**Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de l'inflation du PIB sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux**

G\$

|  | An 1        | An 2        | An 5        |
|--|-------------|-------------|-------------|
| <b>Revenus fédéraux</b>                |             |             |             |
| Revenus fiscaux                        |             |             |             |
| Impôt sur le revenu des particuliers   | -2,4        | -1,7        | -1,6        |
| Impôt sur le revenu des sociétés       | -0,4        | -0,5        | -0,5        |
| Taxe sur les produits et services      | -0,3        | -0,4        | -0,4        |
| Autres                                 | -0,2        | -0,2        | -0,2        |
| Total des revenus fiscaux              | -3,4        | -2,7        | -2,8        |
| Cotisations d'assurance-emploi         | -0,1        | -0,2        | -0,2        |
| Autres revenus                         | -0,1        | -0,1        | -0,2        |
| Total des revenus budgétaires          | -3,6        | -3,0        | -3,2        |
| <b>Charges fédérales</b>               |             |             |             |
| Principaux transferts aux particuliers |             |             |             |
| Prestations aux aînés                  | -0,4        | -0,5        | -0,6        |
| Prestations d'assurance-emploi         | -0,1        | -0,1        | -0,1        |
| Prestations pour enfants               | 0,0         | 0,0         | 0,0         |
| Total                                  | -0,5        | -0,6        | -0,8        |
| Autres charges de programmes           | -0,4        | -0,5        | -0,9        |
| Frais de la dette publique             | -0,5        | 0,1         | 0,5         |
| Total des charges                      | -1,3        | -1,0        | -1,2        |
| <b>Solde budgétaire</b>                | <b>-2,3</b> | <b>-2,0</b> | <b>-2,0</b> |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB nominal répartie proportionnellement entre les composantes des revenus et des dépenses et découlant uniquement de la diminution de l'inflation du PIB (en supposant que l'IPC évolue au même rythme que l'inflation du PIB) entraîne une réduction du solde budgétaire de 2,3 milliards de dollars la première année et de 2,0 milliards la deuxième et la cinquième année (tableau 3.7).

- La baisse des prix se traduit par une diminution du revenu nominal et, par conséquent, des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, sous l'effet de la réduction de l'assiette fiscale nominale sous-jacente. Comme les paramètres du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers sont indexés à l'inflation et qu'ils sont rajustés automatiquement à la suite du choc, l'incidence budgétaire de ce scénario est moins importante que celle du choc du PIB réel. En ce qui a trait aux autres sources de revenus fiscaux, les effets négatifs de chocs du PIB réel et de chocs du PIB nominal sont semblables.
- En l'absence d'un changement du taux de cotisation, les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi diminuent par suite de la baisse de la rémunération des particuliers. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation.





- Les autres revenus baissent légèrement puisque des prix moins élevés entraînent une baisse des revenus provenant de la vente de biens et de services.
- La baisse des revenus du gouvernement est partiellement compensée par la diminution du coût des programmes législatifs indexés à l'inflation, par exemple les prestations aux aînés et la Prestation fiscale canadienne pour enfants, et par la pression à la baisse exercée sur les charges de programmes fédérales. Les paiements au titre de ces programmes sont moins élevés si l'inflation est plus faible. Les autres charges de programmes sont aussi moins élevées puisque certains programmes sont liés directement à la croissance du PIB nominal.
- Les frais de la dette publique diminuent la première année en raison de la baisse des coûts associés aux obligations à rendement réel, mais ils augmentent ensuite sous l'effet de la hausse de l'encours de la dette.

Tableau 3.8

### Estimation de l'incidence d'une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

G\$

|                         | An 1        | An 2        | An 5        |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Revenus fédéraux        | 1,4         | 1,8         | 2,5         |
| Charges fédérales       | 1,5         | 2,7         | 4,1         |
| <b>Solde budgétaire</b> | <b>-0,1</b> | <b>-0,9</b> | <b>-1,6</b> |

Une augmentation des taux d'intérêt fait diminuer le solde budgétaire de 0,1 milliard de dollars la première année, de 0,9 milliard la deuxième année et de 1,6 milliard la cinquième année (tableau 3.8). Cette détérioration découle entièrement de la hausse des charges liées aux frais de la dette publique, qui augmentent au fil des ans, à mesure que la dette à long terme arrive à échéance et est refinancée à des taux d'intérêt plus élevés. L'effet global est atténué par la hausse des revenus attribuable à l'augmentation du taux de rendement des actifs portant intérêt du gouvernement, qui sont comptabilisés dans les autres revenus. L'incidence des variations des taux d'intérêt sur les charges au titre des régimes de retraite et avantages sociaux du secteur public est exclue de l'analyse de sensibilité.



# Annexe

## Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme

La présente annexe fait état des projections économiques et budgétaires à long terme jusqu'en 2050-2051, en utilisant comme point de départ les prévisions à moyen terme décrites dans la présente Mise à jour. Ces projections font suite à la recommandation du vérificateur général concernant la publication tous les ans d'analyses sur la viabilité des finances publiques à long terme; elles mettent à jour les projections économiques et budgétaires à long terme du gouvernement, projections que contient la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires* de 2013.

À l'instar de toute projection qui porte sur plusieurs décennies, les projections démographiques, économiques et budgétaires comprises dans la présente annexe s'accompagnent d'un degré d'incertitude considérable. Ces projections ne constituent pas une prédiction de l'avenir; elles sont fondées sur l'évolution de la situation à long terme pouvant être considérée comme probable d'après les tendances et politiques actuelles, et selon des hypothèses raisonnables.

### Projections économiques et budgétaires à long terme

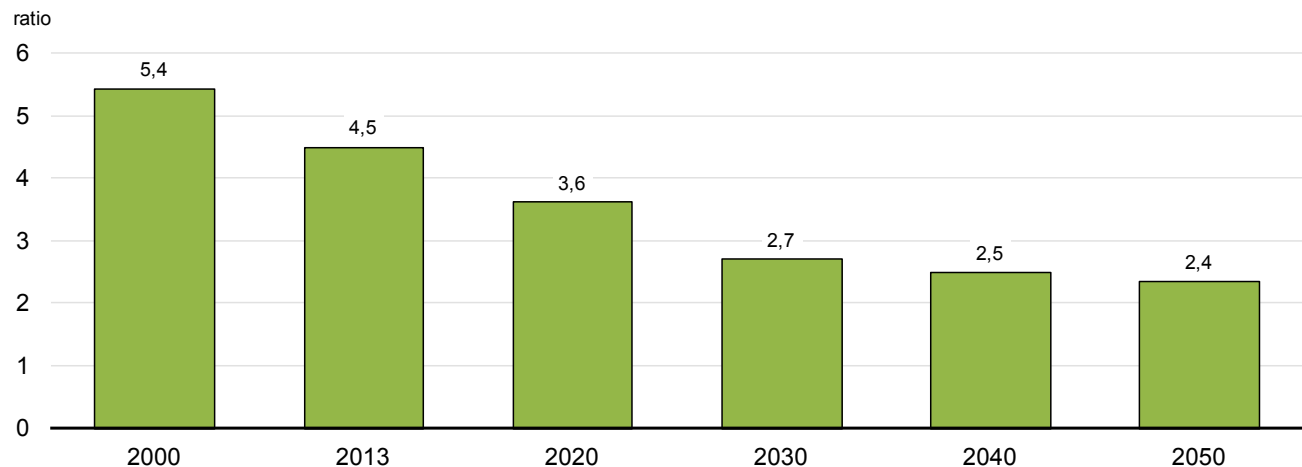
Depuis la publication de la dernière analyse du gouvernement sur la viabilité des finances publiques à long terme, en novembre 2013, les tendances démographiques, économiques et budgétaires sont demeurées relativement stables. En dépit de l'incertitude et des faiblesses externes persistantes, le Canada a enregistré la plus forte croissance du produit intérieur brut (PIB) réel parmi les pays du Groupe des Sept (G-7) au cours de la récession et de la reprise, alors que se dessine le rétablissement de l'équilibre budgétaire. Parallèlement, on s'attend toujours à ce que le vieillissement de la population soit plus rapide au Canada que dans la plupart des autres pays, et l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens ainsi que leurs gouvernements devront donc faire face plus tôt que beaucoup d'autres économies avancées aux répercussions de ce vieillissement sur l'économie et les finances publiques.

Au cours de la dernière décennie, les bons résultats du Canada en matière d'emploi ont été l'un des principaux facteurs de la solide performance économique du pays par rapport aux autres pays du G-7. Le Canada est l'un des pays les mieux classés parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au chapitre de l'emploi en proportion de la population en âge de travailler. Cependant, en raison des changements démographiques qui s'annoncent, il sera de plus en plus difficile pour le Canada d'améliorer ses résultats économiques en tablant sur une hausse de l'emploi. De fait, la baisse des taux de fécondité depuis la fin du baby-boom et la longévité qui ne cesse d'augmenter ont entraîné un vieillissement graduel de la population canadienne<sup>4</sup>. En outre, étant donné que les baby-boomers partent graduellement à la retraite, on assistera bientôt à une accélération du vieillissement de la population, ce qui aura des conséquences importantes pour les Canadiens et leurs gouvernements. En effet, on prévoit qu'en moins d'une vingtaine d'années, le ratio des Canadiens en âge de travailler aux aînés, qui était de près de 5 au cours de la dernière décennie, diminuera pour s'établir à environ 2,5 (graphique A.1). Il s'agit de l'une des plus fortes diminutions parmi les pays de l'OCDE.

**En raison du vieillissement de la population, le ratio des Canadiens en âge de travailler aux aînés diminuera de près de la moitié**

Graphique A.1

**Ratio de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) aux personnes âgées de 65 ans et plus**



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

<sup>4</sup> Le taux de fécondité au Canada a rapidement diminué pour passer d'un sommet de 3,9 enfants par femme en 1959 à 1,7 enfant par femme en 1979, et il n'a pas beaucoup changé depuis. Les Canadiens ont vu leur espérance de vie à la naissance augmenter d'environ 20 ans depuis les années 1920.

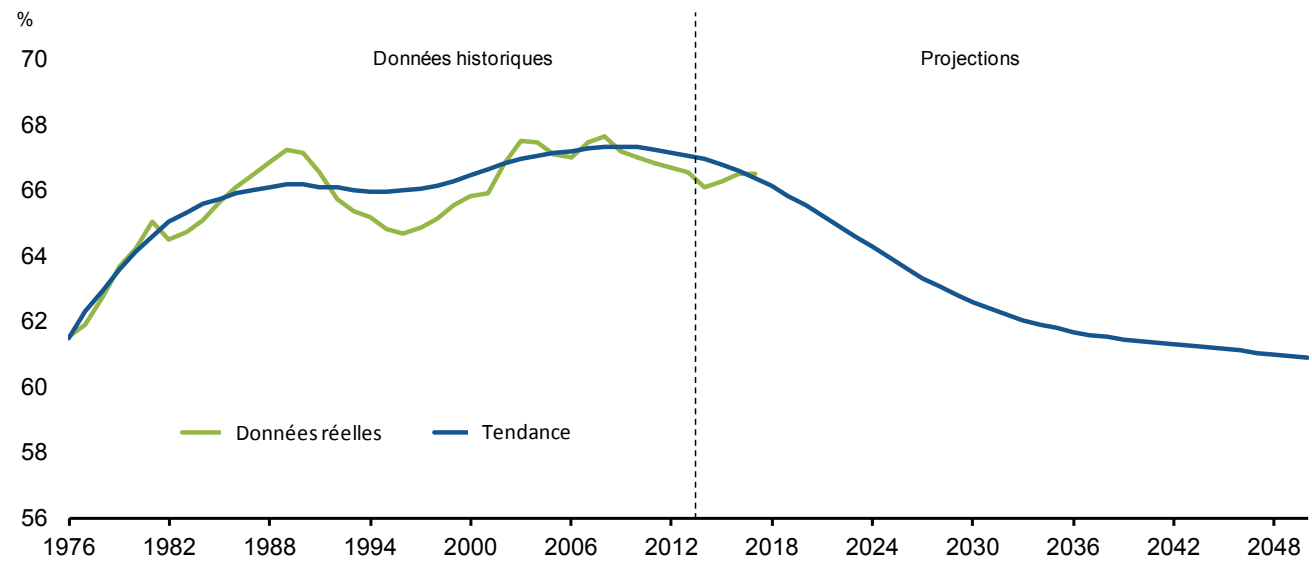


Le vieillissement de la population entraînera une hausse de la proportion de travailleurs âgés au sein de la population active. Étant donné que les travailleurs âgés sont moins actifs sur le marché du travail que les travailleurs plus jeunes, le vieillissement de la population devrait entraîner une baisse du taux d'activité global (graphique A.2)<sup>5</sup>. En fait, les effets du vieillissement de la population se font déjà sentir, puisque le taux d'activité global a probablement déjà atteint son sommet. Conjuguée au ralentissement de la croissance de la population âgée de 15 ans et plus et au léger déclin de la moyenne des heures travaillées par semaine par travailleur<sup>6</sup>, la participation réduite au marché du travail devrait entraîner une diminution de l'offre future de main-d'œuvre (c.-à-d. le nombre total d'heures travaillées par les Canadiens).

**L'augmentation du nombre de travailleurs âgés devrait se traduire par une diminution du taux d'activité global**

Graphique A.2

**Taux d'activité**



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

<sup>5</sup> La population active est constituée de la population âgée de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui travaille ou cherche activement un emploi. Le taux d'activité est faible chez les jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans), atteint des sommets dans le cas des personnes âgées de 25 à 54 ans, et commence à diminuer pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Bien qu'on prévoie que le taux d'activité des personnes âgées continuera d'augmenter, il devrait demeurer nettement inférieur au taux observé dans les groupes d'âge plus jeunes.

<sup>6</sup> La moyenne des heures travaillées par année par les Canadiens a progressivement diminué au cours des quatre dernières décennies. Ce recul est attribuable à plusieurs facteurs, notamment les suivants : une hausse des inscriptions aux établissements d'enseignement postsecondaire, qui limite le nombre d'heures de travail des jeunes; l'augmentation du travail à temps partiel, qui est liée à la part croissante du secteur des services dans l'économie générale, lequel secteur se caractérise par des semaines de travail plus courtes et plus flexibles; et la hausse du revenu, qui a permis de diminuer le temps de travail pour consacrer un plus grand nombre d'heures aux loisirs.



La croissance économique est tributaire soit d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre, soit d'une hausse de la productivité du travail (production réelle par heure travaillée). Par conséquent, à moins d'une amélioration de la participation au marché du travail ou de la productivité, le vieillissement de la population aura une incidence négative sur la croissance. On s'attend à ce que l'inflation se maintienne à environ 2 % par année, et cette incidence sur la croissance économique se traduira par un ralentissement de la croissance du PIB nominal, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale. Une croissance moindre du PIB nominal entraînera une réduction du taux de croissance des revenus gouvernementaux, ce qui limitera la capacité des gouvernements de continuer à financer une augmentation des dépenses publiques aussi rapide que celle observée dans le passé. Parallèlement, le vieillissement de la population devrait également exercer une pression à la hausse sur les dépenses publiques, notamment au titre des programmes liés à l'âge tels que les prestations aux aînés et les soins de santé.

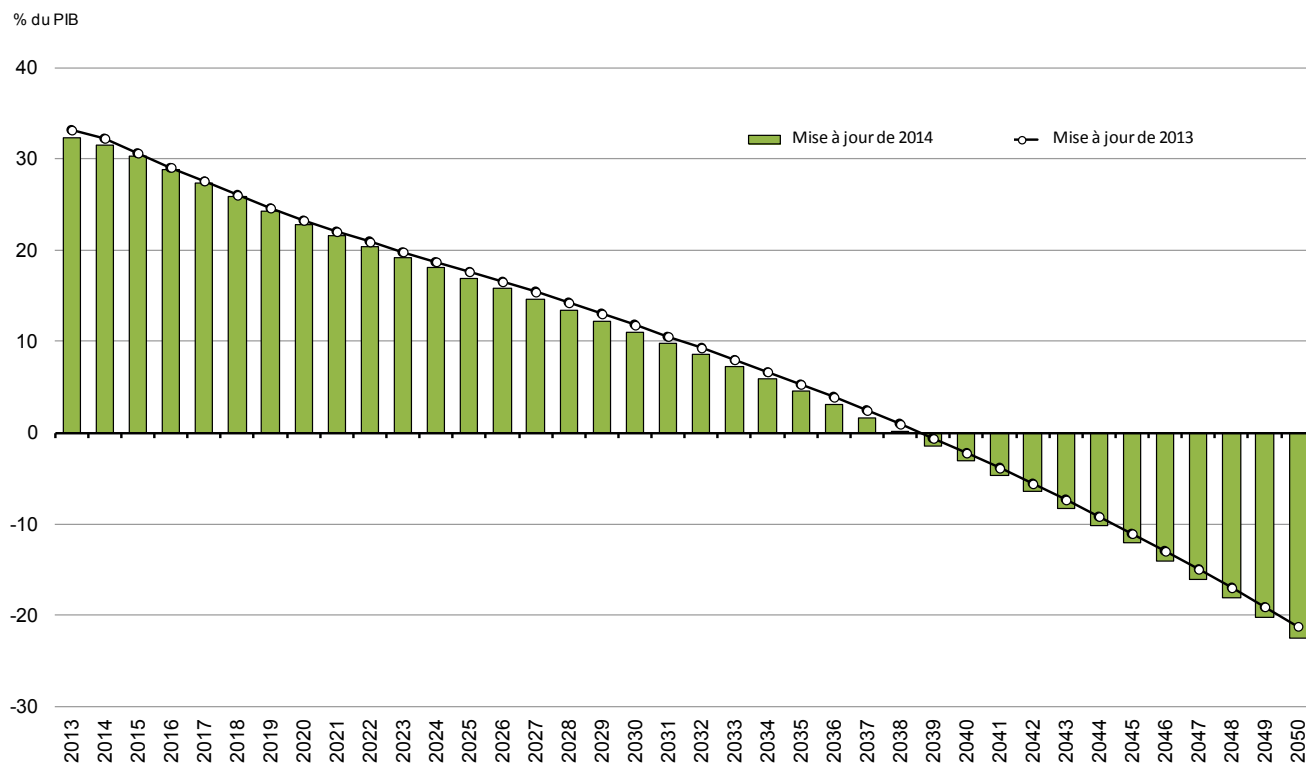
Dans le contexte de la transition démographique rapide qui s'annonce, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures depuis le budget de 2010 afin d'éliminer le déficit, ce qui constitue une première étape cruciale et nécessaire en vue d'assurer la viabilité des finances publiques à long terme. Les mesures ayant été mises en œuvre dans le but de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015 comprennent notamment le contrôle des dépenses de programmes directes des ministères fédéraux, des mesures visant une rémunération raisonnable et abordable des fonctionnaires fédéraux, et l'élimination des échappatoires fiscales. Comme le montre la présente Mise à jour, le succès de ces mesures sera suffisant pour permettre de rétablir l'équilibre budgétaire à compter de 2015-2016 sans hausser les impôts et les taxes ni réduire les importants transferts au titre de la santé et des services sociaux. Afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques, au moment où les pressions découlant du vieillissement de la population s'accroissent, les mesures visant à rétablir l'équilibre budgétaire ont été accompagnées d'autres mesures visant à préserver les programmes sociaux.

Les projections budgétaires à long terme actualisées semblent indiquer que les mesures prises par le gouvernement placeront le ratio de la dette fédérale au PIB sur une trajectoire descendante (graphique A.3). Ces projections budgétaires à long terme actualisées sont semblables à celles présentées dans la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires* de 2013, ce qui indique que les tendances économiques, budgétaires et démographiques sont demeurées largement inchangées.

**Les mesures prises par le gouvernement placeront le ratio de la dette fédérale au PIB sur une trajectoire descendante**

Graphique A.3

**Ratio de la dette fédérale au PIB**



Nota – Les nombres négatifs indiquent une position d'actif net (c.-à-d. les actifs financiers et non financiers suffisent amplement à couvrir les passifs).  
Source : Calculs du ministère des Finances

Il importe toutefois de préciser que, si elles s'avèrent utiles pour ce qui est d'évaluer l'incidence à long terme des politiques publiques selon les hypothèses du statu quo, les projections budgétaires à long terme ne sont pas des prédictions. Plus particulièrement, aux fins des projections comprises dans la présente annexe, on suppose une croissance soutenue de l'activité économique et, par conséquent, on ne tient pas compte de la possibilité que le Canada soit touché par d'autres récessions qui auraient des effets durables. En outre, ces projections ne comprennent aucune nouvelle dépense ou mesure fiscale autre que celles déjà annoncées.

L'engagement du gouvernement d'exercer une gestion saine et viable des finances publiques est intimement lié à la conviction profonde que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à établir les politiques-cadres, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société, moyennant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

Depuis 2006, le gouvernement a pris des mesures pour créer des emplois et assurer la croissance économique, dont le maintien d'impôts bas pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, l'aide fournie aux citoyens pour acquérir les compétences et la formation nécessaires à leur réussite, l'appui à la recherche de pointe et à l'innovation, la réduction des formalités administratives, et la mise en place de l'investissement fédéral en infrastructure le plus important et de la plus longue durée de toute l'histoire canadienne par l'entremise du Nouveau Plan Chantiers Canada.

Dans la foulée des mesures prises depuis 2006, le gouvernement a continué, au cours de la dernière année, de créer des conditions propices à la réussite des Canadiens, en renforçant les politiques visant à jumeler les Canadiens aux emplois disponibles et à parfaire leurs compétences. En voici quelques exemples :

- **Instaurer la Subvention canadienne pour l'emploi** – Afin de faire mieux concorder la formation avec les besoins du marché du travail, le gouvernement a continué de travailler en étroite collaboration avec les provinces en vue de la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi et du renouvellement des ententes sur le marché du travail.
- **Créer le prêt canadien aux apprentis** – Afin de soutenir la formation de la prochaine génération de Canadiens et de favoriser leurs perspectives d'emploi, le gouvernement a instauré, dans le Plan d'action économique de 2014, le prêt canadien aux apprentis, qui offrira aux apprentis inscrits dans un métier désigné Sceau rouge un accès à des prêts sans intérêt de plus de 100 millions de dollars chaque année, et ce, à compter de janvier 2015.
- **Jumeler les Canadiens aux emplois disponibles** – Afin de garantir aux Canadiens que les emplois qui correspondent à leurs compétences et qui sont disponibles dans leur région leur soient tout d'abord offerts, on investira 11,8 millions de dollars sur deux ans, et 3,3 millions annuellement par la suite, en vue de mettre en place un service amélioré de jumelage emploi-travailleur.

Le gouvernement a également annoncé et mis en œuvre une série de mesures ciblées et abordables qui soutiennent la recherche de pointe et l'innovation, réduisent le fardeau administratif, appuient la croissance économique à long terme et aident les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles au pays et à l'étranger. En voici quelques exemples :

- **Appuyer la recherche et l'innovation** – Pour aider les établissements postsecondaires canadiens à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui génèrent des avantages économiques à long terme pour le pays, un nouveau fonds « Apogée Canada » pour l'excellence en recherche a été créé, lequel est financé à hauteur de 1,5 milliard de dollars au cours de la prochaine décennie.
- **Soutenir le secteur de la fabrication et les entrepreneurs** – Afin d'appuyer de nouveaux projets stratégiques importants en matière de recherche-développement ainsi que des investissements à long terme dans le secteur canadien de l'automobile, 500 millions de dollars additionnels ont été affectés sur deux ans au Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile. Afin d'aider encore plus les entrepreneurs à créer de nouvelles sociétés et à exploiter le potentiel de leurs idées, le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs s'est vu octroyer un financement supplémentaire de 40 millions sur quatre ans, à compter de 2015-2016, ce qui accroît son financement total à 100 millions.



Les organismes bénéficiaires pourront utiliser le financement pour offrir aux entrepreneurs un mentorat intensif et d'autres ressources en vue de faire croître leur entreprise.

- **Réduire les formalités administratives** – Afin d'alléger davantage le fardeau d'observation des règles fiscales, le gouvernement a réduit le nombre maximal de paiements requis au titre des retenues à la source pour plus de 50 000 petites et moyennes entreprises.
- **Le Nouveau Plan Chantiers Canada** – Afin d'assurer la circulation sécuritaire et efficace des véhicules personnels, des usagers du transport en commun et des véhicules commerciaux, le gouvernement a annoncé l'octroi de 70 milliards de dollars au titre des infrastructures publiques au cours des 10 prochaines années, ce qui comprend un montant de 53 milliards pour le Nouveau Plan Chantiers Canada annoncé dans le Plan d'action économique de 2013. Il s'agit du programme d'infrastructure fédéral le plus important et de la plus longue durée de l'histoire canadienne. En outre, le gouvernement a annoncé, dans le Plan d'action économique de 2014, du financement afin de faire progresser la construction d'un nouveau pont pour le St-Laurent. Conscient de l'importance cruciale d'un corridor Windsor-Detroit qui soit efficace et sûr pour la compétitivité du secteur manufacturier, et de manière plus générale, pour l'économie du Canada, le gouvernement a également annoncé, dans le Plan d'action économique de 2014, l'affectation de 470 millions sur deux ans pour la construction d'un nouveau passage frontalier international reliant les villes de Windsor et de Detroit.
- **Appuyer les petites entreprises** – En vue de reconnaître la contribution importante qu'apportent les petites entreprises de l'ensemble du pays à la création d'emplois et à la croissance économique, le gouvernement a récemment introduit le nouveau crédit pour l'emploi visant les petites entreprises. Ce crédit devrait permettre aux petites entreprises d'économiser plus de 550 millions de dollars en abaissant de manière effective les cotisations d'assurance-emploi qu'elles devront verser en 2015 et en 2016.

Sur la scène internationale, le gouvernement continue de mener un ambitieux programme commercial afin de mieux positionner le Canada comme un concurrent de premier plan dans l'économie mondiale. Au cours de la dernière année, les négociations entourant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne historique ont été couronnées de succès; il s'agit de la plus importante initiative commerciale au pays. Cet accord offrira de nouvelles possibilités dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture et des services, dans un marché de 500 millions de consommateurs répartis dans 28 pays. En outre, le Canada a récemment ratifié l'Accord de libre-échange Canada-Corée. Cet accord commercial historique, le premier accord de libre-échange entre le Canada et un pays d'Asie, augmentera les possibilités commerciales dans ce marché à croissance rapide de 50 millions de consommateurs. Globalement, depuis 2006, le Canada a conclu des accords de libre-échange avec 38 pays et poursuit ses négociations avec de nombreux autres.

L'ensemble des mesures prises par le gouvernement depuis 2006 a aidé à faire en sorte que le Canada affiche l'une des meilleures performances économiques parmi les pays du G-7 durant la reprise, et l'on peut s'attendre à ce que ces mesures contribuent à l'amélioration des résultats économiques et de la performance du marché du travail du Canada à long terme. Au bout du compte, la résilience de l'économie canadienne et son potentiel de succès dans l'économie mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle reposent sur une situation budgétaire solide. Dans ce contexte, les mesures mises en œuvre récemment par le gouvernement afin de garantir la viabilité des finances publiques du Canada, jumelées aux initiatives abordables et ciblées qui favorisent la croissance et stimulent la création d'emploi, aujourd'hui et demain, améliorent le climat d'investissement en maintenant les impôts et les taxes ainsi que les taux d'intérêt à des niveaux peu élevés, allègent le fardeau imposé aux générations futures de Canadiens et maintiennent la capacité du gouvernement à répondre aux chocs économiques imprévus.



## Méthodologie et principales hypothèses

### Projections démographiques

Les projections démographiques employées dans la présente annexe s'appuient sur les projections liées à un scénario de croissance moyenne produites par Statistique Canada<sup>7</sup>. Statistique Canada produit des projections démographiques par âge et par sexe d'une année à l'autre, en additionnant à la population les naissances et la migration nette, et en soustrayant les décès. Les hypothèses démographiques qui sous-tendent ces projections sont énoncées dans les *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036*, publiées en 2010. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'espérance de vie à la naissance des femmes passerait de 82,9 ans en 2006 à 87,3 ans en 2036. Chez les hommes, l'espérance de vie passerait de 78,2 ans en 2006 à 84,0 ans en 2036.
- Un taux de fécondité de 1,70 enfant par femme est utilisé pour toute la période de projection.
- À l'exception des trois premières années, pour lesquelles les données sont tirées du plan d'immigration formulé par Citoyenneté et Immigration Canada, le taux d'immigration annuel représente 0,75 % de la population totale. Lorsqu'on tient compte de l'émigration et des émigrants de retour au pays, on suppose que le taux d'immigration nette du Canada se situe entre 0,60 % et 0,66 % durant la période de projection.

Aux fins de la présente annexe, les projections démographiques de Statistique Canada ont été rajustées pour tenir compte des récentes estimations de la population.

### Projections économiques

Pour les six premières années de la période de projection (de 2014 à 2019), les principaux indicateurs économiques (p. ex., la croissance du PIB réel et les taux d'intérêt) sont tirés de l'enquête de septembre 2014 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé, sur laquelle sont fondées les prévisions budgétaires de la présente Mise à jour.

Ces résultats sont le point de départ du modèle de projection à long terme du ministère des Finances. Dans le cadre de ce modèle, on suppose que la croissance du PIB réel est fonction de la croissance de la productivité du travail et de la croissance de l'offre de main-d'œuvre. La croissance de l'offre de main-d'œuvre est déterminée à partir du taux d'activité selon l'âge et le sexe et des moyennes d'heures travaillées, et conformément aux projections démographiques selon l'âge et le sexe de Statistique Canada.

Durant la période allant de 2014 à 2050, la croissance de la productivité du travail devrait correspondre à peu près à sa moyenne historique. Le taux de chômage pour la période allant de 2014 à 2019 est tiré des prévisions du secteur privé, selon lesquelles le taux devrait diminuer progressivement pour s'établir à 6,3 % en 2019, soit un niveau similaire à celui observé avant la récession de 2008-2009.

---

<sup>7</sup> Statistique Canada produit trois séries de projections démographiques à long terme fondées sur des scénarios de croissance faible, moyenne et élevée.



À moyen terme (de 2014 à 2019), on prévoit que la croissance de l'offre de main-d'œuvre continuera de contribuer sensiblement à la croissance du PIB, mais dans une mesure moins importante qu'au cours des quatre dernières décennies. Cette situation est attribuable en partie à l'incidence positive de la reprise des marchés du travail observée depuis la récession de 2008-2009, qui se traduit par une réduction du taux de chômage (cette réduction favorisant la croissance de l'offre de main-d'œuvre). Cependant, le taux d'activité et la moyenne des heures travaillées devraient reculer légèrement chaque année à moyen terme (diminution de 0,2 point de pourcentage dans les deux cas), ce qui entraînera un ralentissement de la croissance de l'offre de main-d'œuvre (tableau A.1).

Après 2019, selon les projections, l'incidence positive de la reprise actuelle du marché du travail sur l'offre de main-d'œuvre devrait toutefois s'être dissipée, le taux de chômage devrait se stabiliser, et la tendance baissière de la moyenne des heures travaillées devrait se poursuivre. Parallèlement, le taux croissant de départs à la retraite au sein de la génération des baby-boomers devrait donner lieu à une diminution du taux d'activité et du taux de croissance de la population en âge de travailler. Considérés ensemble, ces facteurs donnent à penser que la contribution de l'offre de main-d'œuvre à la croissance du PIB réel diminuera de façon importante, pour se situer en moyenne à seulement 0,5 point de pourcentage par année durant la période allant de 2020 à 2050. Étant donné qu'on suppose une croissance tendancielle de la productivité de 1,2 % par année, la croissance du PIB réel se situerait en moyenne à 1,7 % par année durant la même période.

### Projections de croissance du PIB réel

Tableau A.1

#### Taux de croissance annuel moyen

%, sauf indication contraire

|  | 1970-2013 | 2014-2019 | 2020-2030 | 2031-2050 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Croissance du PIB réel</b>            | 2,8       | 2,3       | 1,6       | 1,8       |
| Apport (en points de pourcentage) :      |           |           |           |           |
| Croissance de l'offre de main-d'œuvre    | 1,6       | 0,8       | 0,4       | 0,6       |
| Population en âge de travailler          | 1,6       | 1,0       | 1,0       | 0,8       |
| Taux d'activité de la main-d'œuvre       | 0,3       | -0,2      | -0,5      | -0,1      |
| Taux de chômage                          | -0,1      | 0,1       | 0,0       | 0,0       |
| Moyenne des heures travaillées           | -0,2      | -0,2      | -0,1      | -0,1      |
| Croissance de la productivité du travail | 1,2       | 1,5       | 1,3       | 1,2       |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

## Projections budgétaires

Les projections budgétaires figurant dans la présente annexe, qui ont comme point de départ les projections budgétaires de la présente Mise à jour pour la période allant jusqu'en 2019-2020, sont obtenues au moyen d'un modèle comptable dans le cadre duquel chacune des catégories de revenus et de dépenses est déterminée de façon indépendante et modélisée en tant que fonction des projections démographiques et économiques sous-jacentes, les relations étant définies soit par les politiques gouvernementales actuelles ou futures déjà annoncées, soit par des hypothèses. Le modèle présente un examen détaillé des répercussions budgétaires du vieillissement de la population sur les revenus et les dépenses du gouvernement, ainsi qu'une évaluation de la viabilité des finances publiques à long terme en simulant les trajectoires à long terme de la dette et des déficits.

Voici les principales hypothèses qui sous-tendent les projections budgétaires de 2019-2020 à 2050-2051 :

- Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux augmente de 3 % par année, et le Transfert canadien en matière de santé ainsi que les transferts fiscaux (principalement au titre de la péréquation et de la formule de financement des territoires) versés augmentent conformément au niveau du PIB nominal.
- Les prestations de la Sécurité de la vieillesse augmentent au rythme de la croissance de la population visée (dont l'âge minimal d'admissibilité doit progressivement passer de 65 ans avant 2023 à 67 ans en 2029) et de l'inflation.
- Les prestations pour enfants augmentent au rythme de la croissance de la population visée (les enfants de moins de 18 ans) et de l'inflation.
- Les dépenses de programmes directes sont liées à la croissance du PIB nominal.
- Les prestations d'assurance-emploi croissent en fonction du nombre projeté de prestataires et de la croissance projetée de la rémunération hebdomadaire moyenne.
- Les taux de cotisation d'assurance-emploi croissent conformément aux modalités actuelles du programme, selon lesquelles les revenus et les dépenses du programme (c.-à-d. les prestations et les coûts d'administration) doivent s'équilibrer au fil du temps.
- Tous les revenus fiscaux, y compris ceux tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur les produits et services ainsi que les autres revenus, croissent au même rythme que le PIB nominal.
- En ce qui concerne les frais de la dette fédérale, l'encours initial de la dette est assorti d'un taux d'intérêt moyen qui devrait passer graduellement d'environ 4 % en 2019-2020 à 5 % d'ici 2028-2029 (compte tenu du fait que la dette arrivant à échéance devra être renouvelée à des taux toujours plus élevés), et demeurer constant par la suite. Tout encours supplémentaire de la dette (actifs nets) découlant de l'accumulation des déficits (excédents) prévus devrait porter intérêt à un taux effectif de 5 %. En outre, le rendement des actifs financiers (qui est inclus dans la catégorie des autres revenus) est égal au coût d'emprunt (qui est inclus dans la catégorie des frais de la dette publique) associé à leur achat.



## Projections budgétaires détaillées

Tableau A.2

### Projections budgétaires à long terme

G\$

|                            | 2019-<br>2020 | 2021-<br>2022 | 2025-<br>2026 | 2030-<br>2031 | 2035-<br>2036 | 2040-<br>2041 | 2045-<br>2046 | 2050-<br>2051 |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Revenus                    | 347,9         | 376,2         | 432,7         | 518,0         | 624,1         | 754,9         | 910,6         | 1 093,7       |
| Dépenses de programmes     | 299,6         | 325,1         | 375,2         | 446,9         | 537,0         | 641,8         | 763,9         | 908,7         |
| Frais de la dette publique | 35,2          | 38,6          | 42,2          | 43,1          | 37,4          | 25,3          | 2,6           | -35,4         |
| Solde budgétaire           | 13,1          | 12,4          | 15,2          | 27,9          | 49,6          | 87,8          | 144,1         | 220,4         |
| Dette fédérale             | 584,5         | 559,9         | 506,3         | 394,7         | 197,1         | -158,5        | -758,9        | -1 700,1      |
| PIB nominal <sup>1</sup>   | 2 406,0       | 2 601,5       | 2 991,6       | 3 580,1       | 4 320,9       | 5 228,6       | 6 308,5       | 7 579,1       |

<sup>1</sup> Sur la base d'une année civile.

Tableau A.3

### Projections budgétaires à long terme, en proportion du PIB

%

|                            | 2019-<br>2020 | 2021-<br>2022 | 2025-<br>2026 | 2030-<br>2031 | 2035-<br>2036 | 2040-<br>2041 | 2045-<br>2046 | 2050-<br>2051 |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Revenus                    | 14,5          | 14,5          | 14,5          | 14,5          | 14,5          | 14,5          | 14,5          | 14,5          |
| Dépenses de programmes     | 12,5          | 12,5          | 12,5          | 12,5          | 12,4          | 12,3          | 12,1          | 12,0          |
| Frais de la dette publique | 1,5           | 1,5           | 1,4           | 1,2           | 0,9           | 0,5           | 0,0           | -0,5          |
| Solde budgétaire           | 0,5           | 0,5           | 0,5           | 0,8           | 1,1           | 1,7           | 2,3           | 2,9           |
| Dette fédérale             | 24,3          | 21,5          | 16,9          | 11,0          | 4,6           | -3,0          | -12,0         | -22,4         |

Tableau A.4

### Projections budgétaires à long terme, croissance annuelle

%

|                          | 2019-<br>2020 | 2021-<br>2022 | 2025-<br>2026 | 2030-<br>2031 | 2035-<br>2036 | 2040-<br>2041 | 2045-<br>2046 | 2050-<br>2051 |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Revenus                  | 4,5           | 3,8           | 3,6           | 3,7           | 3,9           | 3,9           | 3,8           | 3,7           |
| Dépenses de programmes   | 2,5           | 4,1           | 3,5           | 3,8           | 3,7           | 3,6           | 3,5           | 3,6           |
| PIB nominal <sup>1</sup> | 4,2           | 3,8           | 3,6           | 3,7           | 3,9           | 3,9           | 3,8           | 3,7           |

<sup>1</sup> Sur la base d'une année civile.

## Analyse de sensibilité

Étant donné l'incertitude intrinsèque entourant les projections à long terme et l'éventail des résultats possibles, les projections de référence contenues dans la présente annexe ne doivent pas être considérées comme des prévisions exactes. Elles visent plutôt à fournir un scénario de référence plausible qui découle d'un ensemble d'hypothèses démographiques, économiques et budgétaires raisonnables et qui, comme le montre notre analyse de sensibilité, est assez précis relativement à un certain nombre de petites modifications touchant l'une ou l'autre des hypothèses. En revanche, des changements importants concernant certaines des hypothèses, une combinaison de changements touchant différentes hypothèses, une modification considérable de l'évolution prévue des perspectives économiques et budgétaires à moyen terme, ou encore un choc important touchant en permanence les revenus ou les dépenses du gouvernement auraient des répercussions plus grandes sur les perspectives économiques et budgétaires à long terme.

Tableau A.5

### Description des hypothèses alternatives<sup>1</sup>

Hypothèse alternative moins scénario de référence

|   | Valeur élevée  | Valeur faible  |
|---|----------------|----------------|
| <b>Démographie :</b>                                |                |                |
| Taux de fécondité (moyenne de naissances par femme) | +0,2 naissance | -0,2 naissance |
| Immigration nette (% de la population)              | +0,1 p.p.      | -0,1 p.p.      |
| Espérance de vie à 65 ans                           | +3 ans         | -3 ans         |
| <b>Économie :</b>                                   |                |                |
| Taux d'activité global (%)                          | +1,0 p.p.      | -1,0 p.p.      |
| Moyenne des heures travaillées par semaine          | +0,5 heure     | -0,5 heure     |
| Taux de chômage (%)                                 | +0,5 p.p.      | -0,5 p.p.      |
| Productivité du travail (%)                         | +0,1 p.p.      | -0,1 p.p.      |
| Taux d'intérêt (%)                                  | +0,5 p.p.      | -0,5 p.p.      |

Nota – p.p. = point de pourcentage.

<sup>1</sup> Ces hypothèses alternatives s'appliquent à compter de 2020, sauf pour les changements concernant l'espérance de vie, qui sont appliqués graduellement tout au long de la période de projection.

Tableau A.6

### Répercussions des hypothèses alternatives sur la croissance du PIB nominal et du PIB réel par habitant, 2020 à 2050

Croissance annuelle moyenne, en %

|  | Scénario de référence |                       | Valeur élevée |                       | Valeur faible |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
|  | PIB nominal           | PIB réel par habitant | PIB nominal   | PIB réel par habitant | PIB nominal   | PIB réel par habitant |
| <b>Démographie :</b>                       |                       |                       |               |                       |               |                       |
| Taux de fécondité                          | 3,8                   | 0,9                   | 3,8           | 0,8                   | 3,7           | 0,9                   |
| Immigration nette                          | 3,8                   | 0,9                   | 3,9           | 0,9                   | 3,6           | 0,9                   |
| Espérance de vie à 65 ans                  | 3,8                   | 0,9                   | 3,8           | 0,8                   | 3,7           | 1,0                   |
| <b>Économie :</b>                          |                       |                       |               |                       |               |                       |
| Taux d'activité global                     | 3,8                   | 0,9                   | 3,8           | 0,9                   | 3,7           | 0,8                   |
| Moyenne des heures travaillées par semaine | 3,8                   | 0,9                   | 3,8           | 0,9                   | 3,7           | 0,8                   |
| Taux de chômage                            | 3,8                   | 0,9                   | 3,8           | 0,9                   | 3,8           | 0,9                   |
| Productivité du travail                    | 3,8                   | 0,9                   | 3,9           | 1,0                   | 3,7           | 0,8                   |



Tableau A.7

**Répercussions des hypothèses alternatives sur le PIB nominal et sur le PIB réel par habitant, 2050**

Variation par rapport au scénario de référence, en %

|  | Valeur élevée |                       | Valeur faible |                       |
|--|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
|  | PIB nominal   | PIB réel par habitant | PIB nominal   | PIB réel par habitant |
| <b>Démographie :</b>                       |               |                       |               |                       |
| Taux de fécondité                          | 2,0           | -1,3                  | -2,0          | 1,4                   |
| Immigration nette                          | 4,0           | 0,5                   | -4,0          | -0,6                  |
| Espérance de vie à 65 ans                  | 0,5           | -2,0                  | -0,5          | 2,1                   |
| <b>Économie :</b>                          |               |                       |               |                       |
| Taux d'activité global                     | 1,6           | 1,6                   | -1,6          | -1,6                  |
| Moyenne des heures travaillées par semaine | 1,5           | 1,5                   | -1,5          | -1,5                  |
| Taux de chômage                            | -0,5          | -0,5                  | 0,5           | 0,5                   |
| Productivité du travail                    | 3,1           | 3,1                   | -3,0          | -3,0                  |

Tableau A.8

**Répercussions des hypothèses alternatives sur le déficit fédéral et le ratio de la dette au PIB, 2050-2051**

% du PIB

|  | Scénario de référence |       | Valeur élevée |       | Valeur faible |       |
|--|-----------------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
|  | Déficit               | Dette | Déficit       | Dette | Déficit       | Dette |
| <b>Démographie :</b>                       |                       |       |               |       |               |       |
| Taux de fécondité                          | -2,9                  | -22,4 | -2,9          | -21,1 | -3,0          | -23,8 |
| Immigration nette                          | -2,9                  | -22,4 | -3,1          | -24,7 | -2,7          | -20,0 |
| Espérance de vie à 65 ans                  | -2,9                  | -22,4 | -2,5          | -18,2 | -3,3          | -26,3 |
| <b>Économie :</b>                          |                       |       |               |       |               |       |
| Taux d'activité global                     | -2,9                  | -22,4 | -3,1          | -25,3 | -2,7          | -19,4 |
| Moyenne des heures travaillées par semaine | -2,9                  | -22,4 | -3,1          | -25,2 | -2,7          | -19,6 |
| Taux de chômage                            | -2,9                  | -22,4 | -2,8          | -21,4 | -3,0          | -23,4 |
| Productivité du travail                    | -2,9                  | -22,4 | -3,1          | -24,9 | -2,7          | -19,9 |
| Taux d'intérêt                             | -2,9                  | -22,4 | -3,0          | -21,6 | -2,8          | -23,0 |